

ACTES DU COLLOQUE

Scolarisation des filles : Pour avancer lever les obstacles dans le monde et même en France lundi 5 octobre de 9h à 18h

Avec :

✓ **Michèle Picard**
Maire de Vénissieux
Conseillère métropolitaine

✓ **Michèle Vianès,**
Présidente
de Regards de Femmes

✓ **Nadia Chikh**
Conseillère municipale
délégée
aux droits des femmes

✓ **Véronique Moreira**
Vice-Présidente
du Conseil Régional
Rhône-Alpes

✓ **l'équipe municipale**



**Scolarisation des filles pour avancer
lever les obstacles dans le monde et même en France**

**5ème quinzaine de l'égalité femmes-hommes
de la région Rhône-Alpes**

Lundi 5 octobre 2015 - Salle Joliot Curie, Vénissieux



OUVERTURE

- **Michèle Vianès**, Présidente de Regards de Femmes 5 - 8
- **Michèle Picard**, Maire de Vénissieux 8 - 10
- **Véronique Moreira**, Vice-Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes déléguée à la coopération solidaire 10 - 13

Etat des lieux, en France et dans le monde

Modératrice : **Caroline Benoist**

- **Frédérique Hannequin**, IA-IPR d'histoire-géographie, Chargée de mission Egalité – Académie de Lyon 14 - 16
- **Bernadette Bah Kamanan**, Chargée d'Etudes Scolarisation de la fille, Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, République de Côte d'Ivoire 16 - 24
- « *Redevabilité des Etats quant à leurs obligations de scolarisation des filles* », **Dior Fall Sow**, Magistrate, Présidente Honoraire de l'Association des Juristes Sénégalaises, Consultante auprès de la Cour Pénale Internationale 25 - 30
- « *Filles/garçons dans l'école française : De la séparation à l'indifférenciation, à la reconnaissance de stéréotypes : Le défi éducatif de l'Egalité* » **Jean-Louis Auduc**, Professeur agrégé d'Histoire 30 - 36

1ère Table ronde : Quels critères pour une éducation de qualité, non sexiste ?

Modératrice : **Martine Souvignet**

- « *Sortir de l'emprise du genre grâce à l'EPS* » **Nina Charlier**, Responsable de la commission Mixité, Egalité Femmes du SNEP-FSU 37 - 40
- « *Absence de mixité dans certaines filières de l'enseignement professionnel. Comment y remédier* » **Mélanie Bourrou**, Proviseure LDM Charpak, Chatillon-sur-Chalaronne (Ain) 41
- « *Promouvoir une éducation scientifique et technique pour les filles* », **Evelyne Nakache**, Professeure émérite des 41 - 48

Universités, Vice-Présidente du centre Hubertine Auclert et membre du CA de « Femmes et sciences »

2ème Table ronde : Les obstacles en France et dans le monde

Modératrice : **Michèle Vianès**

-  « Les filles « décrocheuses » scolaires en France » **Ghislaine Durand**, Professeure des écoles 50 - 53
-  « Déscolarisation des filles en raison des grossesses précoces en Côte d'Ivoire » **Rachel Gogoua**, présidente de ONEF 53 - 56
-  « Défis du maintien des filles à l'école au niveau secondaire et universitaire au Sénégal », **Odile Ndoumbe Faye**, Secrétaire exécutive de l'Association Africaine pour la recherche et le développement (AFARD) 57 - 61
-  « Difficultés de scolarisation des enfants des minorités ethniques et/ou handicapés au Vietnam » **Chantal Selin**, ADM Vietnam 62 - 65
-  **Cécile Cukierman**, Sénatrice de la Loire, Conseillère spéciale en charge de l'égalité femmes-hommes de la région Rhône-Alpes 66

3ème Table ronde : Les bonnes pratiques, en France et dans le monde

Modératrice : **Caroline Benoist**

-  « Alfred Nobel, le lycée qui déjoue les préjugés » **Catherine Manciaux**, Proviseure Lycée Alfred Nobel de Clichy-Sous-Bois 67 - 68
-  « Tu seras une technicienne de maintenance, ma fille » **Valérie Bernard**, Proviseure Lycée Sembat, Vénissieux 68
-  « Initiation sportive des enfants, alphabétisation des mères » **Hassna Ouakka et Marie-Jeanne Courtier** Solidarité Marathon des Sables (Ouarzazate, Maroc) 69 - 71

- ↗ *Toutes à l'école (Happy Chandara, Cambodge) **Christiane Saunier**, Secrétaire Générale* 71 - 74
- ↗ *Facilitation de la scolarisation des filles au Burkina grâce au partenariat **Thoissey Poa, Mamadou Ouattara et Jacques Ferrand*** 74 - 84

Conclusion 85 - 86

Ouverture :

La question posée cette année pendant la quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la région Rhône-Alpes est « **La liberté a-t-elle un sexe ?** ».

Comme l'avait souligné Victor Hugo « *La liberté commence où l'ignorance finit* » et comme l'a rappelé Koffi Annan, ancien Secrétaire Général de l'ONU « *Aucun instrument de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles* », notre thème de réflexion est primordial pour qu'aucune fille ne soit oubliée du développement dans l'agenda post 2015.

La scolarisation des filles est un facteur essentiel pour leur émancipation.

Pour construire un monde plus équilibré et plus épanouissant pour toutes et pour tous, l'accès des filles à l'école primaire, secondaire et aux études supérieures (notamment dans les filières scientifiques et techniques) est indispensable. Cela implique d'agir contre les blocages suscités par la famille et la société et contre les violences verbales, physiques et sexuelles qui peuvent être exercées, à l'école et sur le chemin de l'école, à l'encontre des filles.

➤ **Michèle Vianès**, Présidente de Regards de Femmes

➤ **Michèle Picard**, Maire de Vénissieux

➤ **Véronique Moreira**, Vice-Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes déléguée à la coopération solidaire

Principales actions de la région, dans le cadre de la coopération solidaire, vis à vis des jeunes filles et des femmes, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation.

OUVERTURE

Michèle Vianès, présidente de regards de femmes

Madame la Maire, Cher-e-s ami-e-s,

Permettez-moi d'abord de remercier toutes celles et ceux qui ont rendu possible la réalisation de ce colloque.

- Michèle Picard, Maire de Vénissieux, mais également Yolande Peytavin, 1^{ère} adjointe, Nadia Chikh CM déléguée aux droits des femmes, toute l'équipe municipale ainsi que les services de la mairie, et bien sûr André Gerin, maire honoraire et ancien député que nous avons toujours trouvé à nos côtés pour nos actions.
- le Conseil Régional Rhône-Alpes et plus spécifiquement la déléguée à l'égalité femmes-hommes, la sénatrice Cécile Cukierman qui viendra nous retrouver cet après-midi malgré le grand nombre d'événements aujourd'hui dans toute la région et la vice-présidente déléguée à la coopération solidaire, Véronique Moreira, présente à nos côtés pour soutenir les actions internationales de notre ONG.

Evidemment je remercie chaque intervenante et intervenant, qui nous feront l'honneur et le plaisir de partager leurs analyses, convictions et actions ainsi que Caroline Benoist, de Faire Sens qui répond chaque fois présente pour modérer les tables rondes.

Je voudrais remercier également Madame Kandia Camara, Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique de la République de Côte d'Ivoire, rencontrée à plusieurs reprises, à Paris au Quai d'Orsay, à New York à l'Onu et à Abidjan, où j'ai pu chaque fois apprécier ses interventions sans langue de bois pour parler du défi de la scolarisation de toutes les filles dans son pays et dénoncer clairement les obstacles, les violences économiques, physiques et sexuelles rencontrées par les fillettes. Lorsque je lui ai parlé de notre colloque, elle a immédiatement donné son accord pour la participation de Bernadette Bah Kamanan, chargée d'études sur la scolarisation des filles dans son cabinet.

Ce colloque repose sur toute l'équipe de Regards de Femmes, sans qui rien ne pourrait être réalisé. Je précise que nous sommes toutes et tous militant-e-s bénévoles, que nous consacrons du temps à l'association, que cela nous coûte également financièrement, aussi votre adhésion ou vos dons sont les bienvenus.

Regards de Femmes a organisé lors de chaque quinzaine un colloque international,

- en 2011 à l'IEP de Lyon « Pas de gouvernance démocratique sans les femmes ». Des parlementaires et élues françaises mais également Awa N'Dao ministre du genre du Sénégal, Saida Dorra Draoui de Tunisie, et Juliette Mukabucyna du Rwanda
- en 2012 à Villeurbanne « Le système prostitueur violence machiste archaïque » Nous attendons le vote en 2^{ème} lecture **les 14 et 15 octobre, de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement de ses victimes** incluant la pénalisation de l'auteur, du client. Michèle Picard, maire de Vénissieux est signataire de la tribune des maires et élu-e-s municipaux publiée au moment de la discussion à l'AN
- en 2013 à Bourg-en-Bresse « Enfants sans état-civil femmes sans droits ». 230 millions d'enfants de moins de 5 ans aujourd'hui dans le monde ne sont pas déclarés à la naissance. Véronique Moreira, vous étiez présente. Depuis 4 ans avec nos partenaires africaines, nous avons pu développer des programmes pour permettre à de nombreux enfants de sortir de cet état de mort civile. Nous poursuivons nos actions de plaidoyer Dans l'agenda post 2015, recommandation est faite à tous les Etats d'enregistrer la naissance de enfants nés sur leur territoire d'ici 2030. Cela n'est pas suffisant et nous exigeons que tous les Etats aient un service d'état civil, gratuit, et obligatoire. Les gouvernants ont tous les moyens financiers d'une armée et d'une garde rapprochée. Nous exigeons également que toutes les femmes quel que soit leur statut marital, puisse déclarer la naissance de leurs enfants. Nous allons poursuivre nos activités de plaidoyer avec le soutien de l'UNHCR Apatridie à l'ONU en mars prochain.
- En 2014, à la mairie du 6^{ème} arrondissement de Lyon « La laïcité force et bouclier pour les femmes » Les actes du colloque sont en vente et nous les remettrons à chaque intervenante. La laïcité ce formidable outil d'émancipation pour chaque personne, est indispensable pour vivre ensemble par-delà les différences. La laïcité est nécessaire pour lutter contre tous les communautarismes, séparatismes, ethnicismes qui refusent l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes, sous prétexte de traditions ou de religions.

Cette année la question posée pendant la quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la région Rhône-Alpes est **« La liberté a-t-elle un sexe ? »**.

Comme l'avait souligné Victor Hugo « La liberté commence où l'ignorance finit » et comme l'a rappelé Koffi Annan, ancien Secrétaire Général de l'ONU « Aucun instrument de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles », notre journée de réflexion est essentielle pour qu'aucune fille ne soit oubliée du développement dans l'agenda post 2015.

La scolarisation des filles est le facteur essentiel de leur émancipation.

Pour construire un monde plus équilibré et plus épanouissant pour toutes et pour tous, l'accès des filles à l'école primaire, secondaire et aux études supérieures (notamment dans les filières scientifiques et techniques) est indispensable. Cela implique d'agir contre les blocages suscités par la famille et la société et contre les violences verbales, physiques et sexuelles qui peuvent être exercées, à l'école et sur le chemin de l'école, à l'encontre des filles.

L'école et les institutions éducatives doivent être des lieux d'apprentissage, sûrs et de qualité, d'autonomisation et de promotion de l'égalité femmes-hommes. Les filles comme les garçons doivent pouvoir étudier dans un environnement sain, sécurisant et propice à ces apprentissages. La rencontre avec l'Autre, essentielle pour le développement, comprend évidemment la rencontre avec les élèves de l'autre sexe, la mixité dans les établissements scolaires.

Lors de cette journée, il s'agira de :

Faire un état des lieux, en France et dans le monde de la scolarisation des filles, premier panel modéré par Caroline Benoist.

Aujourd'hui, dans le monde, les 2/3 des adultes illettrés sont des femmes.

Dans les 20 dernières années, des progrès importants ont été faits pour la scolarisation des filles et la fracture entre filles et garçons en matière d'éducation primaire s'est légèrement réduite. A l'échelle mondiale, la part des filles parmi l'ensemble des enfants non scolarisés des pays en développement a diminué, mais elle reste considérable, passant de 58 à 53%.

115 millions d'enfants ne sont pas scolarisés à l'école primaire. Pour 100 garçons non scolarisés en primaire, il y a 115 filles. 43% des filles qui devraient être scolarisées en secondaire ne le sont pas. Aussi à l'occasion de la journée mondiale des filles, le hashtag **#62millionsdefilles** a été lancé par Michelle Obama pour rappeler le nombre de filles non scolarisées dans le monde.

Ne pas permettre aux filles d'aller à l'école, c'est les priver de développer leurs capacités et leurs talents. C'est également priver leurs enfants de ces possibilités et laisser perdurer la pauvreté

Les enfants, filles et garçons de mères illettrées sont les plus nombreux à ne pas être scolarisés. Selon une étude concernant les enfants de 7 à 14 ans, dans 18 pays de l'Afrique sub-saharienne, 73% des enfants dont la mère a été scolarisée sont eux-mêmes scolarisés, alors qu'il n'y en a que 51% pour les enfants dont la mère n'a pas été scolarisée.

On constate que l'écart du nombre d'enfants par ménage diffère selon le niveau d'instruction : Une femme ayant atteint le secondaire a en moyenne 2,8 enfants par foyer alors qu'une femme sans instruction aura en moyenne 6,7 enfants par foyer. (Burkina Faso)

Les motifs de non-scolarisation des filles sont connus :

- traditions et coutumes :
- inégales répartitions des tâches au sein des familles,
- éloignement des écoles, environnement scolaire non sécurisé,
- frais de scolarité et autres dépenses : uniformes, matériel scolaire
- en cas d'interdiction de la scolarité aux jeunes filles enceintes ou mères.
- mariages forcés et précoces,

Nos panélistes mettront l'accent sur la mixité scolaire, l'éducation à l'égalité, la promotion de l'éducation des filles et la redevabilité des Etats par rapport à leurs engagements internationaux. Malalah, les lycéennes de Chibout qui ont fait l'actualité et toutes les sans voix qui dans le monde et même en France ne sont pas scolarisées sous prétextes de traditions patriarcales. Comment sortir du cercle infernal de la pauvreté, et le remplacer par un cercle vertueux de l'éducation pour tous et toutes

L'objet de la 1^{ère} table ronde modérée par Martine Souvignet sera de dégager les **principes de base pour une éducation de qualité, non sexiste.**

Comment mettre en œuvre des mesures pour veiller à ce que l'enseignement soit en conformité avec les principes d'égalité des sexes.

Différents travaux montrent le poids des stéréotypes de genre sur l'image des disciplines, à connotation « masculine » ou « féminine », et les attentes différenciées des enseignants.

Ils montrent aussi combien les interactions dans la classe, les modes d'interrogation et d'évaluation sont influencés par l'appartenance des élèves et des professeurs à un genre. L'éducation physique et sportive est l'unique discipline prenant en compte à différents niveaux la thématique de l'égalité entre filles et garçons. Or cela devrait concerner toutes les disciplines littéraires, sociales, artistiques, scientifiques. Nos panélistes mettront l'accent sur l'éducation scientifique, sur « la figure provisoire du vrai » et sur l'accueil des élèves « minoritaires de genre » dans les établissements professionnels.

Cette table ronde sera suivie d'un débat avant la pause déjeuner.

Nous reprendrons nos travaux cet après-midi avec une 2^{ème} table ronde que j'aurais la tâche de modérer.

Nommer et exposer les difficultés rencontrées aussi bien en France que dans les pays en développement,

Face à la déscolarisation des filles, comment faire reconnaître le droit de chaque fille, y compris celles handicapées ou de minorités ethniques à l'éducation primaire, secondaire, y compris scientifique et technologique.

Après le primaire, les filles ont encore bien plus de risques que les garçons d'avoir à stopper leur scolarité à l'entrée du secondaire, pour assurer les travaux ménagers ou agricoles, pour apporter un complément de revenu à leur famille, ou encore pour être livrées trop tôt à un mariage qu'elles n'ont pas choisi.

Cette deuxième table ronde sera également suivie d'un débat puis de l'intervention de Cécile Cukierman.

La 3^{ème} table ronde modérée par Caroline Benoist, présentera **des bonnes pratiques en France et des actions de solidarité entre les associations de la région Rhône-Alpes et celles ultramarines.** Lors du débat qui suivra vous pourrez présenter d'autres actions de coopération décentralisée ou de solidarité internationale.

Nous concluons cette journée par des recommandations sur les mesures prioritaires à mettre en œuvre.

Mais nous allons commencer par ouvrir le colloque, Michèle Picard, c'est à vous.

INTRODUCTION

Michèle PICARD, Maire de Vénissieux



La ville de Vénissieux est heureuse d'accueillir l'association Regards de Femmes, à l'occasion du colloque international organisé dans le cadre de la 5^{ème} quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la Région Rhône-Alpes. Heureuse parce que vos combats, vos préoccupations sont les nôtres.

Nos combats, ce sont ceux de toutes les générations, celles d'hier, celles d'aujourd'hui, celles de demain. Un combat en forme de relais, de transmission, pour faire avancer, avec les hommes, les droits des femmes, partout

où ils sont bafoués, rognés ou ignorés.

Dans l'espace public, dans l'espace privé, dans le monde du travail comme dans l'imaginaire collectif, le droit des femmes est un marqueur. Marqueur de l'émancipation d'une société ou marqueur au contraire de la régression d'une société.

Aucun droit ne nous a été donné, il a fallu les conquérir un à un, et il n'y aurait pas pire erreur de les croire figés dans le marbre, définitivement acquis.

C'est notre vigilance, notre combativité, notre capacité à dénoncer des inégalités injustifiables et à interpeller les pouvoirs publics, qui feront changer, et c'est le plus difficile, les mentalités, qui feront reculer les idées réactionnaires et rétrogrades.

Le thème de votre colloque porte sur la scolarisation des filles, sur les difficultés qu'elles rencontrent tout au long de leur parcours.

Je trouve légitime et nécessaire d'ouvrir ce débat.

Oui, le droit des femmes se joue dès l'école, car sans l'accès aux connaissances nul ne peut être en mesure de discerner ce qui lui est dû de ce qui lui est imposé.

La conscience du droit est le préalable à la quête pour l'obtenir. Or, aujourd'hui encore, 100 millions d'enfants n'ont pas accès à l'enseignement primaire à travers le monde, dont 55% de filles.

Par propagation, les femmes représentent 64% des adultes dans le monde qui ne peuvent ni lire ni écrire en comprenant le sens des mots.

L'égalité d'accès à l'éducation scolaire entre les filles et les garçons est impérative mais, là encore, les buts ne sont pas atteints. L'objectif de la parité des sexes dans le primaire ne serait pas rempli ni respecté dans plus de 85 pays.

Ces inégalités de traitement perpétuent des schémas culturels et patriarcaux que personne ne veut remettre en question.

Sans éducation, la jeune fille deviendra la femme cantonnée aux tâches domestiques.

L'enjeu est bien évidemment majeur, aussi bien pour l'émancipation des femmes que pour l'acquisition de droits et, enfin, d'un réel statut social.

Les ramifications de l'éducation scolaire touchent tous les domaines, de la lutte contre l'analphabétisme à l'enjeu sanitaire, de l'autonomie financière à la représentation sociale et politique. Elles sont le creuset du droit des femmes et elles sont son avenir, dans la mesure où une mère qui a eu accès aux connaissances, favorisera par la suite la scolarisation de sa fille.

Il serait faux de croire que notre modèle républicain nous mette à l'abri de toute forme de ségrégation et de discrimination.

Des freins existent. Le premier réside dans les insuffisances du modèle éducatif et social français à dépasser, voire à faire reculer le déterminisme social.

Pour le dire plus crûment, en fonction des territoires et des classes sociales, les jeunes ne partiront pas avec les mêmes chances d'égalité. L'Etat doit tout mettre en place pour corriger des écarts à la fois de parcours et de cursus inacceptables.

Comment expliquer également que les jeunes filles, qui réussissent mieux leurs études que les garçons, soient ensuite sous-représentées dans les postes à responsabilités, les directions ou les professions les mieux rémunérées ?

Et puis, il y a aussi les freins culturels ou psychologiques, des stéréotypes ancrés dans le collectif imaginaire que nous devons faire reculer.

L'absence de mixité est flagrante dans l'enseignement professionnel.

En matière d'éducation physique, des différences sont là encore marquées. Alors que 51% des filles pratiquent le sport en France, seulement 32% le font en zones d'éducation prioritaire.

La pression familiale, la théorie du genre, des interdits religieux font obstacle à un accès partagé et démocratique de certaines disciplines.

Il faut également maintenir une diversité dans les activités proposées, de façon à répondre à toutes les attentes, sans préjugés ni ostracisme.

Agir au quotidien, agir au plus près du terrain et des réalités, mettre des mots, quitte à froisser la pensée unique et les mentalités, sur des discriminations injustifiables : la défense des droits des femmes passe par la loi, le droit commun et les politiques de proximité.

Je ne vais pas lister toutes les actions menées par la ville de Vénissieux, toujours à la pointe de ce combat.

Avec le collectif Femmes, avec Filactions et toutes nos associations de terrain, avec l'éducation nationale et nos 6 équipements polyvalents jeunes, nous menons des campagnes régulières de sensibilisation sur les rapports filles-garçons et les notions de respect, accompagnées de moments forts comme le 8 mars et notre festival Essenti'Elles.

Nos appels à projet « La preuve Form'elle » visent également à promouvoir la pratique du sport au féminin.

La pertinence des politiques de proximité n'est plus à démontrer, mais ce sont elles, malheureusement, que l'austérité et les baisses de dotation envers les collectivités menacent très directement. Paradoxe d'un droit des femmes que l'on sait fragile et d'un état qui cède sur ses missions régaliennes.

Il faut la force des mots, du verbe, mais jamais ils ne remplaceront la force de l'action et de l'accompagnement.

Je remercie l'association Regards de femmes, ainsi que l'ensemble des participants et intervenants de ce colloque passionnant, auquel je prêterai une attention toute particulière.

Merci à vous tous.

INTRODUCTION

Véronique MOREIRA, Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes



La Région Rhône Alpes est un acteur de l'Aide Publique au Développement, elle l'affirme notamment dans sa délibération cadre de coopération solidaire votée en février 2012, un maillon dans une chaîne large d'engagements et d'actions (Etat, Europe, communauté internationale).

Au cœur de la politique régionale, nous avons placé les objectifs de la communauté internationale, les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cela signifie que nous sommes en accord avec les déclarations qui portent l'émancipation des femmes comme

majeure pour le développement en général.

Cela signifie aussi que nous partageons l'idée que l'égalité Femmes-Hommes est un préalable à la réalisation des autres objectifs de lutte contre la pauvreté et pour un monde plus juste.

Nous savons que cette émancipation passe par l'éducation, des jeunes, des femmes, de la société en général.

Et que l'éducation est un droit fondamental qui ouvre les autres droits.

Et l'école le reflet de la société et de la place qui est faite aux femmes dans la sphère privée et sur le marché du travail.

Or au moment du bilan des OMD et alors que la Communauté Internationale vient de voter les Objectifs du Développement Durable à venir, le constat est terrible :

En 2015, malgré les engagements, et la moyenne plutôt satisfaisante, les inégalités sont flagrantes et les pays pauvres affichent un retard important. En effet, les résultats positifs sont dopés par les pays émergents et ne reflètent pas l'écart de développement des zones les plus pauvres et en particulier en Afrique subsaharienne.

Seulement 2/3 des pays ont atteint l'objectif de la parité à l'école primaire.

Pourtant, chacun connaît les freins :

- Coût de l'éducation : quand les familles ont un budget contraint, elles investissent plutôt sur les garçons. Le coût de la scolarisation exclut donc les filles pour une grande partie des ménages.
- distance : l'insécurité sur le trajet éloigne les filles du chemin de l'école, et c'est encore plus marqué dans les milieux ruraux, où les filles restent à la maison quand le chemin de l'école est trop long ou trop dangereux.
- place de l'éducation dans la culture (si éduquer les filles n'est pas une priorité, les familles ne voient aucun sens à les scolariser)
- puberté : on n'envoie pas les filles en ville quand elles risquent les agressions sexuelles
- mariages précoces : cause majeure d'abandon de la scolarité et d'exclusion des filles du système d'éducation.

Face à ces difficultés, les solutions sont connues :

- accès au développement économique pour les femmes, car dans les ménages ce sont elles qui garantissent le budget pour l'éducation et la scolarisation.
- infrastructures pour équiper et désenclaver les zones rurales (construction d'écoles, fourniture de mobilier, transports...)
- suppression des droits de scolarité : la gratuité de l'école est un levier pour développer l'éducation et notamment celle des filles
- politique de formation des enseignants et développement de la qualité de l'éducation
- instauration du multilinguisme pour permettre l'accès aux savoirs à tous et toutes
- lutte contre les discriminations et stéréotypes
- alphabétisation des adultes (1/4 des pays seulement ont divisé par 2 l'analphabétisme. Or l'éducation des parents conditionne celle des enfants)

Pour cela, il faut des moyens. Et un engagement commun des pays concernés par la construction d'un monde juste, c'est à dire l'ensemble des pays du monde.

Or l'APD ne cesse de diminuer (1.3 Mds de moins en 2012 qu'en 2010), alors que le financement de l'armement reste une priorité politique et financière des agendas nationaux (1700 milliards de dollars en 2013, dont la moitié pour les états unis, au regard des 3100 milliards de dollars pour l'éducation dont la moitié pour l'Europe et les états unis, c'est à dire 15% de la population mondiale)

Les besoins sont identifiés pour l'universalisation de l'enseignement.

Il est maintenant indispensable de développer les dépenses d'éducation et de responsabiliser les Etats (pas faire à la place mais financer et appuyer pour que ces conditions soient remplies)

Les nouveaux ODD sont loin des engagements de Pékin 1995, qui avait défini 50 objectifs stratégiques dont l'éducation.

Les ODD sont plus flous et listent des objectifs sans déterminer les étapes ni les moyens : "la fin de la discrimination contre les femmes et la violence fondée sur le sexe, la participation des femmes à tous les niveaux de la décision publique, la reconnaissance de la juste valeur des soins non rémunérés et du travail domestique".

Par ailleurs, des objections ont été exprimées à New York notamment sur les mariages précoces et forcés.

Enfin, la reddition des comptes est insuffisante. Il y a pourtant là un enjeu fort de transparence et de redevabilité des Etats, de confiance envers la décision politique. Un suivi régulier et externe des moyens engagés, des résultats obtenus, non seulement en terme de quantité mais aussi de qualité est indispensable pour retrouver le chemin d'un développement soutenable.

Dans ce contexte, que peut faire la Région Rhône Alpes ? Comme dit plus haut, la Région contribue à l'effort mondial en adoptant une méthodologie dont je vais vous donner quelques éclairages :

- Le soutien aux projets systémiques : l'association Sourire d'enfants combine construction d'écoles, santé, formation des enseignant/es, jardin potager pour le déjeuner des enfants, activités économiques pour les femmes, dans un secteur très enclavé du Laos. Ce programme qui priorise la scolarisation des petits enfants intègre l'ensemble des dimensions du problème et contribue à lever les obstacles en créant un environnement social, économique et sanitaire favorable.
- La sécurisation des revenus qui ont des répercussions sur l'éducation, c'est à dire l'activité économique des femmes, en soutenant des programmes de micro finance, et un appui spécifique à l'entrepreneuriat des femmes.
- Le soutien à l'innovation pédagogique à travers des projets tels que REDDSO, projet européen qui réunit des enseignants, des associations, des autorités académiques et des collectivités d'Italie, France, Espagne, Pologne et Sénégal pour développer l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale.
 - Soutenir l'innovation, c'est bien, encore faut il assurer son inscription dans les institutions et les politiques publiques. C'est tout l'objectif de ce consortium.
- Le soutien à la formation continue, l'équipement des lycées techniques et la formation des enseignants en insistant sur la place des filles, ou la mise en place de formations dédiées pour les femmes agricultrices comme en Arménie.
- Promouvoir la place des collectivités au cœur de la décision comme au Mali dans la coopération Rhône Alpes -Tombouctou où les financements pour la construction des écoles sont gérés par le Conseil Régional de Tombouctou, qui connaît les besoins du territoire, sait où et comment implanter les écoles en lien avec l'Etat et la nomination des enseignants.
 - Au Burkina Faso, la coopération Rhône Alpes-Hauts Bassins promeut la concertation entre collectivités pour définir les priorités de construction des infrastructures (construction et équipement des écoles, contre pouvoir et transparence des décisions assuré par la diversité de la représentation territoriale)
- En Région Rhône Alpes, gender streaming sur la politique de coopération décentralisée avec notamment un effort pour relever la part des femmes dans les dispositifs de formation.
- Mise en place d'un réseau femmes et développement pour renforcer les échanges, créer des outils (grille de lecture genrée des projets, formation genre)
- Une priorité délibérée aux plus défavorisés dans les politiques publiques (des ONG telles que Handicap International sont ainsi passées de la prise en compte du handicap à l'inclusion des plus démunis dans les politiques publiques).

Avec ces priorités, cette feuille de route, les résultats sont plutôt satisfaisants mais ils restent extrêmement modestes au regard des enjeux.

Les collectivités locales sont un maillon de la chaîne de solidarité mais elles ont besoin des autres échelons de décision et d'un environnement global favorable et facilitateur de leur action.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui et je voudrais pointer quelques dangers :

1. La voie du "tout économique" permet de soutenir le néo colonialisme des entreprises en favorisant leur implantation dans les zones de coopération, selon la croyance que les bénéfices du développement économique ruissellent.

Si on ne peut contester l'importance de l'économie pour un développement soutenable, à condition que des régulations soient posées, l'on peut toutefois craindre que le dogme économique détourne les bailleurs de fonds des sujets et des droits fondamentaux, des politiques publiques dont les plus faibles ont le plus besoin et en particulier de l'éducation, secteur peu propice à la rentabilité.

2. La financiarisation du développement et l'entrée du secteur privé avec un danger de dérive de l'intérêt général vers l'intérêt particulier.

Des exemples de ces dérives existent déjà, notamment au Kenya où la Banque mondiale finance des écoles privées (Bridge Academy du groupe Pearson) plutôt que de financer le développement de l'école publique.

Il y a là un risque important de déresponsabilisation de l'Etat, dont la vision politique est assurée par le secteur privé, et le risque supplémentaire d'une rationalisation et d'une standardisation de l'éducation, alors que c'est un bien public et à ce titre, devrait être maintenu hors marché .

Si ces choix de recours au privé sont de plus en plus communs, c'est parce que les finances publiques réduisent et qu'il faut chercher des sources de financements innovants.

Pourtant, de nombreuses sources de financements innovants sont identifiées : évasion fiscale, flux illicites, taxe sur les transactions financières. Il ya là de quoi financer ces politiques que nous appelons parce qu'elles sont l'assurance d'un monde juste.

3. Enfin, je voudrais pointer la frilosité des Collectivités Territoriales à financer l'APD par crainte des groupuscules qui occupent l'espace et manipulent l'opinion en célébrant la préférence nationale.

Il est indispensable que la société civile engagée et solidaire fasse entendre sa voix pour lutter contre cette frilosité des institutionnels.

Et que cette société civile ne laisse pas l'aide publique au développement se limiter au périmètre des compétences des collectivités, au risque d'abandonner les droits fondamentaux.

Complémentaire de l'action internationale, l'action locale doit soutenir le financement de projets intégrés qui développent le potentiel des personnes en privilégiant les plus défavorisés.

Et ces politiques doivent s'appuyer sur l'éducation à la citoyenneté mondiale avec la sensibilisation et la formation ici des jeunes et moins jeunes pour comprendre que la solidarité est indispensable pour un monde juste dans lequel nous sommes tous liés les uns aux autres.

L'éducation est un Bien Public Mondial, à nous de porter la volonté de sortir de la compétition des marchés ce bien commun, qui, comme le disait Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie, " est indispensable à tous les humains à l'échelle internationale pour atteindre un maximum de bien être et de sécurité, indépendamment de leurs facultés contributives".



➔ **Frédérique Hannequin**, IA-IPR d'histoire-géographie, Chargée de mission Egalité – Académie de Lyon

La question de l'accès à l'éducation ne se pose pas en France puisque c'est un droit fondamental, l'instruction étant obligatoire jusqu'à 16 ans. Mais cette dernière doit être de qualité et garantir une égalité mesurable par des indicateurs genrés.

La mission égalité de l'Académie de Lyon travaille en faveur de l'orientation des filles pour leur faire découvrir des métiers et des modèles de réussite afin de leur présenter un panorama des possibles.

Elle forme également les cadres (chef d'établissement, enseignants, ...) pour les sensibiliser au curriculum caché des prétendues compétences innées des filles ou des garçons et les outiller pour qu'ils puissent ne pas reproduire les inégalités filles-garçons.

La scolarisation des filles en France : quelle qualité du parcours scolaire pour quelle émancipation ?

Frédérique HANNEQUIN

Je tiens tout d'abord à remercier l'association Regards de Femmes et sa présidente, Michèle Vianès, pour l'invitation qui m'a été adressée de participer à cet événement et pour la possibilité qui m'a été offerte de témoigner de l'implication particulièrement volontariste de notre académie sur la question de l'égalité filles-garçons.

Contrairement aux pays représentés lors de ce colloque, la question de la scolarisation des filles en France ne se pose pas en termes de possibilité d'accès car celui-ci est garanti en obligation et en gratuité de 6 à 16 ans mais plutôt en termes de qualité de la scolarisation : en effet, si les filles sont considérées comme « le sexe fort » de l'école avec une meilleure réussite aux examens et des études aujourd'hui plus longues, elles sont pour autant soumises à une norme qui contraint et réduit souvent leurs choix d'orientation. En 2012, par exemple, les filles ne représentent que 46% des élèves de terminale S de l'académie de Lyon et seulement 25% des titulaires de diplômes d'ingénieur ; elles connaissent également un taux d'insertion professionnelle de 5 à 10 points inférieur à celui des garçons.

L'illusion de l'égalité

La question qui se pose est dès lors celle de savoir si l'école participe à sa manière d'une perpétuation des stéréotypes, voire même de leur naturalisation, et entretient ainsi une illusion de l'égalité.

La Mission égalité de l'académie de Lyon s'est saisie pleinement de cette problématique et décline des actions en direction des élèves, garçons et filles, pour garantir l'égalité des chances par la connaissance des métiers dans leur diversité mais aussi par la connaissance des réussites féminines afin d'encourager l'ambition de chacun-e au delà des stéréotypes de genre ; la Mission égalité a aussi pour vocation de sensibiliser et former les cadres de l'académie afin de comprendre où se loge le sexisme invisible pour mieux cerner son impact sur les parcours scolaires.

Il s'agit ainsi de construire une forme de vigilance commune, par exemple à l'endroit des jeux symboliques en classe de maternelle (la dînette, c'est aussi pour les garçons), des rituels et des habitudes de langage (« l'heure des mamans », « les garçons, ça ne pleure pas »), en observant l'occupation de l'espace de la cour de récréation (les filles sont-elles reléguées dans les coins ? Qui participe aux jeux collectifs ?) ou bien encore

en choisissant de « genrer » certains indicateurs : la fréquentation de l'infirmier, du CDI (bibliothèque scolaire), la fréquence et la nature des sanctions, etc.

Le curriculum caché

L'accompagnement et la sensibilisation se fait également au niveau des interactions de classe que les inspecteurs et inspectrices ont l'opportunité d'observer : des garçons qui font les « kékés » et gendarmement les prises de parole, des filles qui s'autorisent moins à intervenir dès lors qu'elles ne sont pas sûres de leur réponse, l'autocensure parfois dans les choix d'orientation, les attentes, enfin, différenciées en fonction des filles et des garçons et ce, à tous les niveaux de classe. Aucun enseignant-e ne peut dire pourtant qu'il ou qu'elle fabrique de l'inégalité de manière consciente : l'élève, terme épicène, est le reflet de l'indifférenciation qui semble être la règle en classe et dans les activités pédagogiques.

Pourtant, ces mêmes élèves sont soumis à des pratiques pédagogiques non prescrites formellement et qui se déclinent en attentes différentes : on parle de curriculum caché. Outre le fait que les enseignants recourent souvent aux oppositions entre garçons et filles (ex : les garçons sont agités, impatientes mais vifs ; les filles sont appliquées, patientes et davantage dans la récitation), des observations quantitatives montrent que le temps global d'attention varie selon leur sexe et ce, en faveur des garçons qui sont plus fréquemment incités à participer, se tromper, réussir et sont donc encouragés plus souvent. Les attentes différenciées se creusent aussi dans les disciplines supposées convenir inégalement aux filles (la littérature) et aux garçons (les sciences). Ces écarts d'attente ont ainsi des effets plus ou moins différés sur la confiance et l'estime de soi, plus fragiles chez les filles qui sont moins incitées à prendre des risques ou sur l'identification à des modèles de réussite. Une étude du Centre Hubertine Auclert¹ sur la représentation des femmes dans les livres de mathématiques montre que la majorité des personnages adultes représentés sont des hommes et que les métiers exercés qui sont cités sont différents en termes de responsabilité pour les femmes (laborantine, assistante médicale, hôtesse d'accueil, etc.) et pour les hommes (gérant, trader, comptable, chercheur, footballeur, etc.). Ainsi, les filles sont-elles plus souvent conformes à une norme scolaire où l'on valorise leur docilité et qui contribue à leur réussite objective, les garçons sont davantage encouragés à se surpasser (« il est en dessous de ses capacités ») et à endosser le rôle de gagnant à tout prix.

Lutter contre l'invisibilité des stéréotypes

Rendre visibles ces inégalités latentes et leur impact sur les parcours est l'une des priorités de l'action de la Mission égalité de l'académie de Lyon qui intervient auprès des enseignants entrants dans le métier ou confirmés, des directeurs et directrices d'école, des inspecteurs et inspectrices du premier et du second degré et des chefs d'établissement.

La lutte contre ces stéréotypes invisibles ne peut en effet se faire qu'au prix d'une approche aussi patiente que systémique pour engager résolument l'ensemble des acteurs de la communauté éducative dans une évolution nécessaire à la promotion de l'ambition des filles et, à terme, de leur pleine émancipation intellectuelle.

Cette lutte s'inscrit dans un cadre légal national et européen² et engage l'Ecole tout entière à une forme de « redevabilité » citée par madame Dior Fall Saw ; il y a donc une vraie légitimité à s'emparer de cet enjeu, certains et certaines que nous sommes de la nécessité de combiner toutes les échelles et toutes les initiatives.

¹ Etude menée par le centre Hubertine Auclert et publiée en novembre 2012 portant sur 29 manuels de mathématiques de la classe de terminale : 3345 personnages ont été recensés, 1 sur 5 seulement sont des femmes ; 1057 personnalités masculines sont représentées, 35 femmes seulement qui sont souvent citées comme travaillant avec leur mari (ex. Marie Curie).

² Voir les références sur la page du portail national des professionnels de l'éducation (Eduscol) : *Les enjeux de l'égalité filles-garçons* <http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

➤ **Bernadette Bah Kamanan**, Chargée d'Etudes Scolarisation de la fille, Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, République de Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, les filles sont moins favorisées que les garçons alors que des instruments juridiques et institutionnels existent pour l'éducation de tous. Or éduquer une fille, c'est éduquer une Nation : l'éducation des filles garantit en effet de meilleures conditions de vie, un contrôle du développement du pays.

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique de Côte d'Ivoire a mis l'accent sur des actions pour favoriser l'accès des filles à l'école et leur permettre d'avoir toutes les chances de réussir.

La scolarisation des filles en France : quelle qualité du parcours scolaire pour quelle émancipation ?

Bernadette BAH KAMANAN

C'est un honneur pour mon pays et un réel plaisir pour moi de venir à Lyon prendre part à ce Colloque qui porte sur le thème : « **Scolarisation des filles : pour avancer lever les obstacles dans le monde et même en France** »

Merci de nous donner l'opportunité de partager avec vous l'expérience ivoirienne en matière de promotion de l'éducation des filles en Côte d'Ivoire.

Aussi, voudrais-je transmettre les salutations de **Madame Kandia CAMARA**, Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement à toutes les personnes ici présentes et surtout remercier **Michèle VIANES**, Présidente de Regards de femmes pour l'occasion que son organisation nous offre de participer à cette importante rencontre.

I / BREVE PRESENTATION DU SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN



Les élèves filles de l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire

Le système éducatif ivoirien est fondé sur le modèle hérité de l'époque coloniale ; il comprend : l'enseignement préscolaire ; l'enseignement primaire ; l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

La constitution ivoirienne garantit un égal accès à l'éducation pour tous les enfants sans distinction de sexe ni de religion. La Côte d'Ivoire est partie de 10% de taux de scolarisation à son ascension à l'indépendance en 1960 avec l'objectif initial d'une scolarisation à 100%.

Pour satisfaire la demande nationale d'éducation, le cadre institutionnel et juridique a été réajusté en 1994 avec l'adoption du Plan de développement du secteur éducation/formation (PNDEF) qui couvre la période 1998-2010 et de la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement. Celui-ci réaffirme le droit à l'éducation et l'égalité de traitement de tous, dans le préscolaire, le primaire et le premier cycle du secondaire général qui constituent l'éducation de base ainsi qu'au niveau du supérieur.

Le PNDEF a fait l'objet d'une autre révision en 2007-2010 pour développer le capital humain et a permis la création en 1998, du Service de la promotion de l'éducation des filles au Ministère à travers la sous-composante Scolarisation des filles du Projet d'Appui au Secteur Education/Formation du PASEF.

II / LE DROIT A LA SCOLARISATION DE LA FILLE

Mesdames et messieurs, permettez-moi de citer Dr. James Emmanuel Kwegyir-Aggrey (1875-1927) qui, pour convaincre les populations à envoyer les filles dans les écoles missionnaires à cette époque, a déclaré ceci : « Si vous éduquez un homme, vous éduquez un individu, mais si vous éduquez une femme, vous éduquer toute une nation ».

Cet adage établit un lien fort entre l'éducation des femmes et le bien-être de la société. L'éducation donne des pouvoirs sociaux et économiques aux femmes et aux filles. Elle permet de renforcer leurs capacités à transformer la société et à créer de meilleures conditions de vie pour tous, au niveau de la famille, de la communauté et de la nation. En un mot, l'éducation permet aux femmes de contribuer efficacement au développement durable de leurs pays. L'éducation est un droit fondamental de tout être humain.

On note cependant des inégalités dans la scolarisation des enfants de Côte d'Ivoire. Les filles sont moins favorisées que les garçons alors que de nombreux instruments juridiques et institutionnels reconnaissent l'égal accès de tous les enfants à l'éducation. (voir document annexe).

III / DIAGNOSTIC DE L'EDUCATION DES FILLES

1- Des progrès réalisés

- Une croissance continue des effectifs filles dans le système ;
 - Une amélioration de la couverture nationale de l'éducation des filles
- Au primaire, entre 2010-2011 et 2013-2014, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) des filles s'est accru de 12,1 points contre 9,9 points pour les garçons ;
 - En 2000, cinq régions du pays avaient un Taux Net de Scolarisation (TNS) des filles inférieur à 50%. En 2012, toutes les régions ont au moins 50% de TNS filles ;
 - Aujourd'hui, on constate avec satisfaction une parité au préscolaire avec 6,8% pour les garçons et 7% pour les filles
 - En 2014, les 6 majors aux examens de CEPE, du BEPC et du BAC toutes séries confondues et à l'université, sont des filles ;
 - Réhabilitation et construction de lycées de filles avec internat : lycée Sainte Marie de Cocody, lycée Fétai de Bingerville, lycée Mamie Adjoua de Yamoussoukro et lycée des jeunes filles de Bouaké
 - Réhabilitation et construction des lycée et collège de filles sans internat : lycée des jeunes de Yopougon, collège moderne Dominique Ouattara des jeunes filles de Man.

2- Les faiblesses

- Des inégalités d'accès : le Taux Brut Accès (TBA) au primaire 2013/2014 est de 95,2% pour les filles contre 100% pour les garçons ;
- Des disparités régionales de scolarisation entre les filles d'une région à l'autre (TBS Centre Nord : 66.8% ; Nord 49.9% ...) ;
- Un fort taux d'abandon scolaire chez les filles : au cycle primaire, sur 100 filles inscrites au CP1, 26 abandonnent avant le CE2 et seulement 58 atteignent la classe de CM2 (2014). Cette déperdition se poursuit au secondaire.

3- Les facteurs de non performance

- Des freins institutionnels majeurs : l'insuffisante coordination des initiatives entraînant un déficit de résultats ; l'absence de ligne budgétaire pour conduire une politique de lutte contre les obstacles de l'éducation des filles
- Les violences basées sur le genre
- La pauvreté une violence structurelle qui fait qu'un grand nombre d'enfants n'ont pas accès à l'école.

Selon l'Enquête Démographique et de Santé réalisée par l'INS et publiée en 2012, les régions du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui sont celles qui comptent les plus fortes proportions de pauvres, ont également les plus forts pourcentages de filles hors de l'école primaire (respectivement 49%, 46,5% et 47,5%). Cette étude révèle que le fait d'être une fille, d'habiter en zone rurale, d'être issue d'un ménage pauvre ou d'une famille avec beaucoup d'enfants augmente significativement la probabilité d'être non-scolarisée

IV / LES ACTIONS SIGNIFICATIVES POUR LA PROMOTION DE LA SCOLARISATION DE LA FILLE

Au niveau de **l'accès** à l'école :

- Des mesures visant la suppression des obstacles liés à l'inscription à l'école primaire (Communiqué n° 2830/MENET/DELC du 28 août 2013), ont été prises : le fait de ne pas avoir d'extrait de naissance n'est plus un obstacle à l'inscription des enfants en âge d'être scolarisés (leur situation est régularisée plus tard dans le cadre des audiences foraines) la mesure relative au port de l'uniforme scolaire est assouplie pour les enfants des familles démunies ;
- L'Intensification de la politique de gratuité de l'école avec un accent en direction des filles, comprend outre la suppression des frais d'inscription, la distribution annuelle gratuite de kits scolaires (2 860 331 en 2013/14) dans les établissements publics et privés ; trois mille Comités de Gestion des écoles primaires en ont bénéficié ;
- La mobilisation des acteurs locaux autour de la scolarisation de la fille: pour rappel, un mémorandum d'engagement visant à promouvoir l'équité et la justice sociale a été signé le 04 juin 2009 en vue d'une plus grande implication des collectivités territoriales dans la prise en charge durable de l'éducation des filles.

Au titre **du maintien** des filles à l'école :

- Le renforcement de la sensibilisation en faveur de l'accès et du maintien des filles à l'école à travers des campagnes, la mise en place des Comités de veille autour des écoles pour le maintien des filles à l'école, l'affectation des femmes enseignantes en zones rurales, la construction de latrines séparées pour filles et garçons et le lancement du concept « Ecole, amie des enfants, amie des filles » ;
- Des Clubs de Mères d'Elèves Filles (CMEF) ont été créés dans plus de 15 Directions régionales de l'éducation et mènent des actions pérennes d'accompagnement des filles dans les écoles et dans la

communauté (protection, assistance, ...). Les CMEF constituent aujourd'hui le meilleur instrument de mobilisation des communautés autour de l'école ;

- L'école obligatoire est une réponse à la scolarisation des filles car tous les enfants doivent aller à l'école de 6 à 16 ans.

La Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) concerne 810 000 enfants à scolariser à la rentrée 2015-2016. Pour les y accueillir, ce sont 529 salles de classe au préscolaire, 2 753 en primaire soit un total de 3 282 classes programmées. Quant au secondaire 82 collèges ouvriront leurs portes. Au plan des ressources humaines, ce sont 36 934 agents qui ont été recrutés pour cette phase préparatoire dont 29 597 instituteurs, 5 557 professeurs de lycées et collèges et 1 780 personnels administratifs :

- Le vote à l'Assemblée Nationale de la loi rendant l'école obligatoire le 17 septembre 2015 qui renforce les actions de protection de l'enfant et particulièrement de la fille à qui est encore refusé le droit à l'éducation.

Les parents qui violent la présente loi subiront une peine de prison de 2 à 6 mois et une amende" pouvant aller jusqu'à "500.000 FCFA (762 euros)" ou "l'une ou l'autre de ces deux peines seulement ;

- *Les Collège de proximité avec des professeurs bivalents*

L'objectif poursuivi par l'État à travers cette réforme est de rapprocher les établissements d'enseignants des familles des apprenants pour éviter le déplacement des élèves et les cas de grossesses des jeunes filles éloignées de leurs parents. A cet effet, plusieurs collèges de proximités ont été construits dans les localités du pays. Dans chaque collège de proximité, il y aura 5 professeurs bivalents affectés par classe de sixième. Car un professeur a été formé pour enseigner deux matières, toute chose qui réduirait de nombreuses charges financières de l'État. 780 professeurs bivalents et le personnel administratif sont déjà prêts pour la rentrée scolaire 2015-2016;

- Le lancement de la Campagne zéro grossesse à l'école depuis février 2013;
- La promotion de l'excellence au féminin avec le Prix d'excellence pour 150 meilleures élèves filles au Certificat d'Etudes Primaire Élémentaire, 100 au BEPC et 50 au BAC (août 2014);
- 49, 7% d'écoles publiques sont dotées de cantines scolaires.

Au niveau de la **lutte contre les stéréotypes** :

- Les Manuels scolaires ont été révisés et ne contiennent plus de stéréotypes sexistes et autres clichés réducteurs. Grâce aux efforts conjugués de l'ensemble des acteurs, la problématique du genre a été intégrée dans les curricula sur la période 2009-2012.
- Les enseignants ont bénéficié de formations en Genre qui leur permettent de l'intégrer à la pédagogie. Des enseignantes ont été formées sur la protection des filles au niveau des écoles en 2014

En matière **d'alphabétisation**, le Gouvernement veut réduire le taux d'analphabétisme de 40 à 20% d'ici 2020. Pour ce faire, des programmes d'alphabétisation sont menées dans les différents secteurs d'activités des femmes (marchés, coopératives etc...).

Des Institutions de Formation et d'Education Féminine (IFEFF) sont chargées de la formation et de l'encadrement des filles non scolarisées ou déscolarisées et de femmes non ou peu alphabétisées. De novembre 2013 à juillet 2014, 1 446 femmes, ont bénéficié des prestations des IFEFF dont 1166 en alphabétisation, 225 en pâtisserie, 25 en comptabilité simplifiée.

V/ LES DEFIS

- l'accès
- la survie scolaire
- la protection des filles à l'école

- la gouvernance de l'éducation des filles (coordination des interventions des partenaires du ministère en matière d'éducation)
- le financement de l'éducation des filles

VI/ LES PERSPECTIVES

- l'intensification de la politique relative au maintien des filles à l'école, de la lutte contre les violences et les grossesses en milieu scolaire ;
- la construction sur la période 2013-2016 de 11 lycées d'excellence de filles avec internat, 5 lycées simples de filles avec internat et 79 collèges de proximité ;
- la pérennisation des cantines scolaires et l'organisation des femmes productrices de cultures vivrières autour des cantines ;
- le renforcement des programmes d'alphabétisation pour une plus grande autonomisation des femmes ;
- le développement d'une nouvelle stratégie de promotion de l'éducation des filles relative à la création d'une Direction de la Promotion de l'Education des Filles au sein du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, d'un Conseil National de l'Education des Filles, d'un Fonds National de Soutien à l'Education des Filles (FNSEF).

Conclusion

Mesdames et messieurs, le Gouvernement ivoirien fait de la scolarisation des filles une de ses priorités en entreprenant des actions pour leur donner la chance de réussir leurs études. La politique de scolarisation obligatoire effective cette année scolaire 2015-2016 va permettre, assurément, à tous les enfants de Côte d'Ivoire et surtout aux filles d'aller à l'école pour devenir les agents de développement de leur pays.



**Campagne de sensibilisation pour la scolarisation de fille
et contre les grossesses précoces**



Distribution de kits scolaires dans une école primaire publique



Les meilleures filles du concours Miss Mathématiques au lycée des jeunes de yopougon en présence de la première dame et de la Ministre Kandia Camara



Cérémonie de récompense des meilleures filles aux examens scolaires



**Visite de Mourhino, Ambassadeur de Bonne Volonté du PAM
visite une Cantine scolaire dans une école à Yamoussoukro**



CARTE DE LA COTE D'IVOIRE





« *Redevabilité des Etats quant à leurs obligations de scolarisation des filles* », **Dior Fall Sow**, Magistrate, Présidente Honoraire de l'Association des Juristes Sénégalaises, Consultante auprès de la Cour Pénale Internationale

L'éducation est reconnue comme un droit fondamental mais des millions d'enfants en sont privés, alors même que la scolarisation est un facteur de développement. La situation de la scolarisation des filles reflète le degré de liberté et de démocratie d'un pays.

Les États se sont donc engagés par de nombreux instruments internationaux contraignants à assurer un enseignement primaire obligatoire et gratuit.

Mais de nombreux États ne respectent pas leurs engagements, alors même qu'ils ont une obligation de redevabilité.

Connaitre ces engagements est nécessaire pour obliger les Etats à les respecter.

Redevabilité des Etats quant à leurs obligations de scolarisation des filles

Dior Fall Sow, Magistrate, Présidente Honoraire de l'Association des Juristes Sénégalaises, Consultante auprès de la Cour Pénale Internationale

L'éducation est un droit humain fondamental pour tous les enfants, reconnu dès 1948 dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, il a été accepté par de nombreux gouvernements à travers le monde.

Aujourd'hui, des millions d'enfants dans le monde, particulièrement en Afrique, sont privés de leur droit à l'éducation et n'ont pas la possibilité d'accéder aux connaissances, compétences et capacités nécessaires qui leur permettraient d'être autonomes et de jouer un rôle plus égalitaire dans la société. Il s'agit d'une violation d'un droit fondamental. Les filles en sont les premières victimes.

La scolarisation des filles, facteur de développement, est devenue un des grands enjeux du millénaire. Dans les pays où l'éducation des femmes progresse :

- la mortalité infantile et la surnatalité baissent,
- la propagation des pandémies est mieux maîtrisée,
- une femme instruite peut à son tour éduquer ses enfants.

Enfin, il est établi que le niveau d'instruction des filles reflète le degré de liberté et de démocratie d'un pays.

L'importance de la scolarisation des filles a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et de documentation. Cet intérêt manifesté au niveau international et régional, suite aux engagements pris par les Etats, a permis de réaliser d'importants progrès dans certains aspects de la scolarisation des filles. Il reste cependant beaucoup d'efforts à faire, pour la réalisation des objectifs liés à l'égalité entre les sexes.

Plusieurs textes internationaux avaient déjà reconnu la nécessité d'accorder une protection spécifique aux enfants :

- Déclaration de Genève de 1924 sur les droits de l'enfant,
- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,
- Déclaration des droits de l'enfant de 1959.

Ces traités, non créateurs d'obligations juridiques pour les Etats, suscitaient des engagements à caractère moral. Ce n'est qu'à partir de 1979 que sont élaborés différents instruments internationaux et régionaux ayant une valeur contraignante pour les Etats. Ces instruments, une fois ratifiés par les Etats, les mettent dans l'obligation juridique de les appliquer.

Il s'agit, entre autres, de :

- l'article 5 de la Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) qui dispose :

« Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour :

- a) *Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes. »*

- L'article Article 28 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE), qui prévoit :

« 1. Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation,....»

Ce droit à l'éducation, en vertu de l'article 23 de la Convention internationale des droits de l'enfant, s'étend à tous les enfants y compris les enfants handicapés.

- L'article 11 de la Charte africaine pour le bien être de l'enfant africain qui, dans ses alinéas 1, 2, 3, précise :
 - ✓ le droit de l'enfant à l'éducation,
 - ✓ le contenu de cette éducation,
 - ✓ les mesures appropriées que doivent prendre les Etats parties à la présente Charte en vue de parvenir à la pleine réalisation de ce droit,
 - ✓ la nature de leurs engagements.

Les États parties aux différents instruments internationaux et régionaux, pour tous les enfants, ont pris des engagements. Ils ont donc l'obligation :

- de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit,
- d'encourager l'organisation de différentes formes d'enseignements secondaires accessibles à tout enfant,
- d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun.

Ils doivent donc rendre compte des mesures prises, conformément aux normes, minimales fixées par ces instruments, en vue :

- de réexaminer leurs lois nationales relatives aux enfants,
- d'évaluer leurs services sociaux et leurs systèmes juridiques, sanitaires et éducatifs ainsi que le montant des crédits qui leur sont alloués.

Cette redevabilité des Etats, quant aux mesures prises, devra figurer dans les rapports réguliers envoyés aux différents comités. Ils doivent faire l'état de la situation des droits de l'enfant dans leur pays, sur l'adoption et le respect des normes des différents instruments juridiques ratifiés.

L'analyse des politiques et stratégies nationales de développement du secteur éducatif, élaborée par les Etats africains, révèlent, compte tenu du contexte social, qu'elles ne suffisent pas, à elles seules, à atteindre l'équité genre dans l'accès, le maintien et la réussite des filles aux différents niveaux de l'éducation.

Maintenir les filles dans le circuit formel de l'éducation est un défi majeur des autorités en charge dans nos pays. Même s'il est noté de réels progrès, Il faut reconnaître que l'inscription des filles au début de l'année scolaire n'est pas une garantie de leur présence quotidienne à l'école. La pauvreté, les conflits armés, le travail des enfants, les violences de toutes sortes, sont les obstacles qui freinent la scolarisation des filles et leur maintien à l'école.

L'éducation des filles se heurte encore à l'inégalité liée au genre, dans nos sociétés qui assignent des rôles sociaux différenciés aux femmes et aux hommes. Les femmes sont confrontées aux préjugés qui les empêchent d'accéder aux mêmes opportunités que les hommes.

Les gouvernements devraient redoubler d'efforts pour le respect de leurs engagements aux fins de lutter, contre la pauvreté, véritable obstacle à la scolarisation des filles, et surtout pour l'éradication des pratiques qui pourraient donner lieu à une discrimination basée sur le sexe.

Il convient de noter que c'est au niveau des facteurs socioculturels, que se trouvent les plus profondes et graves inégalités qui d'une part, ont de lourdes conséquences sur la capacité des filles à accéder et à rester à l'école, et d'autre part, violent leurs droits fondamentaux.

Le changement des mentalités et de certains comportements est l'un des plus grands défis auxquels se heurte l'éducation des filles, mais aussi l'un des problèmes les plus complexes à aborder et à résoudre.

Dans la plupart des sociétés africaines, s'agissant de la répartition des rôles traditionnellement assignés à chaque sexe, les tâches ménagères et domestiques incombent aux filles et aux femmes. En outre, il est jugé plus important, dans les situations de pauvreté ou d'incapacité des parents à travailler pour cause de maladie comme le VIH/SIDA, d'avoir des filles à la maison pour s'acquitter des tâches domestiques et prendre soin de la famille que celui de les inscrire et de les laisser à l'école.

Ces normes sociales discriminatoires et les stéréotypes sexistes, reconnus comme des obstacles majeurs à la réalisation de l'égalité des sexes et du respect des droits des femmes et des filles, sont toujours présentes. Il s'y ajoutent l'émergence et la mobilisation de forces conservatrices et de groupes extrémistes qui rejettent de plus en plus les notions d'égalité des sexes et de droits des femmes et des filles dans le but de réduire leurs droits, de perpétuer les stéréotypes en matière de répartition des rôles par sexe, en leur interdisant de prendre part à la vie publique, y compris dans les structures éducatives, le marché du travail et la politique.

Pourtant, les Etats Parties à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, en vertu des dispositions de son article 21.1 doivent :

« prendre toutes les mesures appropriées pour abolir les coutumes et les pratiques négatives, culturelles et sociales, qui sont au détriment du bien-être, de la dignité, de la croissance et du développement normal de l'enfant, qu'il s'agisse de coutumes et pratiques préjudiciables à la santé, voire à la vie de l'enfant, et de toutes celles qui constituent une discrimination à l'égard de certains enfants, pour des raisons de sexe ou autres raisons. »

Ces mêmes dispositions se trouvent dans la CDE, la CEDEF, et dans le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des Femmes de 2003 (Protocole de Maputo).

L'une des pratiques culturelles, véritable obstacle à la scolarisation des filles et à leur maintien à l'école est celle des mariages précoces. Tant que ces pratiques continueront, les problèmes subsisteront dans ce domaine.

Concernant ces pratiques, il n'est que temps que les Etats soient interpellés quant à leur redevabilité, par rapport à leurs engagements et aux obligations qui en découlent. Il est important de rappeler les dispositions de certains instruments juridiques internationaux et régionaux qu'ils ont ratifiés, à savoir, entre autres : la CEDEF, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Déclaration de Bamako du 29 Mars 2001, le Protocole de Maputo. Ces textes obligent, respectivement, les Etats à :

- accorder, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme :
 - le même droit de contracter un mariage pour les femmes et les hommes,
 - le même droit de choisir librement son conjoint et de ne contracter un mariage que de son libre et plein consentement.
- déclarer que les fiançailles et les mariages d'enfants n'ont pas d'effets juridiques,
- prendre toutes les mesures nécessaires, y compris des dispositions législatives, afin de fixer un âge minimal pour le mariage.

- Interdire les mariages et les fiançailles d'enfants ;
- prendre des mesures concrètes, y compris des dispositions législatives, pour fixer à 18 ans l'âge minimal du mariage.
- exiger que le consentement, des futurs époux, doit être manifesté librement. Dans le cas contraire, déclarer que le mariage est nul et que tout acte sexuel sera considéré comme violence sexuelle.
- veiller à ce que l'homme et la femme jouissent de droits égaux et soient considérés comme des partenaires égaux dans le mariage. A cet égard, les États adoptent les mesures législatives appropriées pour garantir qu'aucun mariage ne sera conclu sans le plein et libre consentement des deux époux,
- décider que l'âge minimum de mariage pour la fille est de 18 ans.

Malheureusement, les Etats parties à ces différents textes, ne respectant pas leurs obligations en la matière, le mariage précoce a été identifié à plusieurs reprises comme une des principales causes du décrochage scolaire des filles : Cette pratique est répandue dans la plupart des régions d'Afrique avec des taux variant entre 60 % et 32 % de filles mariées avant l'âge de 18 ans.

Selon le Fonds des Nations Unies pour la Population, si l'on n'agit pas pour inverser la tendance, ce sont plus de 140 millions de filles qui seront mariées entre 2011 et 2020, dont 50 millions avant l'âge de 15 ans. Cela représente 14,2 millions de filles par an, soit 39 000 mariages précoces par jour. Cela laisse aussi deviner toutes les conséquences graves sur la santé de ces filles (grossesses précoces, VIH/sida, etc.), mais également sur leur éducation. En effet, lorsqu'une fille scolarisée se marie tôt, elle doit généralement quitter l'école, perdant toute possibilité de pouvoir prendre, dans sa vie d'adulte, des décisions concernant son travail, sa santé, son bien-être et celui de ses enfants.

Ces mariages d'enfants, particulièrement fréquents en Afrique subsaharienne sont beaucoup plus fréquents en zone rurale qu'en zone urbaine.

Il convient de souligner qu'en raison du lien qui existe entre les mariages d'enfants et l'enregistrement des naissances, dans les pays où les taux d'enregistrement des naissances sont faibles, il est difficile, voire impossible, de connaître l'âge des enfants qui sont mariés. Cela rend encore plus complexe la mesure du nombre de mariages avant 18 ans, déjà sous-estimé du fait de leur caractère illégal dans de nombreux pays.

Les différents instruments internationaux ratifiés par les Etats reprennent la définition de l'enfant telle qu'indiquée dans la CDE, à savoir :

«tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable».

Dans la logique de cette Convention, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a insisté sur le fait que l'âge minimal du mariage devait être de 18 ans pour les garçons et les filles, avec ou sans le consentement parental. Cette position est également celle de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, qui stipule clairement que le mariage ne saurait se faire avant l'« âge nubile » et sans le « libre et plein consentement » des époux.

Malheureusement, dans de nombreux pays africains, l'âge du mariage, en droit, reste fixé à 16 ans, en violation des dispositions des différents instruments internationaux et régionaux. En outre, même s'il existe, dans la loi nationale, une conformité avec l'âge légal fixé par les Conventions et autres instruments, les mariages d'enfants ou mariages forcés continuent d'être organisés.

Dans les pays en développement, encore une fille sur neuf, soit 12% d'entre elles, se marie avant l'âge de 15 ans et 34% se marient avant leur 18^{ème} anniversaire. Dans les pays les moins avancés, ces proportions augmentent : 17% des filles se marient avant 15 ans et 47% avant 18 ans.

Ce problème ne saurait être négligé. Des études ont montré que ce phénomène des mariages précoces a eu des conséquences significatives sur l'atteinte de 6 des 8 Objectifs du Millénaire, tels que : l'éradication de l'extrême pauvreté et la faim ; l'éducation primaire pour tous; la promotion de l'égalité de genre et

autonomisation des femmes, la réduction de la mortalité infantile ; l'amélioration de la santé maternelle ; la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et autres maladies.

Cette situation résulte du fait que malgré les nombreux engagements des Etats, au cours des 20 dernières années, il existe toujours un profond décalage entre le cadre normatif mondial et son application sur le terrain. Force est de constater l'absence d'une réelle volonté politique pour reprendre dans les lois politiques et stratégies nationales, les normes et principes en matière de droits fondamentaux concernant les divers domaines critiques. Les Etats mériteraient d'être interpellés sur ce point.

Il faut aussi noter que malgré l'ampleur et la gravité du phénomène des mariages précoces, ce n'est que depuis le début du XXIème siècle que l'on voit apparaître les premières études internationales sur les mariages des enfants, reconnaissant ce phénomène comme violation des droits de l'enfant et frein majeur au développement.

Dans le cadre des réflexions sur les objectifs de développement post-2015, le sujet a émergé au plus haut niveau. Il est évident que ces objectifs ne pourront être atteints si les droits des filles et la lutte contre les mariages d'enfants n'occupent pas une place centrale dans l'agenda post-2015 qui sera fixé par la communauté internationale.

L'instauration des droits des filles et l'éradication des mariages précoces ne pourront être effectives que si les mentalités évoluent et changent. Cela devra se faire par l'éducation, dès le plus jeune âge, au niveau des familles, de l'école, de la société, à cette culture du respect de l'autre. Les hommes et les garçons doivent remettre en question les normes sociales discriminatoires et les stéréotypes sexistes et encourager des normes positives d'égalité des sexes, de non-violence et de respect.

L'éradication des normes sociales discriminatoires et des stéréotypes sexistes doit être une priorité.

Recommandations

Les actions tendant à instaurer l'égalité de genre en matière d'éducation doivent susciter une étroite coopération de tous les acteurs concernés et à tous les niveaux (international, national, communautaire, individuel). Elles doivent porter entre autres sur :

- L'amélioration de l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité, dans un environnement propice et sûr, à la fois pour les filles et pour les garçons ;
- Le développement et la mise en œuvre de législations efficaces pour combattre le fléau, notamment :
 - l'harmonisation des législations nationales avec les instruments internationaux et régionaux ratifiés par les Etats,
 - L'uniformisation de l'âge du mariage pour les filles et les garçons et l'application des sanctions, en cas de non-respect des dispositions figurant dans les instruments ratifiés par les Etats.
- La lutte contre les facteurs socioculturels et stéréotypes, freinant la scolarisation des filles et leur maintien à l'école impose de prendre les mesures appropriées pour :
 - le renforcement des initiatives africaines destinées à faire tomber les barrières sociales, culturelles et autres bloquant l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation ;
 - l'engagement pour une remise en question des normes sociales et culturelles à travers une mobilisation forte des filles, des garçons, des parents (pères et mères), des dirigeants politiques et leaders religieux pour qu'ils modifient les pratiques qui sont sources de discrimination à l'égard des filles et pour que des perspectives sociales, économiques et civiques soient offertes aux filles et aux jeunes femmes ;
 - l'implication, la responsabilisation effective des populations ciblées,
 - la mobilisation de "vecteurs d'opinion" prêts à prendre en charge puis à "relayer" les éléments d'une politique centrée sur la promotion scolaire du groupe féminin.

- la revalorisation de l'image de la femme dans les manuels scolaires, les médias, en les remplaçant par la diffusion d'exemples de femmes modèles.
- l'appui aux filles déjà mariées à travers des possibilités de scolarisation et/ou de formation professionnelle ;
- l'accès à des informations et des services en matière de santé (y compris la prévention de l'infection au VIH) ;
- la protection contre toutes les formes de violences à l'égard des filles.
- l'échange de bonnes pratiques au niveau national, régional et international.

➔ *"Filles/garçons dans l'école française : De la séparation à l'indifférenciation, à la reconnaissance de stéréotypes : Le défi éducatif de l'Egalité »* **Jean-Louis Auduc**, Professeur agrégé d'Histoire

La question de la mixité fille-garçon ne relève pas d'une obligation légale mais d'une coutume... La mixité à l'école en France n'a pas été pensée. « Jules Ferry et Napoléon Bonaparte n'ont pas été pacsés ». Il existe ainsi en France des classes non mixte.

Un rapport de 2013 explique que la mixité dans les écoles a été instaurée dans les années 60 pour faciliter la gestion, plus que par principe.

L'indifférenciation des élèves qui sont considérés comme neutre a entraîné une neutralisation du corps au sein du système scolaire, sauf en EPS. Les statistiques sont élaborées sans distinction filles-garçons alors que les établissements devraient élaborer des statistiques basées sur le sexe pour comparer les résultats et le climat scolaire.

En 2015, les parcours scolaires entre les filles et les garçons sont différents en France. Il faut se demander pourquoi et comment y remédier.

Filles/garçons dans l'école française : De la séparation à l'indifférenciation, à la reconnaissance de stéréotypes : Le défi éducatif de l'Egalité

Jean-Louis AUDUC

Mon intervention va essayer d'analyser les causes qui peuvent expliquer pourquoi l'école française et ses dispositifs ne cessent de contribuer à accentuer les stéréotypes, les assignations à résidence des filles comme des garçons.

Trois causes me semblent devoir être étudiées :

- Une mauvaise gestion de la mixité dans les classes qui n'a pas été pensée, réfléchie en terme de démarches pédagogiques et de « Vivre ensemble » ;
- Le développement d'analyses visant à l'indifférenciation des sexes à l'école qui, en fait, ont débouché sur une aggravation des stéréotypes ;
- Une politique de gestion de l'orientation des filles comme des garçons inadéquate, voire totalement contre-productive.

I) Une mixité non gérée

Notre système éducatif « né » de deux pères Jules Ferry pour le primaire, Napoléon Bonaparte pour le lycée a d'abord été basé sur l'exclusivité des garçons pour le secondaire, puis la séparation.

Ce n'est qu'en 1861 que Julie DAUBIE fut la première bachelière, soit 53 ans après la création du baccalauréat en 1808.

Ce n'est que dans les années 1920 qu'il y eut unification des cursus en lycée pour les garçons et les filles, mais restaient des établissements pour filles et des établissements pour garçons.

Les « classes nouvelles » de 1946 à 1953 essayèrent de penser ce que pourrait apporter aux uns et autres une mixité réfléchie et pensée en terme de pédagogie et de comportements. Les innovations menées ne furent pas prises en compte.

L'introduction de la mixité dans les classes dans les années 60 a été un non événement qui n'a donné lieu à aucune polémique, aucun débat, aucune interrogation. Elle n'a pas été pensée, mais a simplement été une réponse pratique à la massification de l'enseignement. C'est pourquoi, à l'adresse de ce qui s'est passé dans la plupart des pays européens, il n'y a eu aucune loi en France sur cette question.

Comme le dit le rapport de l'Inspection générale de l'éducation de mai 2013 (Rapport n°2013-41) « *L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements* » (pages 10-12) : « *Le principe de la mixité scolaire s'impose aujourd'hui comme une évidence. Elle est pourtant récente dans la longue histoire de l'école. Tous ses effets n'ont pas été prévus ni anticipés. Et elle reste inachevée. **Les défauts observés tiennent en partie aux conditions dans lesquelles la mixité a été construite, fruit des circonstances plus que d'un choix politique....*** »

Dans les années soixante, la mixité s'est développée puis imposée pour des facilités de gestion, plus que pour des raisons de principe, pour faire face à la croissance des effectifs liée à la démocratisation de l'enseignement, plus que pour assurer l'égalité et l'harmonie entre les sexes, pour des raisons matérielles plus que pédagogiques. On peut parler de cohabitation plus que d'une véritable mixité. »³

C'est une simple circulaire du 3 juillet 1957 qui introduit la mixité comme un choix pragmatique justifié par les expériences passées, imposé par la pénurie de locaux et d'enseignants : « *Cette crise de croissance de notre enseignement du second degré, qu'aggravent dès la rentrée prochaine les effets de la forte natalité d'après guerre, nous projette dans une expérience que nous ne conduisons pas au nom de principes, d'ailleurs passionnément discutés, mais pour servir les familles au lieu le plus proche de leur domicile ou dans les meilleures conditions pédagogiques* ». Pour réduire « les inconvénients » de la coéducation, la circulaire recommande une répartition équilibrée des sexes dans la composition et l'encadrement des classes. »⁴

C'est pourquoi la mixité garçons-filles dans les classes peut être définie plus comme une « coutume » que comme une obligation. Elle ne figure pas comme une loi réglementaire intangible dans le « Code de l'Education ».

L'obligation de mixité ne fait donc pas partie des règles imposées à tout établissement scolaire, qu'il soit public ou privé sous contrat, qui sont actuellement :

- Obligation d'enseigner les programmes scolaires en vigueur (cette « *culture commune et partagée* » de la Charte de la laïcité)
- Respect des procédures nationales d'évaluation et d'orientation
- Niveau de qualifications des enseignants et des personnels de direction
- Respect de conditions et de sécurités adéquates

C'est ce qui explique qu'il reste des collèges/lycées publics non mixtes (Par exemple, La Légion d'Honneur à Saint-Denis (93) et que chaque année des contrats soient signés par l'Etat avec des établissements privés non mixtes qui se créent...

³ « *L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements* » Rapport Inspection générale de l'Education nationale. Mai 2013

⁴ « *Fonctionnement des établissements mixtes* », circulaire aux recteurs du 3 juillet 1957, BOEN n°28 du 11 juillet 1957.

Vous comprendrez que je souhaiterais **que la mixité filles-garçons** fasse partie des **obligations** inhérentes à tout établissement financé par l'Etat.

De plus cette mixité non pensée et non gérée a conforté une **indifférenciation** des élèves non considérés comme dans le genre : garçons ou filles.

L'inspection générale de l'Éducation nationale a reconnu en 2013 cette situation dans le rapport déjà évoqué:

« Cette mixité a été d'autant moins interrogée dans ses principes et ses effets que la vision républicaine et universaliste propre à l'école française tend à occulter les différences, qu'elles soient liées à l'appartenance sociale, culturelle ou sexuelle. Aujourd'hui, l'élève est considéré non pas dans son identité de genre, comme être féminin ou masculin, mais dans une neutralité qu'a favorisée la neutralisation du corps dans l'espace scolaire. [...] »

La mixité, réduite à une éducation dispensée sur les mêmes bancs et dans les mêmes murs, ne suffit pas à assurer l'égalité entre les sexes. L'égalité de traitement entre les sexes, telle qu'elle est promue par les textes sans être toujours appliquée dans les pratiques, ne suffit pas à garantir une égalité des résultats. Le principe formel d'un droit égal à l'éducation pour les deux sexes n'épuise pas l'exigence d'une éducation à l'égalité entre eux. »⁵

II) Une indifférenciation qui empêche des statistiques sexuées dans les établissements scolaires

Cette indifférenciation a conduit pendant des dizaines d'années à ne pas mettre en place des **indicateurs sexués** dans les établissements scolaires.

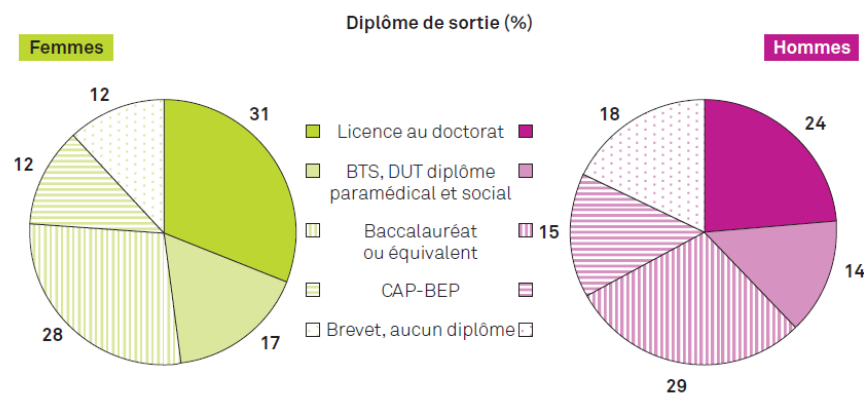
Cette absence n'a été combattue que très récemment puisque ce n'est que la circulaire de rentrée 2011 de l'Éducation nationale qui impose à tous les établissements scolaires « la mise en place d'indicateurs sexués sur les violences mais aussi sur les résultats scolaires des élèves »⁶ afin de leur permettre de pouvoir analyser leur situation et de prendre cette dimension en compte dans l'élaboration de leurs projets pédagogiques.

Combien d'établissements l'ont appliqué ?

Cette absence de statistiques sexuée a conduit à deux situations lourdes de conséquence.

- 1) Une sous-estimation de l'échec scolaire masculin précoce que montrent bien ces deux documents :

► À la sortie du système éducatif, les femmes sont plus diplômées



Lecture : en moyenne sur 2010, 2011 et 2012, 31 % des femmes sorties du système éducatif sont titulaires d'une licence ou d'un diplôme supérieur, contre 24 % des hommes.

⁵ (L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements, Rapport - n° 2013-041. Mai 2013. Inspection générale de l'éducation nationale.)

⁶ Circulaire de rentrée 2011 de l'Éducation nationale. B.O.E.N. du 5 mai 2011.

« En France, l'écart de performance en compréhension de l'écrit entre les sexes s'est creusé entre les cycles PISA 2000 et PISA 2012, passant de **29 à 44 points de différence** en faveur des filles. » (Analyse PISA 2012 pour la France . OCDE Décembre 2013)

2) Une absence de réflexion sur les comportements différenciés filles-garçons au collège

Dans son ouvrage de 2011, « *La fabrique des garçons* », Sylvie AYRAL a attiré notre attention sur la nécessité **d'une lecture sexuée** des statistiques des sanctions afin de ne pas conforter les stéréotypes des uns et des autres.

« « Dans treize collèges enquêtés récemment, aux caractéristiques socio-scolaires très différentes, les garçons représentent de 74% à 89% des élèves punis et de 85,2% à 100% des élèves sanctionnés pour violence physique.**Pourquoi cette surreprésentation masculine n'attire-t-elle pas l'attention des équipes éducatives alors que le ministère de l'Education Nationale réaffirme à chaque rentrée scolaire le principe de l'égalité des sexes** et que les effets négatifs des punitions données de manière excessive sont démontrés depuis longtemps ?... Dans les faits, l'univers scolaire apparaît comme un lieu de confrontations intersexes et d'activation de stéréotypes de genre (représentation de soi en tant qu'homme ou en tant que femme) plutôt que de coéducation des sexes. Garçons et filles partagent la classe en deux espaces distincts, ne mangent pas ensemble, ne fréquentent pas les mêmes endroits dans la cour, même si cela n'empêche ni les amitiés, ni les flirts, ni les amours qui se déroulent sur un fond de « guerre des sexes »... En définissant les infractions et en punissant les garçons, l'institution scolaire stigmatise ces derniers et **les consacre collectivement dans leur « virilité »**. Elle renforce l'inégalité entre sexes dans laquelle s'inscrit en creux l'invisibilité des filles. »⁷

Sylvie AYRAL rajoute en pensant à des différents rites de « sorties de l'enfance » qui existent pour les filles comme pour les garçons dans d'autres pays :

« Pour les garçons la sanction est un véritable rite de passage qui permet à l'heure de la construction de l'identité sexuée, d'affirmer avec force sa virilité, d'afficher les stéréotypes de la masculinité, de montrer que l'on ose défier l'autorité »⁸

III) Une fracture sans précédent des métiers choisis non traitée où la différence n'est plus seulement sciences/lettres, mais à l'intérieur des sciences

« Il y a un vrai risque pour notre société de voir une division du travail entre des métiers travaillant sur l'humain et la vie quotidienne très massivement féminisés et des métiers "techniques" ou financiers "réservés" au monde masculin. »⁹

Ces comportements posent d'autant plus question que quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons au baccalauréat (89,2 % contre 84,6 %, tous baccalauréats confondus). Concernant les baccalauréats généraux, les chiffres actuels sont clairs : le pourcentage d'une classe d'âge de filles obtenant un baccalauréat général est de 44,1% contre 32,3% pour les garçons soit près de 12 points de différence !

Comme le dit Françoise VOUILLOT, Maître de conférences en psychologie à l'INETOP/CNAM : « En résumé les filles sont sur-représentées dans les filières littéraires, sociales, du droit, de l'architecture, de l'enseignement, du soin, de la santé, de la communication, les garçons le sont dans les filières techniques et scientifiques. Le processus d'orientation, au fil des différentes étapes, spécialise donc les deux classes de sexe vers des contenus de connaissances et de compétences différents »¹⁰

Deux bémols aux réflexions qui vont suivre concernant la fracture actuelle des métiers :

⁷ Sylvie AYRAL « Sanctions et genre au collège » Socio-logos, Revue de l'Association française de Sociologie, 5/2010. <http://socio-logos.revues.org/2486>

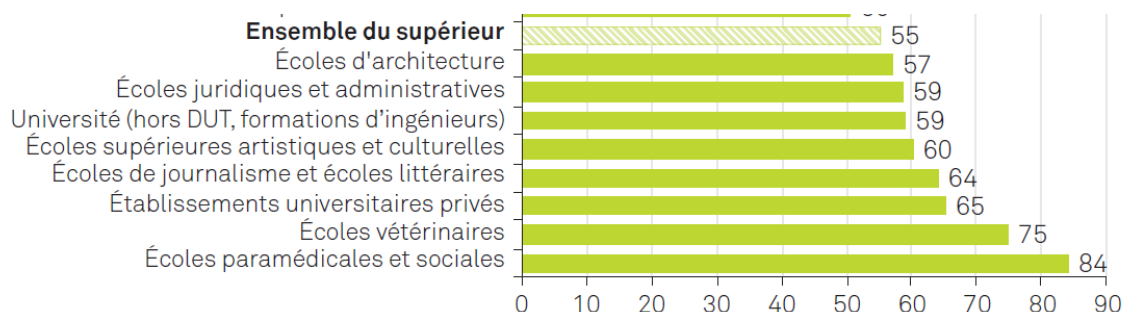
⁸ Sylvie AYRAL *La fabrique des garçons*. PUF 2011

⁹ Jean-Louis AUDUC « Dix conseils pour bien gérer la mixité garçons-filles dans la classe » sur www.lecafedepedagogique.net.

¹⁰ Françoise VOUILLOT « L'orientation des filles et des garçons sous la loi de la différence » in Revue « Questions d'Orientation » n°4. Décembre 2012, pages 55-64.

- Peu de personnes faisaient des remarques quand un certain nombre de métiers que nous allons évoquer était exclusivement masculinisés, je pense notamment à magistrats, vétérinaires, avocats ou architectes... Un certain nombre de lamentation sur la « féminisation outrancière » de ces métiers sont donc parfaitement hypocrites
- Ce n'est pas parce que les filles accèdent à un niveau de qualification supérieure aux garçons (54% des doctorats obtenus en 2014 le sont par des filles !) que leur salaire ne sera pas inférieur à celui des hommes, car, si je peux me permettre cette expression, la **rentabilité de leur diplôme sera moindre**. En effet, des études ont montré qu'à diplôme équivalent en médecine, architecture ou droit, la grande majorité des femmes choisissent la fonction publique et la grande majorité des garçons le secteur libéral. L'écart de salaire fonction publique/libéral ne cessant d'augmenter et se situant actuellement après 10 ans de carrière à 40%, on n'est pas près de voir la situation s'améliorer et ce, d'autant plus qu'aucune disposition n'est prise ou envisagée pour permettre aux femmes d'exercer dans le secteur libéral pleinement son métier et d'être mère.....

Il me semble important pourtant de réfléchir sur cette question des orientations différenciées sans se tromper de cibles, car dans ce cas, au lieu d'être efficaces, on risque de conforter les préjugés, les stéréotypes.



Paramédicales = Médecine, Odontologie, pharmacie...

Pourquoi cette fracture m'apparaît inquiétante ?

Si aucun changement n'intervient dans les flux actuels d'arrivée dans les métiers, voici, notamment un certain nombre de métiers qui auront un pourcentage d'hommes à 25% et moins....

- Pharmaciens
- Médecins
- Chirurgiens
- Dentistes
- Vétérinaires
- Magistrats
- Architectes
- Avocats
- Conservateur du Patrimoine
- Enseignants
- Journalistes

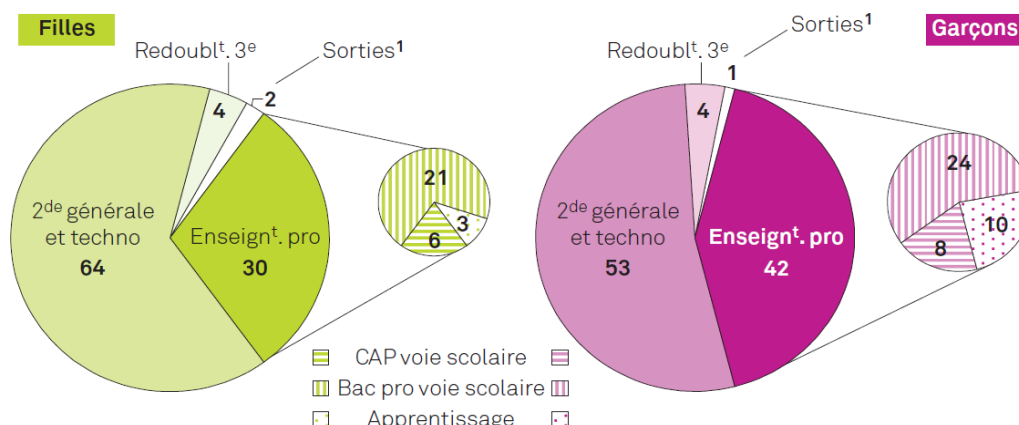
Toutes les études montrent que les différences d'orientation filles-garçons avant la seconde sont dues aux meilleurs résultats des filles, notamment le fait que moins de 20% des filles vont en apprentissage et en professionnel contre plus de 40% des garçons. D'ailleurs, il y a parité filles-garçons pour le niveau licence/master, mais les choix de filières, d'options et de formation diffèrent fortement.

Attention à des campagnes visant à orienter les filles vers le professionnel ou l'apprentissage. Veut-on qu'elles réussissent moins bien !

Comme le disait, lors d'une table ronde au salon de l'Etudiant 2013, une jeune fille d'un lycée du Val d'Oise, sans doute avec quelque exagération, mais elle reflétait un certain état d'esprit : « *Je ne comprends pas, j'ai l'impression qu'on pénalise les filles en les incitant, à grands renforts de publicité, à se diriger vers des secteurs comme le Bâtiment où il y a de plus en plus de suppressions d'emplois. Veut-on faire de nous des chômeuses ou veut-on nous renvoyer à la maison ?* »

► À la fin du collège, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique

Orientations prises en 2012 après la classe de troisième (%)

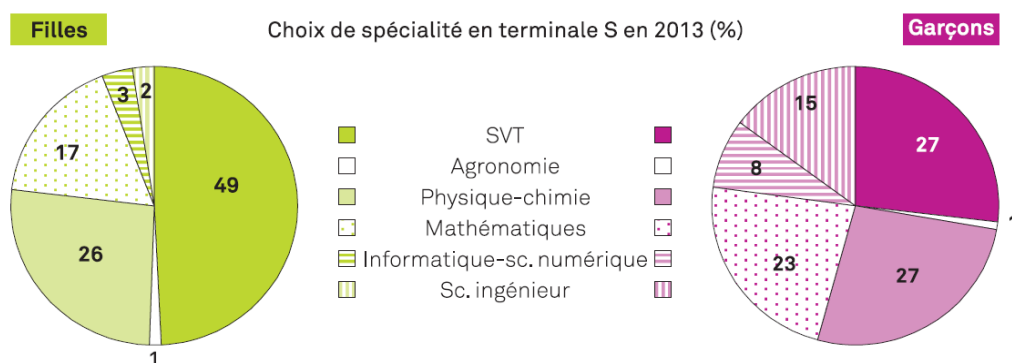


La fracture aujourd'hui plus que sciences/lettres **s'accroît à l'intérieur des sciences.**

Les filles sont en 2015 à parité avec les garçons dans la section S, et elles obtiennent plus de mentions TB ou B que les garçons, mais **leur choix de sciences** va vers les sciences de la vie et de la terre, les sciences appliquées, la médecine, etc...d'où elles éliminent peu à peu les garçons..

Pour être efficace, les campagnes en faveur des sciences pour les filles doivent donc tenir compte de cette nouvelle complexité.

Ce ne sont plus les filières, les sections qui fracturent, ce qui a été le cas auparavant, mais les options, ce qui nécessite un travail plus fin des enseignants



Source : Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur. Ministère de l'Éducation nationale. Mars 2015.

La vraie question reste cependant : Des campagnes concernant les métiers comme en France basées exclusivement sur les filles, est-ce une bonne démarche ?

Les études menées doivent pour le moins nous amener à réfléchir :

Comme le dit un rapport d'Eurydice, (Organisme de réflexion sur les systèmes éducatifs de l'Union européenne) « *Différence entre les genres en matière de réussite scolaire* » analysant les politiques menées en France :

« Le point faible des mesures actuelles résiderait dans le fait qu'elles se concentrent essentiellement sur les filles. Ainsi, alors que l'intérêt des filles pour la technologie suscite beaucoup d'attention, on s'intéresse moins aux garçons et à leur éventuel accès aux professions liées aux soins, à l'environnement, au droit, à la culture, à l'enseignement. [...] Les initiatives d'orientation sensibles à la dimension de genre ont tendance à cibler plus souvent les filles que les garçons. »¹¹

IV) Mener enfin des campagnes sur l'orientation en direction des garçons

Les garçons comme les filles désertent, les uns et les autres, des champs entiers concernant certains métiers : ce qui attire les uns repousse les autres et réciproquement.

Comme le dit Françoise VOUILLOT :

*« Quand on considère que la division sexuée de l'orientation et du travail fait problème, on affirme généralement que le problème se situe des filles et des femmes qui, dit-on, ne diversifient pas assez leurs choix notamment vers les filières et les métiers scientifiques et techniques industriels. **C'est oublier que les garçons sont encore plus résistants à s'engager dans les filières et professions dites « féminines »** »¹²*

On peut donc penser que les stéréotypes, les préjugés, les assignations à résidence continueront longtemps, tant qu'il n'y aura pas **de campagnes en direction des garçons** pour les inciter, par exemple, à se diriger vers les métiers de la santé, du droit, de l'architecture ou de la culture qui sont désertés aujourd'hui par les garçons.

Comme le disent les chercheuses de l'INETOP-CNAM :

*« L'écrasante présence d'une des deux classes de sexe dans une filière de formation et partant d'une profession, est généralement due à son évitement par l'autre sexe. **En se focalisant sur les "problèmes" d'orientation des filles**, on escamote l'analyse et l'interprétation des différences d'orientation entre les sexes en tant que produits des rapports sociaux de sexe et du genre-système hiérarchisé et hiérarchisant de normes de masculinité/féminité – **qui affectent tout autant l'orientation des garçons. C'est l'impact du genre sur les orientations des filles et des garçons qui devrait poser question et pas seulement le constat de la moindre présence des filles dans les filières scientifiques et techniques.** En conséquence, si la moindre attirance des filles pour les secteurs scientifiques et techniques est posée comme un problème, on doit également **questionner l'absence encore plus criante des garçons dans les secteurs du soin, de l'éducation et du social.** On doit se demander pourquoi cette facette de la division sexuée du travail et donc de l'orientation n'est, elle, quasiment jamais posée comme problème social, économique et politique. »¹³*

Puissent-elles être entendues et que les campagnes concernant l'orientation tiennent compte de leurs remarques !

Cela fera reculer les « assignations à résidence » de métiers et de comportements des uns et des autres...

Cela s'inscrira dans une démarche d'égalité permettant à chacune et à chacun d'aller le plus loin possible de ses potentialités.

¹¹ Rapport Eurydice de la Commission Européenne *Différence entre les genres en matière de réussite scolaire*. Bruxelles. 2010.

¹² Françoise VOUILLOT, op. cit.

¹³ Françoise VOUILLOT « L'orientation des filles et des garçons sous la loi de la différence » in revue *Questions d'Orientation* n°4. Décembre 2012, pages 55-64.

11h30 - 13h : 1ère Table ronde : Quels critères pour une éducation de qualité, non sexiste ?

Modératrice : **Martine Souvignet**



"Sortir de l'emprise du genre grâce à l'EPS" **Nina Charlier**, Responsable de la commission Mixité, Egalité Femmes du SNEP-FSU

L'EPS peut être un vecteur de déconstruction des stéréotypes, mais à l'inverse il peut aussi jouer sur cette construction.

Il est compliqué en EPS de gérer le groupe, un travail sur le regroupement des élèves doit toujours être fait. Il y a une forme de permissivité en EPS au niveau de langage, du contexte sportif, social, éducatif.

Historiquement, l'accès au sport a été difficile pour les femmes. Elles sont rentrées par effraction. Les pratiques qui étaient autorisées étaient celles qui ne dénaturaient pas la féminité (danse, gym, ..) Le XXème siècle a été l'âge d'or pour l'émancipation des femmes dans le sport. C'est lors des JO de Londres de 2012 que pour la première fois il y avait le même nombre d'épreuves pour les femmes et les hommes.

Les pratiques sportives sont différentes entre les filles et les garçons, très sexuées. Le sport et la morphologie sont liées, mais aussi le milieu culturel, le niveau de richesse,... Or, le sport est vecteur de socialisation et de différenciation pour les jeunes.

Il convient de s'intéresser au contexte médiatique et éducatif du sport. Il n'y a pas vraiment de visibilité des femmes sportives dans les médias. On y retrouve surtout des modèles sexistes et condescendants. Les femmes sont visibles quand un événement sportif est organisé pour une bonne cause (ex : course caritative) ou pour annoncer un événement sportif avec des publicités sexistes. D'un point de vue éducatif, l'activité sportive dépend du contexte social, de l'expérience corporelle.

La mixité dans l'EPS a été plus tardive que dans les autres disciplines ce qui n'a pas servi la pédagogie sportive, ni les modes de fonctionnement des cours d'EPS. Jusqu'en 1985, les cours étaient séparés entre les filles et les garçons. Ils n'avaient pas les mêmes programmes, ni les mêmes activités. Puis une culture commune a été instaurée avec la mixité des cours d'EPS ce qui a permis de développer la sensibilité des garçons et la confrontation des filles.

Le sport scolaire a aussi été mis en place le mercredi après-midi comme un prolongement du cours d'EPS, cela a permis de développer l'accès au sport pour les filles (400 000 filles concernées chaque année), mais aussi les pratiques en mixité. Par exemple, l'escalade se pratique par groupe de 4 avec 2 garçons et 2 filles.

Durant chaque séance d'EPS, il y a des problèmes concernant la relation filles-garçons. Il y a une illusion égalitaire : la mixité est indispensable mais pas suffisante. Inconsciemment, les enseignants séparent les filles et les garçons en faisant des niveaux par performance. Ils véhiculent des stéréotypes sur les qualités physiques des filles et des garçons.

Un curriculum informel est reconnu : les garçons utilisent l'espace et l'attention des professeurs, alors que les filles restent dans un coin. S'agissant des garçons non sportifs, ils sont sujets à des propos homophobes. Les stéréotypes sont véhiculés en sport, et les faveurs ou l'adoption d'un mode d'enseignement compassionnel envers les filles n'aident pas. Au contraire, il faut travailler sur la constitution d'équipes mixtes.

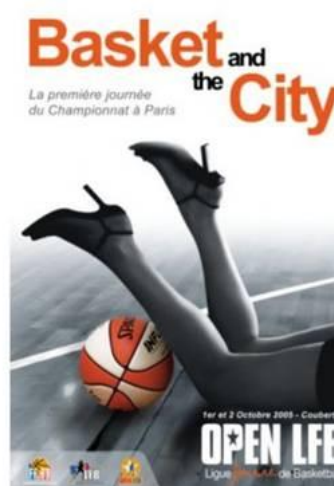
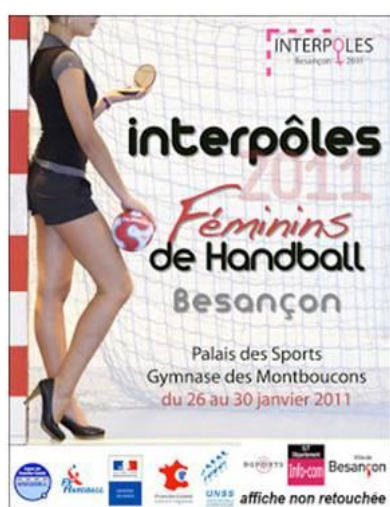
De plus, il n'y a aucune vigilance dans la mise en place des sections sportives. Seulement 37.4% de filles sont inscrites pour les sports individuels et 21% pour les sports collectifs. On constate aussi des inégalités de réussite au bac en sport entre les filles et les garçons.

L'EPS peut être un laboratoire de l'égalité filles-garçons sous certaines conditions, on peut changer l'école en changeant le sport. Le problème est que le sport est sous la pression des autres matières.



Sortir de l'emprise du
genre en EPS

Pratique sportive des jeunes selon le diplôme et le revenu des parents unité %			
	garçons	filles	ensemble
Niveau de diplôme des parents			
Sans diplôme	64	44	52
Inférieur au bac	71	55	65
Bac	77	71	75
Supérieur au bac	92	76	83
Revenu mensuel du foyer			
Inférieur à 1830 euros	71	45	60
De 1830 à 2745 euros	75	76	71
Supérieur à 2745 euros	83	74	80
Ensemble	77	60	69
Sources observatoire des inégalités 2003			





- Lutter contre l'illusion égalitaire
- Programmer des APSA diverses
- Lutter contre les inégalités de résultats
- Lutter contre les stéréotypes
- Développer les compétences
- Lutter contre la sous représentation des filles en STAPS





« Absence de mixité dans certaines filières de l'enseignement professionnel. Comment y remédier » **Mélanie Bourrou**, Provisseure LDM Charpak, Chatillon-sur-Chalaronne (Ain)

Féministe et n'ayant jamais accepté de limitation en raison de son sexe, Mélanie Bourrou a choisi de travailler comme proviseure au lycée professionnel Georges Charpak, malgré les dissuasions qu'elle a pu avoir notamment de la part de l'inspecteur d'académie.

Le Lycée Charpak de Chatillon-sur-Chalaronne dans l'Ain est spécialisé dans la maintenance des matériaux agricoles, de travaux publics ainsi que les matériaux de parcs et jardins. Il relève ainsi d'un domaine dit « masculin » où il n'est pas facile de s'intégrer pour une femme. Mais, Mélanie Bourrou a fait le choix de dépasser ces difficultés en matière d'égalité femmes-hommes, en luttant contre les stéréotypes à tous les degrés de l'institution.

Le lycée Charpak comporte 3 filières :

- Maintenance des matériels de parcs et jardins
- Maintenance des matériels de travaux publics et manutention
- Maintenance des matériels agricoles

Il compte 200 élèves dont 199 garçons et 1 fille. Les enseignants des ateliers comportent uniquement des hommes. Il y a 8 femmes qui enseignent au niveau des matières générales et l'équipe de direction est composée uniquement d'hommes sauf la proviseure. Mélanie Bourrou qualifie son établissement de « conservatoire de la virilité », ce qui se remarque notamment dans la communication des adultes vis-à-vis des élèves. Il y a un besoin essentiel en communication non violente.

Elle a tout d'abord travaillé sur les éléments de langage qui véhiculent les stéréotypes, en insistant notamment pour que son titre, Madame La Provisseure figure bien sur courriers et timbre. Un décret de 1986 autorise en effet la féminisation des fonctions et métiers au sein de la fonction publique. S'agissant du terme ordonnatrice, il est encore bien difficile de le faire admettre.

Pour déconstruire les stéréotypes, Mélanie Bourrou a fait le choix de mener des actions avec « délicatesse ». Pour faire découvrir aux filles comme aux garçons les métiers auxquels l'établissement forme, les élèves sont intervenus dans les écoles primaires et collèges pour présenter leur travail.

La formation des délégués de classes qui sont forcément des garçons s'est fait en collaboration avec un lycée où la mixité des élèves est une réalité. En outre, un travail au niveau de l'orientation est fait notamment dans la rédaction des brochures ONISEP qui comportent encore de nombreux clichés sur la répartition des métiers par sexe.



« Promouvoir une éducation scientifique et technique pour les filles », **Evelyne Nakache**, Professeure émérite des Universités, Vice-Présidente du centre Hubertine Auclert et membre du CA de « Femmes et sciences »

Evelyne Nakache a fait partie de la première promotion de filles étudiantes à l'INSA et a été une pionnière dans sa carrière en travaillant dans un métier dit « masculin ».

Tout d'abord, il faut se demander pour quelle carrière suit-on une éducation scientifique ?

Les carrières scientifiques sont intéressantes. En effet, elles sont passionnantes, valorisantes et permettent d'atteindre des résultats exceptionnels. Mais lorsqu'on demande à des enfants qu'est ce qu'un scientifique, ils répondent souvent « des hommes d'exception ». L'Oréal a mené une étude au niveau européen qui a révélé que 2/3 des Européens pensent que les femmes n'ont pas la capacité à devenir des scientifiques de haut niveau. Albert Einstein disait ainsi « il est plus facile de casser un atome qu'un stéréotype ».

Pourtant, les entreprises aujourd'hui ont compris que les femmes pouvaient apporter beaucoup dans la façon de porter/voir/conduire un projet. D'autres entreprises souhaitent, comme L'Oréal, inciter les femmes vers les études scientifiques.

Mais, les femmes scientifiques ne sont pas représentées dans les biographies, dans les manuels scolaires. Les filles manquent donc de modèles auxquels s'identifier pour envisager une carrière scientifique ou technique.

Il y a seulement 30% de filles dans les classes préparatoires des grandes écoles en option scientifique. De nombreuses filles en filière S au lycée vont dans d'autres domaines après le baccalauréat.

Il convient donc de se demander comment promouvoir le goût des sciences pour les filles ?

Il faut tout d'abord ouvrir les sciences en proposant des manuels scolaires sans stéréotypes et accompagner les filles vers les voies scientifiques.

Un travail est nécessaire sur la représentation des filles. Ainsi les médias doivent être impliqués sur ce sujet pour qu'il y ait un équilibre dans la présence féminine et masculine. Ils sont responsables de l'image de la femme objet qu'ils véhiculent. Il faut aussi représenter les filles dans des métiers scientifiques.

En amont, un travail de sensibilisation doit être effectué dans les classes primaires avec par exemple l'intervention d'associations, l'instauration de jeux scientifiques sur les Smartphones, l'organisation de représentation de théâtre sur la thématique scientifique.

Il est aussi très important de sensibiliser les parents par des campagnes sur les réseaux sociaux, dans les médias en expliquant les subtilités de l'orientation.

Les professeurs doivent aussi être impliqués en prévoyant dans les ESPE des cours sur cette question. Le site sillages.fr propose des MOOC (massive open online courses) pour se former à l'égalité filles-garçons. Les enseignants doivent aussi encourager les filles en classe, les écouter, les laisser parler. Les TPE au lycée peuvent être proposés sous la responsabilité d'une fille, des mentorat-coaching peuvent être aussi être mis en place par des associations.

Il faut montrer l'intérêt des carrières scientifiques. Les sciences, pourquoi pas moi ?

Promouvoir une éducation scientifique et technique pour les filles

Evelyne NAKACHE,

Présentation Powerpoint



Introduction

- Une éducation scientifique pour quelle carrière?
- Dans quel contexte d'éducation scientifique se trouvent les filles?
- Que pouvons nous leur proposer?

ENakache RDF 5/10/15

Quel Contexte pour les Filles?

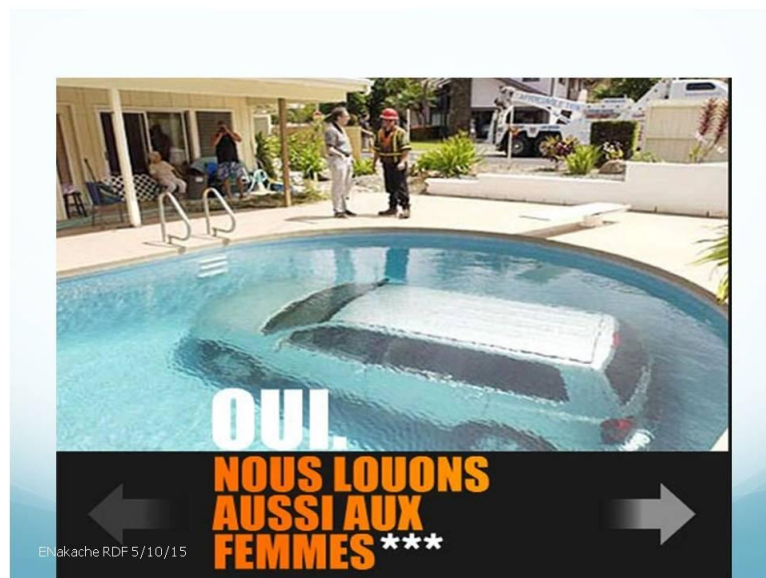


Dessin d'Andrea, CM2 (These de M.O.Lafosse Marin, Université Nanterre, 2010)
ENakache RDF 5/10/15

Quel Contexte pour les Filles?



ENakache RDF 5/10/15



Quel Contexte pour les Filles?

- En septembre 2015, selon un sondage «Opinionway » pour la fondation L'Oréal, 2/3 des européens pensent que les femmes n'ont pas les capacités à devenir des scientifiques de haut niveau
- Einstein: «Il est plus facile de casser un atome qu'un stéréotype »

ENakache RDF 5/10/15

Quel Contexte pour les Filles?

- Enquête sur les Manuels Scolaires
- Doivent permettre aux filles et aux garçons de se projeter dans des métiers variés, en dehors des stéréotypes ;
- Ils doivent être des moteurs d'évolution en matière de représentations

Le Centre Hubertine Auclert (A. Berton-Schmitt) a analysé les manuels

*d'Histoire de Seconde et de CAP

*de Français de Seconde Générale et Technologique et Professionnelle

*de Mathématiques de Terminale S et Bac Pro

*de Lecture de CP

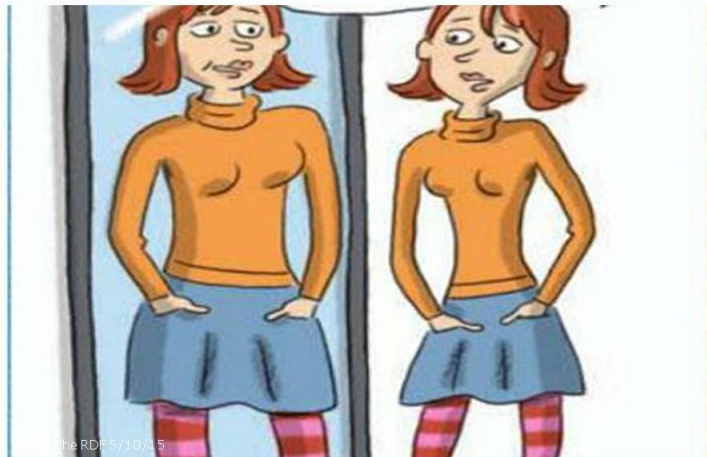
ENakache RDF 5/10/15

Quel Contexte pour les Filles?

- Seulement 3% des biographies présentes dans les manuels d'histoire sont consacrées à des femmes.
- On ne trouve qu'un personnage féminin pour cinq personnages masculins dans les manuels de mathématiques
- **Un dessin, illustrant l'introduction du chapitre sur les nombres complexes, qui représente une jeune fille devant son miroir et qui dit : «Ils disent tous que je fais un complexe, mais je vois bien que j'ai encore grossi! ».**
- Dans les manuels de français, seulement 5% des auteurs sont des femmes. Plusieurs images de figures féminines restent récurrentes sans qu'elles soient questionnées : la femme icône de beauté, la femme fatale, la femme animale, la femme muse et amante de l'auteur ou de l'artiste.

ENakache RDF 5/10/15

«Ils disent tous que je fais un complexe, mais je vois bien que j'ai encore grossi! »(Manuel Terminale S de maths: introduction aux nombres complexes)



he RDF 5/10/15

Le résultat

- Les Filles manquent de modèles auxquels s'identifier pour envisager une carrière scientifique ou technique
- Elles manquent de confiance en elles et se dévalorisent puis s'autocensurent. Elles vont vers les professions où elles sont attendues: « care », cosmétique, biologie, par exemple.
- On n'en retrouve que 30% en CPGE Scientifiques

Pourtant...

*en 2013, les Filles, qui représentent 46% des classes de l'option S, réussissent mieux au Bac S (94%) que les garçons (92%)

*Le pourcentage de filles ayant des mentions bien et très bien (40%) au bac S en 2012 est supérieur à celui des garçons (33%).

Source: http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/82/6/FetG_2015_396826.pdf

ENakache RDF 5/10/15

Comment Promouvoir le gout des sciences pour les filles?

- Se poser les bonnes questions pour contrer les stéréotypes
- Ouvrir les sciences
- Accompagner les filles

ENakache RDF 5/10/15

Comment combattre les stéréotypes?

- En proposant des manuels scolaires
 - * sans stéréotypes
 - * équilibrés en présence féminine et masculine
 - * qui présentent des femmes modèles, scientifiques d'aujourd'hui: primées, Nobelisées...
 - * qui fasse appel, dans les exercices proposés, à des femmes actives: chercheuses, ingénieures, techniciennes ...

ENakache RDF 5/10/15

Comment combattre les stéréotypes?

- En impliquant les medias: Images et Courtes Videos: -
- > de filles dans des métiers scientifiques
 - > de filles et de garçons dans les métiers scientifiques

Affiche-profil éditée par Constructiv, partenariat de cinq organisations prestataires de services pour le secteur belge de la construction



ENakache RDF 5/10/15

Films

Exemple de film Femmes & Sciences: Floriane, ingénieure réseaux



ENakache RDF 5/10/15

Comment faire changer le regard sur les sciences et les faire connaître?

- Aux Filles et aux Garçons

- *En travaillant en amont, dans les classes du primaire, en proposant des jeux scientifiques, des classes d'éveil scientifiques,

- *En proposant des Jeux scientifiques sur smartphones,
 - *En faisant intervenir des associations scientifiques dans les écoles, collèges et lycées,
 - *En proposant du Théâtre scientifique, représentations et jeux de rôles

- Aux parents

- *Par des campagnes de sensibilisation grand public : dans les réseaux sociaux, les médias, par des clips

- *En leur permettant de suivre les études de leurs filles (expliquer les tenants et aboutissants du programme) et de comprendre les subtilités de l'orientation

ENakache RDF 5/10/15

Comment Accompagner les filles et leur donner confiance

- Impliquer les professeurs, les sensibiliser et les former à l'égalité Fille/Garçon (ESPE), FLOT »Etre en responsabilité demain, se former à l'égalité F/H »(Sillages)

- *Encourager les filles en classe, les écouter, les laisser parler, attendre les réponses

- *Proposer des TPE scientifiques sous la responsabilité d'une fille

- *Proposer un Mentorat-coaching par les associations et/ou les professeurs pour écouter, déculpabiliser, permettre de se projeter dans le futur

- Encouragement à la maison,

- montrer aux filles l'intérêt des carrières scientifiques

- *Vacances à thèmes scientifiques

Pour arriver à ce que les Filles se disent...

ENakache RDF 5/10/15



Débat



Rachel Gogoua : Existe-t-il des modèles/des références pour que les filles sachent que dans le domaine scientifique il y eu des filles avant elles ?

Evelyne Nakache : C'est justement un des objectifs de l'association femmes et sciences de présenter des modèles de femmes scientifiques. Beaucoup de femmes reçoivent des récompenses, des médailles pour leurs travaux notamment de la part du CNRS mais on n'en parle pas. Michèle Vianès rajoute que le prix Nobel de médecine vient d'être décerné à une chinoise.

Rachel Gogoua : On ne mange pas la science, la science ne nourrit pas son homme. Les jeunes ont des rêves, des ambitions. Ils peuvent avoir une carrière professionnelle émérite en sciences mais quoi d'autres? Comment leur travail est-il valorisé ? Souvent les résultats ne sont pas connus du public et restent dans les tiroirs. Ces facteurs ne permettent pas à mon sens d'orienter les jeunes vers les sciences.

Evelyne Nakache : Il est sûr qu'une carrière scientifique ne permet pas de gagner comme dans la finance, mais il y a d'autres valeurs que l'argent, notamment la passion de son travail. De plus, un ingénieur gagne bien sa vie, avec un salaire de 3000€ en moyenne en sortie d'école.

Rachel Gogoua : Les filles et les garçons sont ensemble pour les activités sportives mais ont-ils l'obligation de faire la même chose ? Il y a une question de droit, particulièrement celui de choisir l'activité qu'ils veulent pratiquer. On ne peut pas imposer une activité aux enfants!

Nina Charlier : L'école et l'enseignant choisissent les activités enseignées en EPS. C'est un devoir d'enseigner à tous les élèves ces activités, ça leur permet d'ouvrir de nouveaux horizons et de cultiver les enfants.

Mireille Popelin : Pour assurer l'égalité filles-garçons, il est nécessaire d'avoir une formation de qualité. Comment comprendre alors que l'État accepte qu'un Imam enseigne la non égalité filles-garçons. Un Imam à Brest officie avec des enfants en leur expliquant qu'il ne faut pas écouter de musique !

Mélanie Bourrou rappelle que la Ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-belkacem, a demandé aux enseignants et responsables d'établissement de diffuser la charte de la laïcité afin d'informer les familles et les élèves et faire contre-pouvoir.

Achiata Djiman avait commencé une thèse sur l'encadrement juridique du travail des enfants. Les exposés de **Dior Fall Saw** et de **Bernadette Bah Kamanan** ont bien fait l'état des mariages précoces, mais il convient aussi de parler des filles confiées/placées comme bonne au Sénégal auprès de familles riches. Cette situation constitue une violence car elles ne sont pas scolarisées et travaillent alors qu'elles sont mineures.

Intervention d'**Andrée Loscos**, adjointe à Vénissieux en charge du sport. Elle rappelle que le sport est un épanouissement de la vie et constitue un besoin. Mais l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport est encore compliquée. Elle refuse ainsi systématiquement les demandes d'horaires différenciés entre les femmes et les hommes à la piscine. De plus, les filles sont trop souvent présentées comme des objets sexuels, elles se censurent donc à pratiquer une activité sportive. À l'adolescence, les filles arrêtent souvent le sport face au changement de leurs corps. Il faut les aider et les accompagner dans ce changement pour qu'elles l'assument.

La ville de Vénissieux encourage le sport pour tous. Elle dispose pour cela du label sportif et ludique et effectue un travail de fond pour encourager les filles à faire du sport. À ce titre, la ville travaille avec les clubs pour intégrer les filles. Elle demande au club de présenter des statistiques avec le nombre de filles impliquées dans le club et le nombre de femmes responsables, la présence de femmes et de filles dans les clubs étant un critère pour l'attribution des subventions.

Déjeuner libre



Contrairement aux idées reçues selon lesquelles l'école de la République accueille toutes les filles en France, mon expérience en tant que professeure des écoles et en tant qu'élue en charge de la politique de la ville dans une commune de l'agglomération lyonnaise m'a fait prendre connaissance de la non-scolarisation d'un certain nombre de fillettes, dès leur puberté, retirée de l'école par leurs parents.

Il me paraissait indispensable aujourd'hui de donner la parole à Ghislaine Durand, directrice d'école maternelle à Bron et au titre de membre de l'International Romani Women, chargée de mission auprès du Conseil Economique et social européen et fondatrice et présidente de Regards de Femmes Tsiganes.

Elle était intervenue l'an dernier lors de notre colloque « Laïcité force et bouclier pour les femmes » sur le thème « Etre fille à l'école en France aujourd'hui ». C'était également un lundi et elle avait eu son autorisation d'absence.

Cette année l'autorisation d'absence lui a été refusée. Elle a donc envoyé son intervention qui a été lue.

➡ Intervention de **Ghislaine Durand** « Les filles « décrocheuses » scolaires en France », Professeure des écoles

Les filles « décrocheuses » scolaires en France » Ghislaine Durand, Professeure des écoles

Ma très chère Michèle

Tu sais à quel point j'aurais été heureuse de pouvoir témoigner de mon expérience de professeur des écoles en Réseau d'éducation Prioritaire et plus encore de mes missions comme Experte auprès du Conseil de l'Europe pour la scolarisation des enfants Roms...

Mais voilà, j'ai essuyé un refus de mon administration de tutelle, qui considère que ce « serait manquer à mon obligation de réserve »... Je n'ai pas eu l'autorisation d'absence qui m'aurait permis d'être parmi vous !

Il est vrai que j'ai une Petite Section d'enfants de deux ans qui dorment l'après midi et que si je ne suis pas là pour surveiller la sieste... **Les enfants des 1500 roms migrants et des 800 000 gitans français qui eux ne peuvent pas aller à l'école en France, dans notre beau pays régulièrement condamné ...ne méritaient pas 2 heures de mon temps de fonctionnaire pour témoigner de la violence institutionnelle dont ils sont l'objet. Comme dirait notre ami Macron le statut a besoin d'être lessivé, mais là n'est pas la question ou si peu... ! Fonctionnaire servant la République mais quelle République ?**

Le rapport de 2004 commandé par l'Union Européenne à LLana Hollo, éminente chercheuse canadienne, a démontré combien **l'antitsiganisme à la française, relève d'un racisme d'état... Nous sommes parmi les 27 états celui où cela se passe le plus mal. Les quelques 500 pages du Rapport, les travaux du professeur Jean Pierre Liegeois, ses innombrables livres témoignent que les gitans français ne sont pas inconnus mais volontairement méconnus des services de l'état.**

Ce n'est pas pour rien que nous avons eu une Recommandation du Conseil de l'Europe, nous l'avons eu pour l'Enseignement, pas pour le logement... ou la Santé. Hélas cela n'a pas servi à grand-chose.

Au manque de volonté politique, c'est substituée la force d'Inertie.

Le terme rom, est le terme générique choisi par l'union européenne pour parler de cette population. Il vient de romani tchel qui signifie peuple romani. Quelle famille n'a pas parlé de « romanichels » « bohémiens »... ? Depuis longtemps les santonniers en Provence ont un « boumian » dans la crèche ! Qu'à cela ne tienne.

L'état nie cette population.... On continue de parler de classe « Allophones... UPE2A... Car en France les filles mais les garçons aussi sont exclus de la scolarité primaire obligatoire. Ce n'est pas l'expression d'une volonté si les filles sont décrocheuses mais bien parce la **caravane n'étant pas reconnue comme lieu d'habitation, et bien les municipalités, n'inscrivent tout simplement pas les enfants.**

Autrefois, les directeurs et directrices d'école quand se présentait un enfant dit « du voyage » l'inscrivait sans trop de difficulté sur leurs registres matricules, et l'amenait bon gré, mal gré dans une classe mais maintenant, même le coloriage au fond d'une classe, n'est plus possible. Ce sont les services éducatifs des mairies qui ont en charge l'inscription, alors que l'école elle a en charge, l'admission.

Depuis le fameux sésame, qu'est le certificat d'inscription, nous avons perdu ces enfants qui de fait apprennent à lire non plus comme j'ai pu le faire sur les bancs de l'école républicaine, mais dans une « Bible » celle des « évangélistes », car ces populations ont tendance à se regrouper, pour plus de commodité.

Il est en effet plus difficile de s'opposer à 100 caravanes, qu'à dix.

Grâce à Xavier Darcos, nous avons obtenu avec notre association Regards de Femmes Tsiganes, que les cours du CNED soient gratuits, mais aujourd'hui, si la gratuité n'est pas remise en cause nous avons à faire face aux « pédagogismes suintant de bonnes intentions de la rue de Grenelle » qui n'ont rien trouvé de mieux que de compliquer l'inscription au CNED... Il faut que les adolescentes et adolescents aillent au collège ! sur place....

Injonction est donnée aux familles de le faire même s'ils ont été exclus de l'école dès le plus jeune âge ! Nous ne sommes plus à une contradiction près.

Najat Vallaud Belkacem vient de nous expliquer que notre ministère est prêt pour accueillir les enfants des 24 000 réfugiés syriens... mais toujours rien pour ces « petits français » itinérants !

Suivant la capacité économique des parents... la situation est la suivante :

Pour les plus aisés, il y a « Acadomia » ou des « professeurs payés » qui suivent le groupe, jusqu'au CM2 et ensuite de la sixième au lycée, les enfants vont en pension, et rejoignent pour les vacances, les familles itinérantes...

Pour ceux qui sont dans les missions des évangélistes, c'est le pasteur qui assure un « semblant » de scolarité et d'enseignement religieux, civique et moral. Il est très difficile ensuite de se soustraire au clan (Cf. le film Jimmy Rivière),

Je vous laisse imaginer ce qu'il est de l'avenir des filles qui se marient jeunes, deviennent de jeunes mamans, et vivant en vase clos n'ont même plus les possibilités qu'avaient nos mères et nos grand-mères.

Je vais encore comme une institutrice du XIXème siècle, convaincre des « pères » de laisser leur fille aller au collège ...et je n'y arrive que très peu, sauf si je trouve des « roms français sédentaires » qui acceptent de prendre chez eux pendant quelques années, telle ou telle jeune fille !

Il y a enfin ceux qui vivent sur des « aires d'accueil » Ce sont des situations d'exclusion, de grande paupérisation dont il est très difficile de se sortir...Les plus malignes essaient de faire des « bêtises » pour ensuite être placées en foyer. Ce qui leur donne une chance de vivre autrement, mais à ce jour, ce n'est pas la voie royale pour faire HEC, ou l'ENA. Les dés sont pipés dès la naissance ...

Bien sûr, ça et là, dans l'institution scolaire on trouvera des bonnes volontés. Mais des bonnes volontés individuelles même nombreuses ne font pas de la volonté politique.

L'avocate de l'association, maître Leila Nemir, avocate au barreau de Lyon, docteure en droit de la famille a porté beaucoup de dossiers et de recours en particulier, ici .dans notre région. Le recours contre la maire de Brindas qui avait radié abusivement de l'école primaire un enfant de CP et un de CM2 au motif qu'ils habitaient une caravane sur un terrain privé appartenant à leurs parents. Le pire c'est qu'il a fallu que

l'association engage une procédure juridique pour cela, car les services de l'éducation nationale, bien que prévenus ne se sont pas opposés à cette radiation.

Traiter de la scolarisation des enfants roms, c'est pointer tout ce qui dysfonctionne dans notre système éducatif, et bien au-delà puisqu'aujourd'hui nous avons des enfants « français » non reconnus par leurs parents, sans état civil !!!

Toujours parce que dans le droit français, le droit à la propriété et de la propriété prime sur le droit de l'homme... mais il nous faudrait beaucoup plus de temps pour parler de tout cela ! Peut-être un prochain café de Regards de Femmes ?

Pour la déscolarisation des filles « gitanes, roms bohémiennes » il s'agit bien d'un décrochage, consécutif à un anti tsiganisme d'état.

Cela surprend peut être les Français, mais que les Français. Depuis plusieurs années, j'ai des étudiants, chinois, russes, américains qui viennent faire leur « thèse » sur ce sujet... Ainsi dans les instances internationales, il n'est pas rare de voir l'arrogance française, toujours prompte à donner des leçons de morales aux autres, se faire tancer sur cette question !

Mais je voudrais aussi en très peu de lignes parler des filles musulmanes décrocheuses scolaires.

Maître Nemir partage ce combat avec le consul pour lequel elle prête ses talents, et dès qu'un cas lui est signalé, elle s'en occupe...

Nous avons toutes connues, il y a quelques années, la lycéenne ou l'étudiante que la famille envoyait au « bled », pour les vacances et qui se retrouvait mariée de force...

Maintenant, à l'inverse, c'est l'époux que l'on fait venir de Turquie ou du « bled » et que l'on marie à une petite cousine, à peine pubère... Mariage devant le Taleb bien sur... mais la petite en question disparaît des écrans radars, à peine ses 16 ans révolus, que la scolarité se passe bien ou pas...

Je voudrais parler des petites filles que l'on ne voit plus réapparaître dès qu'elles deviennent « jeunes filles » et ce dès le CM2... Bien que signalées à l'Académie, je n'ai jamais vu un inspecteur de l'éducation nationale se déplacer dans les familles pour voir ce qui se passe... Alors que pour un agriculteur en Bresse, cela fait la une des journaux

Je ne parle pas non plus des difficultés que nous rencontrons quand nous avons un maître au CP, à l'instar des professions de santé, les parents défilent pour demander à ce que la petite fille soit dans une classe avec une « maîtresse »

Je voudrais juste vous parler d'une « anecdote »

Il y a de cela quelques jours, mardi 29 septembre à 18 heures, lors d'une animation pédagogique obligatoire, j'ai participé à une visite de quartier (Bron -Terraillon).

Je ne pensais pas découvrir à cette occasion, que notre institution vanterait le fait qu'une journée réservée exclusivement aux filles pour faire du sport sur un terrain municipal quand les autres jours sont exclusivement réservés aux garçons,... Initiative présentée comme une « avancée » pour récupérer les filles qui ne sortent plus, car il faut évidemment tenir compte du « quartier » des « parents »....

Bref, cela ne gênait personne, sauf une autre de mes collègues qui après les horaires aménagés des piscines trouvait que « ça commence à bien faire »... Mais à part nous deux, les Responsables de la ville, désormais partenaires incontournables depuis la loi de refondation de l'école, les profs de collèges, les cadres de l'éducation nationale animant la réunion, tous les directeurs ou animateurs des centres sociaux partenaires – tous des hommes- trouvaient eux que nous ne « mettions pas de bonne volonté » que nous étions un peu « réactionnaires »

Tout cela pour dire que si l'objectif du colloque est de :

Rappeler les principes de base pour une éducation de qualité non sexiste...

J'avais évidemment des tas de choses à partager avec vous, Je comprends que mon quotidien d'enseignante de quartier REP de la banlieue lyonnaise ne soit pas en adéquation avec les discours officiels.

Comme dit le proverbe : les enfants du forgeron n'ont pas peur des étincelles.

Le Directeur des Services Académiques du Rhône, n'est à priori pas fils de forgeron, et, aurait-il craint que ma liberté de ton puisse en créer ?

Quoiqu'il en soit, ma Chère Michèle, tu es une étincelle à toi toute seule, qu'elle puisse apporter la joie, et l'espoir au cœur de chaque participant...

Je suis vraiment désolée de ne pouvoir partager avec vous des moments aussi réconfortants.

Bonne Journée à tous et à toutes.

Ghislaine Durand

➔ « *Déscolarisation des filles en raison des grossesses précoces en Côte d'Ivoire* » **Rachel Gogoua**, présidente de ONEF

La déscolarisation des filles en raison des grossesses précoces (dès 9 ans, à l'école primaire) est un danger pour l'avenir des filles, mais aussi un problème de santé publique. Des actions sont engagées par les pouvoirs publics et les associations de terrain

Grossesses en milieu scolaire, un obstacle au maintien des filles à l'école : Le cas de Côte d'Ivoire

Rachel Gogoua, Présidente de l'ONEF

Introduction



Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire a pris conscience que les violences en général et les grossesses en milieu scolaire constituent un réel danger pour l'avenir des filles. Les autorités pour y faire face l'ont qualifié de « problème de santé publique et de développement ». Cette volonté s'est exprimée par la mise en place d'actions vigoureuses, dont les effets ne sont pas encore visibles.

Notre présentation va porter sur 5 points :

I. Description du phénomène

En Côte d'Ivoire, le début de la vie sexuelle est précoce, car l'âge médian des premiers rapports sexuels est de 17 ans chez les filles. Le taux de fécondité chez les adolescentes est de 111 pour mille. Environ deux femmes sur cinq ont eu leur premier enfant avant l'âge de 18 ans.

1.1. Ampleur des grossesses en milieu scolaire

Une enquête du ministère ivoirien de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique révèle 5076 cas d'élèves en grossesse dans le primaire avec un âge minimum de 9 ans et au niveau scolaire de CE2 et le secondaire au cours de l'année scolaire 2012-2013 contre 1292 en 2007-2008, soit une augmentation annuelle de 41% en moyenne.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, ce sont 4035 cas. Sur la période allant d'octobre 2014 à la mi-mars 2015, il a été dénombré dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire 5.992 cas de grossesses :

- Primaire 9-14 ans : 7%
- Secondaire 10-14 ans : 25% ; 15-18 : 40% ; plus de 18 ans : 28%

Les statistiques du Programme national de la santé scolaire et universitaire (PNSSU) font état de 3 191 cas de grossesses précoces recensés dans les lycées et collèges du pays en 2010.

A Bondoukou, en 2012-2013, 152 cas de grossesses ont été enregistrés, 359 en 2013-2014 et 300 en 2014-2015 (DRENET)

Pour l'année scolaire écoulée, 5076 cas ont été enregistrés et répartis comme suit : CE2 : 49, CM1 : 172, CM2 : 916 (soit l'effectif d'un collège selon la Ministre), 6ème : 530, 5ème : 580, 4ème : 775, 3ème : 912, 2nde : 276, 1ère : 337, Terminale : 529.

Caractère

Les grossesses en milieu scolaire constituent un « fléau » que l'on retrouve dans toutes les régions du pays et aussi bien dans les écoles primaires et secondaires du cours élémentaire (CE) en terminale.

Auteurs

Selon l'enquête de l'ONEF de 2012 à Bondoukou, les auteurs se comptent dans toutes les couches sociales. De 2008 à 2011, sur 257 grossesses, on note 52 élèves auteurs, 10 fonctionnaires, 76 inconnus. Parmi tous les auteurs, 117 vivent en ville.

En général, il s'agit de personnes exerçant de petits métiers (apprentis couturiers, menuisiers, maçons, chauffeurs, etc.)

II. Causes ou facteurs favorisant les grossesses en milieu scolaire

Pourquoi le taux de grossesses en milieu scolaire est-il si élevé en Côte d'Ivoire et particulièrement dans cette région du Nord-Est ?

Les causes sont structurelles, culturelles et comportementales

2.1. Causes structurelles

Une précarité liée aux conditions de vie de ces adolescents et jeunes souvent éloignés du cercle familial et échappant à tout suivi parental ;

La faible dispensation de l'éducation sexuelle à l'école ;

L'insuffisance de la communication entre parents et enfants en matière de santé sexuelle et de la reproduction ;

Une défaillance dans l'encadrement des élèves ;

L'absence d'un véritable programme d'éducation sur la sexualité.

Le Nord-Est est l'une des régions les plus pauvres, sinon la région la plus pauvre du pays. Du fait de l'extrême pauvreté qui y règne, cette région a le taux de scolarisation le plus faible qui concerne particulièrement les filles.

2.2. Causes culturelles

Les pesanteurs socioculturelles militent en faveur du mariage précoce des jeunes filles. Cette pratique constitue une des causes des grossesses en milieu scolaire.

2.3. Causes comportementales

Une sexualité précoce chez les adolescent(e)s et jeunes scolarisé(e)s.

III. Conséquences des grossesses en milieu scolaire

Tout comme les causes, les conséquences sont tout aussi multiples et dramatiques.

Selon une enquête menée en 2012 par l'ONEF dans le Zanzan, au Lycée Moderne 1 Bondoukou sur un total de 24 grossesses, 15 filles accouchées ont pu reprendre le chemin de l'école contre 13 en 2009-2010 et 10 en 2010-2011.

Le service Médico-scolaire n'a enregistré qu'une seule (01) demande de certificat médical de grossesse sur un nombre global de 439 élèves en grossesses reçues en consultation.

Selon l'IEP de Bouna 3 335 cas d'abandon scolaire ont été constatés dans les années scolaires de 2008 à 2011 dont 1460 filles. L'IEP ne précise pas le nombre d'abandons liés aux grossesses, mais on peut inclure les grossesses dans les facteurs explicatifs.

Les données de la DDEN de Bouna font état de 87 cas d'abandon, 75 cas de grossesses et 39 cas de maladies.

Au plan national, ce phénomène touche la quasi-totalité des établissements scolaires depuis une décennie, y compris les écoles primaires.

Et près de 40% de ces filles ont abandonné l'école.

Le témoignage d'une mère dans le village de MERE Sous-préfecture de Gouméré dans la région de Gontougo, confirme que lorsqu'une élève tombe enceinte, la conséquence est l'abandon. Comme elle le disait, cela décourage à scolariser les filles.

IV. Actions mises en œuvre et leurs limites

Face à ces chiffres alarmants et en hausse constante, l'Etat avec l'appui de ses partenaires s'est engagé à inverser la tendance.

4.1. Actions mises en œuvre

Un plan accéléré de réduction des grossesses en milieu scolaire 2013-2015 adopté en Conseil des ministres le 2 avril 2014. Il comporte parmi ses actions stratégiques une campagne nationale « Zéro grossesse à l'école ». Celle-ci a été lancée le 28 février 2014 par la Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, à Bondoukou (Nord-Est), une des régions les plus touchées.

Ce plan prévoit notamment la création d'un club de lutte contre les grossesses et les infections sexuellement transmissibles dans chaque établissement, l'offre de services de santé sexuelle et reproductive, ainsi que des sanctions disciplinaires et pénales plus fortes à l'encontre des auteurs de ces grossesses.

Le plan va permettre :

1. De créer un environnement favorable au plan administratif, social, médiatique et juridique ;
2. D'informer, d'éduquer et de communiquer avec les élèves sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) pour un changement de comportement ;
3. D'utiliser les arts, la culture et les sports pour la promotion de la SSR à l'école ;
4. D'utiliser les TIC dans la promotion de l'offre des services en santé.

Contribution des ONG

Au cours de cette année scolaire 2014 – 2015, l'ONEF a contribué à la campagne de lutte contre les grossesses en milieu scolaire.

Ainsi, avec l'appui de l'UNICEF, elle a organisé des consultations sur les violences en milieu scolaire, des sessions de formation et des séances de sensibilisation dans 10 écoles et dans 46 localités.

Ces actions ont permis de réduire quelque peu les cas de grossesses (300) par rapport à l'année dernière (359).

Des programmes de sensibilisation sur ce fléau sous le slogan de « zéro grossesse en milieu scolaire » se tiennent depuis la rentrée scolaire 2013-2014. La Direction de la coordination du Programme national de la santé scolaire et universitaire quant à elle a élaboré un plan d'action annuel et un plan de suivi-évaluation

avec un chronogramme de travail pour réduire considérablement ce phénomène qui est l'une des causes d'échec en milieu scolaire chez la jeune fille.

Cela veut dire que les actions prises quoiqu'importantes, restent insuffisantes, car le phénomène n'a pas beaucoup reculé.

4.2. Limites des actions

Le plan accéléré de lutte contre les grossesses en milieu scolaire est très ambitieux, mais ne couvre pas encore toutes les localités concernées. On note une lenteur dans le déploiement des moyens et des activités prévus par ce plan.

Aucune sanction administrative ou disciplinaire n'a été prise, encore moins une poursuite judiciaire contre un quelconque auteur de grossesse d'une élève. Or cette année les chiffres restent encore très élevés avec 5.992 grossesses.

Globalement, les violences en milieu scolaire ne sont pas sanctionnées, elles sont même tolérées.

On note encore de nombreuses intrusions des parents, des hauts cadres dans les régions ou les procédures judiciaires contre les auteurs de tels actes ont été engagées.

Cela a pour conséquence le règne de l'impunité. A ce niveau, la volonté politique des différents acteurs au plus haut niveau reste en-deçà des attentes.

L'ouverture annoncée dès la rentrée 2014-2015 d'un lycée des jeunes filles avec internat, à la demande de la chefferie traditionnelle de Bondoukou n'a pas été réalisée.

V. Recommandations

Si la Côte d'Ivoire veut lutter efficacement contre les grossesses en milieu scolaire, il faut :

- Offrir aux filles des soins de santé de qualité, y compris les services de santé sexuelle et reproductive et l'éducation à la sexualité ;
- Mettre en place des services de santé pour jeunes avec des prestations en matière de contraception, surtout d'urgence ;
- Poursuivre la construction des collèges de proximité avec des internats ;
- Reprendre le programme de construction des lycées de jeunes filles, notamment dans les zones de grande pauvreté telles que Bondoukou et Bouna ;
- Mettre en place des cours d'éducation sexuelle dans les écoles ;
- Activer effectivement la batterie de sanctions contre les auteurs de grossesses sur les enfants, quel que soit leur statut (enseignants ou non, fonctionnaire, hommes en armes, etc.) ;
- Mettre en place un véritable plan national de lutte contre les mariages précoces et forcés.

Conclusion

Comme nous venons de le voir, les grossesses en milieu scolaire contribuent à la déscolarisation des filles. Malheureusement les statistiques ne prennent pas en compte les abandons des filles et des garçons et les facteurs explicatifs.

Au cours de l'examen périodique universel, le Conseil des droits de l'homme a fait de nombreuses recommandations à la Côte d'Ivoire. Parmi celles-ci, figurent la question des grossesses en milieu scolaire, les mariages précoces et forcés ainsi que les questions liées à la santé de reproduction.

Pour améliorer la réponse, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans de nombreuses réformes juridiques et judiciaires et la mise en place des structures spécifiques de soutien aux filles issues de parents démunis.

➤ « Défis du maintien des filles à l'école au niveau secondaire et universitaire au Sénégal », **Odile Ndoumbe Faye**, Secrétaire exécutive de l'Association Africaine pour la recherche et le développement (AFARD)

Il y a un intérêt politique et pédagogique au maintien des filles à l'école du secondaire à l'université. Or, selon les statistiques, il n'y aura pas d'égalité entre filles et garçons vis-à-vis de l'enseignement avant 2070 au Sénégal, sans politique volontariste de l'Etat, partenariat avec les associations de terrain et information des populations

Défis du maintien des filles à l'école au niveau secondaire et universitaire au Sénégal

Odile Ndoumbe Faye



L'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) voudrait, par ma voix, remercier sincèrement Regards de Femmes et à travers lui, Michèle Vianès de l'avoir invitée à cette 5^{ème} quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la région Rhône-Alpes consacré au thème : **« Scolarisation des filles : Pour lever les obstacles dans le monde et même en France »**

Thème ne pouvait être mieux choisi pour cette cinquième quinzaine qui se place surtout dans un contexte de crise scolaire

et de remise en cause permanente du système éducatif proposé dans nos pays. La troisième conférence sur le financement du développement de juillet 2015 et la 70^e Assemblée Générale des Nations Unies de septembre 2015 consacrée aux objectifs de développement durable, ont montré à tout point de vue que le monde avait besoin d'un développement cohérent et inclusif, afin que personne ne soit laissée en rade. Autrement dit, dans le secteur de l'éducation, les Etats doivent définir des politiques holistiques capables de porter les changements attendus en termes de capital humain.

Le Sénégal, s'est mis dans la trajectoire de l'émergence en mettant en place un plan Sénégal émergent qui devient le cadre de référence du pays jusqu'en 2035. Trois piliers sont définis comme forces motrices qui vont propulser le Sénégal sur la voie de l'émergence : le changement structurel de son économie, le développement du capital humain et l'axe gouvernance, paix et sécurité.

Le thème que vous proposez est d'un intérêt particulier pour nous car il permet non seulement de montrer que l'éducation est un facteur de transformation économique mais également de transformation politique et sociale dans nos pays car, en définitive, l'accès à l'éducation et au savoir est source de pouvoir et d'égalité.

En posant le débat sur la scolarisation des filles dans le contexte d'un débat sur l'égalité femmes hommes, vous montrez ainsi que cette préoccupation ne saurait être une simple revendication féministe liée à une certaine évolution des mentalités, mais plutôt un objectif stratégique que le monde doit atteindre pour gagner le pari du développement.

Cela appelle donc à un réel débat pour analyser les différents obstacles qui freinent la remise en cause profonde des pratiques et idéologies qui perpétuent les inégalités de genre dans l'éducation.

Pour aborder la question, nous allons d'une part faire un état des lieux de l'accès des filles à l'éducation secondaire et universitaire au Sénégal et d'autre part, formuler des recommandations inspirées des différentes approches et analyses suscitées par l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) depuis sa création en 1977.

Etats des lieux des disparités dans l'accès à l'éducation des filles dans les cycles secondaire et universitaire sénégalais

Le Sénégal, comme tous les autres pays, évolue aujourd'hui dans un contexte de crise économique mondiale qui ne laisse aucun répit aux pays à économie faible. En effet, les efforts en matière d'éducation fournis par les pays africains pour réduire les écarts et les inégalités sont en train d'être annihilés par une crise dont toutes les conséquences et les contours sont encore difficiles à cerner.

Comme le prévenait Kelvin Watkins, Directeur du Rapport Mondial de suivi de l'éducation pour tous de 2009 de l'UNESCO, la baisse de croissance en 2009 devait coûter aux 390 millions de personnes d'Afrique sub-saharienne vivant dans une pauvreté extrême, 18 milliards de dollars soit 46 dollars par personne. De tels chiffres, dira-t-il devaient « se traduire dans les régions qui enregistrent des progrès en matière de réduction de la pauvreté par une pause inquiétante ».

La crise économique met aussi en exergue une crise idéologique où différentes valeurs coexistent et impriment leur pouvoir ou leur influence sur la marche de l'éducation.

Selon le Rapport Mondial de Suivi EPT (Education Pour Tous) 2013-2014 publié par l'UNESCO, le Sénégal a fait des progrès remarquables en matière de réalisation de l'enseignement primaire grâce à un taux d'achèvement du primaire qui passe de 60% en 2010 à 63% en 2011 et au taux net de scolarisation des filles dont les prévisions de 2015 sont estimées à 80%. Le Sénégal a aussi atteint le taux de parité dans le primaire car quand 100 garçons terminent le cycle primaire, 104 filles le terminent. Cependant, le rapport informe que le Sénégal n'atteindra pas l'enseignement primaire universel avant 2070.

En termes de transition entre le primaire et le secondaire, on constate d'énormes écarts ou déperditions surtout au niveau des filles. Les résultats varient selon que l'on soit en milieu urbain ou rural, issu de famille riche ou pauvre, selon les ethnies et selon la distribution des infrastructures scolaires et l'environnement de l'école.

En effet, dans une zone comme Kédougou on constate que sur 45% de filles qui terminent le primaire, seuls 28% vont au lycée. Les raisons de cette déperdition sont multiples.

Les mariages et grossesses précoces

L'obstacle majeur au maintien des filles à l'école est le poids de la tradition, des croyances traditionnelles et des religions dans les perceptions et représentation des rôles et statut des filles et des garçons dans la société. En effet dans beaucoup de groupes ethniques sénégalais le rôle de la femme est de perpétuer les valeurs de la communauté à travers l'éducation des enfants, ses rapports avec son époux, sa belle famille et sa communauté. La femme doit ainsi jouer un rôle d'éducatrice sociale, de gardienne des valeurs et de pourvoyeuse des certains besoins de la communauté notamment dans les travaux de soins non rémunérés.

Si des efforts sont faits pour l'achèvement du primaire pour les filles, on note qu'une fois le passage du primaire au secondaire, et vers l'Université, le taux d'abandon scolaire devient important du fait des pressions familiales, poussant ainsi les filles à choisir des formations de courtes durées pour leur permettre d'assurer leur « rôle traditionnel à un âge socialement acceptable ».

L'influence des religions et de la culture dans l'accès et le maintien des filles à l'école

La prégnance de la religion et des cultures dans la définition des rôles et statut des filles et des femmes dans la société explique ainsi le refus des parents ou de la famille à maintenir les filles à l'école. Le corps, l'identité et les choix des femmes deviennent ainsi le point de focalisation de ce conflit latent entre modernité et relativisme culturel.

L'opposition de l'installation d'écoles formelles à Touba, même si la mesure ne vise pas particulièrement les filles, a plus d'impacts sur elles. On voit donc que les rapports de forces en présence ne permettent pas de garantir une éducation universelle et le maintien surtout des filles dans l'éducation dans le court et moyen terme.

Le cas de Touba, où l'école moderne est interdite car étant un héritage du colonisateur en est un témoignage éloquent. Les enfants sont envoyés dans les daaras qui se focalisent plus sur l'apprentissage de la religion musulmane.

L'ouvrage de Mously diakhaté, députée à l'Assemblée intitulé du « Daara¹⁴ à l'Assemblée » fait en quelque sorte l'apologie des Daaras comme espaces d'apprentissage pouvant déboucher à la réussite sociale. C'est donc un modèle social de réussite qui y est ainsi relaté, en dehors de l'école moderne pour démontrer que les filles n'ont pas besoin d'aller à l'école pour réussir.

Il est aussi fréquent de voir que le modèle ou le héros, proposé par les médias, n'est plus l'intellectuel, le savant, le chercheur mais plutôt le lutteur, la chanteuse et le politicien. Ces images défient le système éducatif formel et tentent de montrer qu'il existe des raccourcis pour réussir dans la vie en dehors de l'école. .

La pauvreté des ménages -

Le Sénégal consacre 41,1% de son budget soit le double de ce que recommande le FTI et près du double de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne. L'enseignement supérieur reste cependant favorisé dans l'allocation des ressources.

Malgré ces efforts, les coûts de la scolarisation sont toujours très élevés pour les familles. L'école publique est gratuite mais cela masque les dépenses lourdes que supportent les ménages. Elles tournent, pour l'essentiel, dans l'achat de fournitures scolaires, la contribution aux frais d'entretien de l'école, les cotisations de parents d'élèves, etc. La suppression des cantines scolaires et la disparition des internats ont beaucoup impacté sur l'assiduité des élèves et leur maintien à l'école.

Les familles en difficultés ont tendance à retirer prématurément les filles de l'école car cela devient finalement un luxe pour elles.

Activités productives et domestiques

Les filles qui sont retirées de l'école ont tendance à aller chercher un emploi de domestiques de maison ou à aider la famille dans les travaux ménagers. Les familles raisonnent parfois en termes de coûts d'opportunités et encouragent l'implication des filles dans les activités productives rémunérées. Une étude menée par le Professeur Abdoulaye Diagne chercheur au CRES, en 2012, a montré qu'entre 2001 et 2005, le travail des enfants a pu produire en valeur constante plus de 2 milliards de francs CFA par année. On comprend aisément que dans ces conditions, il est difficile de convaincre les familles de garder les élèves à l'école, et surtout les filles.

Eloignement des infrastructures écoles comme facteur répulsif du maintien des filles et la discontinuité de l'offre de formation

Quand l'école est loin de l'environnement de l'élève, les familles ont tendance à retirer les filles pour éviter le risque de violences sur le chemin ou dans l'école même, loin de leur vigilance.

Toujours pour le professeur Diagne, le taux de transfert des filles entre l'école primaire et le secondaire est faible à cause des distances des écoles. 60% des élèves des CEM, font plus d'une heure de marche pour rejoindre leurs écoles.

L'aire de recrutement officiel qui correspond, en milieu rural, à un rayon de 5 km autour de l'école apparaît donc excessif et décourage aussi bien les enfants que les parents d'élèves.

Dans plusieurs régions du Sénégal, on note une dispersion de l'offre de structures de formation (cycles incomplets) notamment à Tambacounda, Kaffrine, Kédougou, Diourbel, Louga et Matam. Les familles, ne pouvant ni faire face aux frais de vie et frais scolaires dans les villes où elles sont orientées et ne pouvant plus

¹⁴ Ecole coranique

avoir de maîtrise sur l'éducation de leurs filles, préfèrent tout bonnement les « donner en mariage » ou leur trouver un travail à défaut de les garder à la maison.

Accès et maintien des filles dans l'Enseignement Supérieur,

Au Sénégal, les inégalités sont aujourd'hui encore criantes au niveau de l'enseignement supérieur. On note cependant que les études consacrées à l'Enseignement Supérieur intègrent de plus en plus la notion de genre et tentent d'y apporter des réponses. Parmi ces études, on peut mentionner celles du Pôle de Dakar implanté au sein de l'UNESCO-BREDA en 2008 et qui a travaillé sur les « Réformes de l'Enseignement Supérieur en Afrique : éléments de cadrage » en examinant le genre sous l'angle des effectifs¹⁵. Selon cette source, en 2006, à l'échelle du continent, les filles scolarisées représentaient en moyenne 37% de l'ensemble des effectifs d'étudiants du supérieur, proportion qui varie d'un pays à un autre. Au Sénégal, bien qu'encore faible, la représentativité des filles dans l'enseignement supérieur a beaucoup augmenté au cours des 15 dernières années, du fait notamment de l'expansion des scolarisations aux différents niveaux d'enseignement et de la naissance d'Universités privées (entre autres). Entre 2006/07 et 2010/11¹⁶ on note, pour la cohorte 2010/2011, 22 680 étudiantes contre 45 231 étudiants, soit respectivement 33,40% de filles contre 66,60% de garçons.

Ces effectifs traduisent le niveau encore faible mais progressif de la présence des filles dans les universités sénégalaises. Pourtant, l'adoption de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), comme nouveau paradigme, a été conçu pour aider à assurer l'efficacité et l'efficience du système éducatif, au regard des importantes ressources financières absorbées (plus de 40 % du budget du Sénégal)¹⁷. Malgré tous les efforts consentis par la communauté éducative nationale, par le gouvernement du Sénégal et ses partenaires techniques, financiers et sociaux ainsi que la généralisation des bourses, la construction d'espaces pédagogique et de centres d'œuvres universitaires, la création de centres universitaires régionaux, le système universitaire sénégalais montre les signes d'un essoufflement et semble avoir atteint ses limites objectives surtout à l'Université Cheikh Anta Diop qui concentre plus de la majorité des étudiants sénégalais. En effet, le faible niveau d'accès des filles à l'Université, l'insuffisance dans la diversification du système d'enseignement supérieur non universitaire, le faible taux de femmes engagées dans la recherche développement noté à travers le nombre de femmes ingénieurs, de publications et de brevet d'invention réalisés par les chercheuses femmes témoignent du retard accusé dans ce domaine.

Les conditions de vie à Dakar, couplées aux conditions de vie à l'Université (absence de chambres pour les filles, problèmes des co-locations, manque de moyens suffisants pour subvenir aux besoins de base) poussent parfois les filles à renoncer à l'université ou à s'adonner à des métiers bannis par la morale.

De la nécessité de valoriser le capital humain par l'éducation, le savoir et l'emploi pour lutter contre la pauvreté en Afrique

Les femmes constituent plus de 50,2% de la population totale du Sénégal. Leur accès limité à l'éducation prive ainsi tout un pays de la contribution de toutes ses ressources humaines.

C'est pourquoi, l'AFARD, à travers les recherches féministes réalisées sur l'Afrique a toujours, sur la base d'une analyse rigoureuse et scientifique, montré que le développement du continent passe aussi et inéluctablement par les femmes. De ce fait, elle prône un changement de mentalités et de comportement et des choix politiques hardis et inclusifs pour que le développement devienne une réalité. La lutte contre la famine, la malnutrition, la pauvreté passe aussi pour une valorisation des ressources humaines femmes à travers leur accès à l'éducation et au savoir pour faire d'elles des actrices de leur propre développement. C'est pour toutes ces raisons que l'AFARD pense, que malgré ce tableau sombre de l'éducation des filles, qui est la mère de tous les maux, l'espoir est permis et il est toujours possible d'agir pour que personne ne soit laissé en rade comme le souligne les Objectifs de Développement Durable. Pour ce faire, il faut :

¹⁵ http://www.poledakar.org/IMG/pdf/Papier_CRESA_Pole.pdf

¹⁶ Source : UCAD, Rectorat, Direction de l'Enseignement et de la Réforme (Mai 2011).

¹⁷ Source : Préface RNSE/MEEMSLN, 2010. Cependant, il y a lieu de préciser que c'est un budget hors services de la dette et hors dépenses communes.

- Harmoniser les lois supranationales et lois nationales pour une effectivité de l'égal accès des filles et des garçons à l'éducation. Des dispositions doivent être prises pour contraindre les Etats à mettre en œuvre les conventions ratifiées.
- Lutter contre l'instrumentalisation du genre à travers un ancrage systématique des programmes et projets du PSE aux conventions internationales, régionales et sous régionales ainsi qu'aux engagements nationaux sur l'égalité de genre et l'éducation des filles.
- Renforcer les cellules genre du Ministère de l'Education et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Sénégal en les positionnant dans des espaces d'influence et de prise de décision pour éviter l'affaiblissement des ambitions en matière d'accès et de maintien des filles dans l'éducation, à chaque remaniement ministériel ou changement de régime.

Bibliographie

ACADEMIE AFRICAINE DE SCIENCE. Nairobi. – La participation des Femmes à l'Education en Afrique Subsaharienne : profils statistiques. – Paris : Divisions de la statistique de l'UNESCO, 1995. – 97 p.

ASSIE-LUMUMBA, N'drie Thérèse. – Education de la population féminine et pouvoir des Femmes en Afrique : comment rompre le cercle vicieux ? – Dakar : CODESRIA, 1991. – 42p.

Annuaire statistique 2009 de l'Afrique/ co-publié par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Africaine (UA) et la Commission Economique pour l'Afrique. – 389 p.

CORNET, Anne, ed. – GRH et Genre : les défis de l'égalité hommes-femmes.

DIAGNE Abdoulaye. – Le Sénégal face aux défis de l'Education : enjeux et perspectives pour le XXI^e siècle. – CRES - Karthala, 2012

ERINOSHIO, Stella Yemisi. – Girls and Science Education in Nigeria. – Abeokuta : Anglo International Publishing, 1994. – 49p.

HIMMELSTRAND, Ulf ; KINJANJUI, Kabiru ; MBURUGU, Edward, ed. – African perspectives on development. – London : James Currey Ltd, 1994. – 342p.

IMAM, Ayesha M. ; MAMA, Amina. – The role of academic in limiting and expanding academic freedom/symposium on academic freedom research and the social responsibility of the intellectual in Africa. – Dakar : CODESRIA, 1990. – 50 p.

IMAM, Ayesha M. ; MAMA, Amina ; SOW, Fatou. – Sexe, genre et société : engendrer les sciences sociales africaines. – Dakar : CODESRIA. – 461 p.

PNUD. - Rapport sur le Développement humain dans le Monde 2008 et 2009.

SALL, Ebrima, ed. – Women in Academia : Gender in academic Freedom in Africa. – Dakar : CODESRIA, 2000. – 154 p.

ONU Femmes. Bureau Afrique de l'Ouest et du Centre. - Etude sur le mécanisme national genre du Sénégal. – Dakar : 2015.

UNESCO. Bureau Régional pour l'Education en Afrique. Dakar. – Enseignement supérieur en Afrique : réalisations, défis et perspectives. – Dakar : UNESCO, 1998. – 693 p.





Difficultés de scolarisation des enfants des minorités ethniques et/ou handicapés au Vietnam

Chantal SELIN, ADM Vietnam

Mesdames, Messieurs,

Mon nom est Chantal SELIN, présidente du pôle ADM VN pour la région Aquitaine (Association pour le développement médical au Vietnam) depuis septembre 2010, date de sa création.

C'est avec un réel plaisir et beaucoup d'émotion que j'ai accepté l'invitation de Mme Michèle VIANES, présidente de *Regards de Femmes*, que je remercie.

Je remercie également ma sœur, Françoise LIBEAU, membre de notre association, de nous avoir permis d'entrer en contact avec Mme Michèle VIANES et, ainsi, de participer aujourd'hui à votre colloque.

Présentation d'ADM Vietnam Aquitaine

ADM VN Aquitaine est l'une des quatre antennes de l'ONG française ADM Vietnam, fondée en novembre 1991, dans un but humanitaire et scientifique au service des plus démunis du Vietnam et du corps médical vietnamien.

Nous comptons à ce jour 63 adhérents.

Nous construisons notre Réseau de partenariat en France et au Vietnam.

Nous collectons des fonds par le biais des adhésions, des dons, des subventions et des manifestations festives.

Nous avons réalisé notre première mission en mai 2012 dans la région centre des Hauts-Plateaux, région composée de minorités ethniques très pauvres et géographiquement isolées. Et, depuis, nous réalisons une mission chaque année dans le cadre des 3 volets d'actions :

Médical et dentaire

- Consultations médicales gratuites
- Distribution de médicaments
- Examens complémentaires en cas de doute sur certaines pathologies
- Distribution de carnets de santé
- Suivi des malades atteints de pathologies nécessitant une hospitalisation (hydrocéphalie, maladies cardiaques, gynécologie, dermatologie, ...)
- Prévention bucco-dentaire et soins
- Prévention et soins de kinésithérapie

Social

- Accompagnement financier des soins aux enfants hydrocéphales
- Participation à l'achat de piles pour appareillages audio pour les orphelins sourds d'un établissement catholique que nous aidons.
- Distribution de fournitures scolaires dans les établissements de toutes confessions (bouddhiste/catholique)
- Soutien logistique et achats divers
- Parrainages d'enfants et d'adolescents, orphelins ou issus de familles pauvres, vivant dans des établissements catholiques et bouddhistes. A ce jour 34 enfants sont parrainés.

Francophonie : échanges en français avec des étudiants de l'Ecole Normale Supérieure de Hanoï, l'Université de Hoa Sen de Saïgon, l'école dentaire de Saïgon ainsi qu'avec le Centre Culturel Francophone de Dalat.

Nous partons pour une prochaine mission le 23 Octobre prochain pour une durée de 3 semaines.

Les populations rencontrées, dans le cadre de nos missions médicales et sociales, nous permettent d'apporter un témoignage et un regard sur les obstacles rencontrés par ces populations (pauvreté, manque de moyens et de temps, abandon et isolement, barrière de la langue, vulnérabilité des enfants, notamment des jeunes filles) qui les empêchent de vivre dans la normalité, la sécurité et, parfois, d'avoir l'espoir d'un avenir meilleur pour leurs enfants.

Leur apporter notre soutien médical, social et financier est la mission de notre association.

Le Vietnam

Le Vietnam se situe au cœur de l'Asie du sud-est, contigu à la Chine, au nord, au Cambodge et au Laos à l'ouest, et se baigne dans la Mer de Chine Méridionale à l'est. C'est comme un S étiré d'une longueur de 1.650 kms.

Le Climat est chaud et humide, il est tropical, 2 saisons l'une sèche, l'autre celle des pluies.

La capitale est Hanoï, située au nord. La population du Vietnam, de 95 millions d'habitants, est composée de 54 ethnies réparties majoritairement dans le nord et tout le long des hauts plateaux, à l'ouest.

Au sud, proche du delta du Mékong, se trouve la plus grande de ville du pays, Ho Chi Minh Ville (ancien Saïgon)

1. Les conditions de vie des jeunes filles et des jeunes femmes des minorités ethniques du centre des Hauts Plateaux.

Cette région, au relief accidenté, s'étend de Danang, à Dalat, et représente environ 3 millions d'habitants, appelés les *Montagnards*, vivant dans des villages.

Les vallées reliées par des routes sinueuses invitent le voyageur à se perdre. Les étrangers s'y aventurent rarement malgré le charme rustique.

Cette région borde le Laos et le Cambodge. Le climat est plus frais que sur la côte. Quelques grandes villes : Pleiku, Kontum, Ban Met Thuot et Dalat, la plus au sud de cette contrée. Pays des éléphants, des cascades et des lacs, nous y trouvons des plantations de café, de thé et de poivre.

Les Montagnards ont gardé leurs traditions séculaires : ils parlent leur langue, se distinguent par leurs costumes, leur mode d'habitation et, parfois, leur écriture.

Véritable cohabitation dans la diversité des ethnies du centre des Hauts Plateaux, telles les Sedang, les Edé, les Bahnar, les Jaraï et les Muong.

C'est un sujet sensible pour le gouvernement vietnamien. Cette région, bombardée à l'agent Orange, herbicide puissant, a vu ses habitants particulièrement traumatisés par la guerre.

La pollution de leur sol, lacs et rivières, a contaminé directement leur santé. Elle est à l'origine de beaucoup de naissances d'enfants handicapés

Les minorités ethniques, majoritairement catholiques, tentent de reprendre une vie normale depuis une trentaine d'années.

Certains endroits ne sont accessibles qu'accompagnés de guides locaux, agréés par l'Etat, après avoir payé un droit d'entrée aux postes de la police locale.

Les autorités locales sont chargées de surveiller les étrangers par mesure de protection contre tout risque d'influence ou d'ingérence étrangère.

2. Le système éducatif au Vietnam

Le système éducatif au Vietnam se présente en 3 types d'écoles :

- L'école publique financée par l'Etat
- L'Ecole du peuple financée par les autorités locales, des dons et les frais payés par les familles
- L'école privée financée par les familles
- Le primaire accueille les enfants de 6 à 10 ans, en 5 niveaux
- L'enseignement secondaire de base (collège) accueille les enfants de 11 à 14 ans, en 4 niveaux. Gratuit et obligatoire.
- L'enseignement secondaire supérieur (lycée) accueille les jeunes de 15 à 18 ans, en 2 niveaux.
- L'enseignement technique et professionnel dispense des formations de 3 à 4 ans, selon les disciplines.
- L'enseignement Supérieure, proposé par des Universités, comprend des formations courtes de 2 à 3 ans, et des formations plus longues de 3 à 4 ans.
- Le master demande 2 ans de plus et le doctorat 3 à 4 ans de plus.

3. L'accès à l'école pour les filles du centre des Hauts -Plateaux

L'éducation est nécessaire pour sortir de la misère. Les inégalités sociales entre les vietnamiens et les ethnies sont l'éducation, la santé, les soins, la prévention.

Avec des parents pauvres et non éduqués, les filles, les jeunes filles et les jeunes femmes des ethnies sont susceptibles de vivre dans l'extrême pauvreté. Les familles sont souvent incapables d'assumer les frais scolaires et sont obligées de dépendre de leur fille pour les tâches ménagères et agricoles (fratries trop importantes).

La barrière de la langue empêche les filles et les garçons de fréquenter l'école puisqu'ils ne comprennent pas le vietnamien langue officielle des écoles d'état. Leur incapacité à comprendre et à participer les oblige à quitter l'école.

Les ethnies du Centre des Hauts-Plateaux cumulent les handicaps : faible scolarisation, fort abandon.

La pauvreté et le faible niveau d'éducation exposent les filles à des dangers tels que le trafic humain. Tragiquement, certaines filles quittent le village pour trouver du travail dans les grandes villes les plus dangereuses comme Dalat ou Kontum. Elles se retrouvent prisonnières d'une vie de labeur et d'exploitation sexuelle.

Notre association participe financièrement, avec l'aide d'un prêtre, dans une paroisse située à 20 kms de Kontum à l'apprentissage du vietnamien pour des enfants de 26 villages.

Nous soutenons une association catholique de Kontum dont les bénévoles se déplacent, chaque semaine, avec des mobylettes chargés de grands paniers pour « ramasser » les fœtus, voire des bébés, retrouvés en lisière de forêts ou en forêt. Ils font également le tour de certains cabinets médicaux en ville. Ils se chargent ensuite d'ériger les sépultures pour ces fœtus et ces bébés.

Nous avons beaucoup échangé avec ces bénévoles qui nous ont expliqué que la plupart des avortements étaient ceux de jeunes filles et de jeunes femmes, parfois mariées dans les villages, venues travailler en ville et qui ne peuvent pas assumer la charge d'un enfant en restant en ville ou revenir dans les villages avec un enfant.

Nous allons continuer notre soutien mais aussi envisager la prévention même si elle n'est pas très bien acceptée par les traditions séculaires ou par manque de moyens.

Bien souvent les familles pauvres de Montagnards, faute d'accès aux soins et à la prévention, ne peuvent pas gérer les naissances au sein de leur foyer. L'état vietnamien exige 2 enfants maximum par famille dont les naissances doivent être espacées de 5 ans. Ces naissances donnent lieu à une allocation.

Nous en sommes très loin dans ces minorités ethniques qui sont des familles nombreuses et donc considérées hors la loi par les autorités vietnamiennes qui leur suppriment les allocations et parfois leur font payer une amende.

Aussi, de nombreux orphelinats catholiques ou bouddhistes du centre des hauts Plateaux accueillent les enfants soit abandonnés à leur porte, soit issus de familles pauvres incapables de subvenir à leurs besoins, trop occupés par les travaux agricoles et la dureté de leur quotidien. Dans ces orphelinats, les filles sont momentanément protégées et éduquées.

Certains orphelinats accueillent uniquement des enfants handicapés déposés par des familles par manque de moyens ou qui n'acceptent pas l'état de leurs enfants.

Les handicaps les plus fréquents sont : la trisomie, la cécité, la surdité et les malformations squelettiques, les retards mentaux et moteurs.

Parmi ces minorités ethniques, certains n'hésitent pas à laisser partir les jeunes filles, démarchées par des réseaux qui leur promettent un meilleur avenir. La réalité est toute différente : privation des papiers d'identité, exploitations sexuelles, travail forcé dans certains pays limitrophes, ...

L'association CARITAS enquête sur ces jeunes filles et leur propose, quand elles sont identifiées, des formations aux métiers tels que la couture, la broderie, la cuisine, la coiffure, ...

4. Les enfants sans papier

Les enfants sans papiers sont une des causes directes du manque d'alphabétisation des villageois des Hauts- Plateaux, mais d'ailleurs aussi.

Nous les retrouverons dans les banlieues de Saigon. Ce sont les enfants dont les parents sont venus chercher du travail en ville, fuyant la pauvreté de leurs villages. Ils arrivent en couple. Ils sont souvent jeunes.

Leurs emplois sont précaires. Ils travaillent de longues heures pour des salaires de misère. Rapidement, arrivent les naissances des enfants.

Les enfants grandissent souvent laissés à la surveillance des voisins avec une éducation aléatoire qui met les enfants dans une situation dangereuse et particulièrement les filles.

Bien que nés en ville, à l'âge de 4 ans, ils ne pourront jamais intégrer une école d'état, gratuite, car leur parents ne sont pas retournés dans les villages d'où ils viennent qui est l'unique endroit de déclaration de naissances de leurs enfants, même pour ceux qui vivent à des centaines de kms. C'est une loi vietnamienne. Malheureusement, le manque de moyen des parents ne permet pas de refaire le voyage.

Nous avons rencontré, dans la province de Binh Dinh, près de Saigon un prêtre responsable d'une paroisse qui a pris en charge 250 enfants sans papiers. Il les accueille chaque jour de la semaine. Il ne dispose que de 4 salles pour répartir les enfants et les scolariser. 3 maitresses dévouées, acceptant de petits salaires, et un jeune prêtre s'occupent de ces enfants. Ils leur font la classe, les nourrissent, les soignent, les éduquent.

Notre association les soutient financièrement depuis l'année dernière.

A plusieurs reprises, le prêtre responsable de la paroisse a fait des demandes d'assouplissement de la loi au gouvernement, mais jusqu'à maintenant pas de réponse.

Mais ce qui est le plus inquiétant, c'est qu'une fois l'école terminée, les enfants sont sans surveillance et traînent dans les rues. Les filles sont encore une fois très exposées au trafic humain et sexuel, même si pour les garçons le danger est bien présent aussi.

Depuis peu, nous assistons à une forme nouvelle forme d'exploitation sexuelle : la gestation pour autrui.

Un réseau thaïlandais s'adresse à des jeunes filles des campagnes reculées du Vietnam.

Après avoir rappelé qu'elle représentait Jean-Jack Queyranne, président de la région, empêché, et remercié l'association Regards de Femmes pour sa participation active aux quinzaines de l'égalité, Cécile Cukierman a présenté la 5^{ème} Quinzaine de l'égalité de la Région Rhône-Alpes qui a pour thème cette année : « *La liberté a-t-elle un sexe ?* »

Plus de 150 événements ont lieu dans tous les départements, sous des formes aussi diverses que des débats, conférences, représentations théâtrales, expositions... Ils portent cette question de l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans l'espace public, rendent visibles les actions des porteurs de projets : collectivités, associations, partenaires sociaux et aident à lutter contre les stéréotypes, les représentations et les clichés que l'on a sur les rôles auxquels chacun des sexes serait destiné.

Suite à la réussite de l'année passée, six étapes pour la Péniche de l'Egalité qui descend la Saône et le Rhône Trévoux, Lyon (confluence), Tournon, Valence, La Voulte, Cruas qui accueillera plus de 1300 élèves de lycées lors des débats de La Péniche.

150 à 200 élèves participeront au Grand débat de la Quinzaine de l'Egalité, lundi 12 octobre, auquel vous êtes cordialement invité-e-s.

Il sera ouvert par une interview-vidéo de la grande anthropologue Françoise Héritier « En toute liberté » puis articulé autour de 4 séquences :

- Féminisme ou égalitarisme, nouveaux regards, nouveaux combats : *Johanna LUYSSSEN (auteure et journaliste) et Alexie MARIONETTE (présidente de l'association « 21^e sexe »)*
- Femmes dans la guerre : la mémoire sélective : *Isabelle Doré-Rivé (directrice du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation), Clément NARAMBÉ (Rwandaise ayant survécu au génocide et aujourd'hui en Master Genre à l'Université Lyon 2)*
- Pour une République sans conditions ? *Bouchera Azzouz (réalisatrice), Réjane Sénac (chercheuse CNRS), Eric Mauricomme (directeur INSA-Lyon) :*
- Le point de vue du grand témoin : *Aïcha Ech-Chenna (infirmière et assistante sociale au Maroc, Présidente de l'association « Solidarité féminine »)*
-



➔ « *Alfred Nobel, le lycée qui déjoue les préjugés* » **Catherine Manciaux**, Proviseure Lycée Alfred Nobel de Clichy-Sous-Bois

Catherine Manciaux s'est donnée comme objectif avec son équipe de renverser les déterminismes sociaux, de promouvoir l'égalité républicaine en faisant attention aux différences et aux difficultés rencontrées par les élèves.

Alfred Nobel, le lycée qui déjoue les préjugés Catherine Manciaux, Proviseure

C'était le titre d'un article de l'hebdomadaire Marianne de juin ; le lycée était cité en exemple parce qu'il renverse les déterminismes sociaux.

Le lycée Nobel est un lycée polyvalent d'un peu moins de 1200 élèves. Il y a à peu près le même nombre d'élèves du côté général et technologique (tertiaire) que du côté professionnel (tertiaire et industriel). La spécificité du lycée est qu'il n'y a pas de mixité sociale. Nous accueillons essentiellement des élèves issu-es de familles défavorisées voire très défavorisées. Mais nous obtenons de très bons résultats aux examens et ce depuis de nombreuses années.

Tous les personnels sont attachés à faire réussir les élèves, à leur donner de l'ambition. Nous partons de là où ils en sont. La problématique filles/garçons et l'égalité entre filles et garçons est une parmi d'autres mais c'est celle que je traiterai aujourd'hui. Quand je suis arrivée dans cet établissement, mon empreinte a été de rendre visible ce qui était déjà fait pour l'égalité filles/garçons et de renforcer ce travail.

Travailler sur l'égalité, c'est d'abord une posture. Etre attentif-ve à toutes les difficultés et obstacles rencontrés par les élèves. Je vais donner ici quelques exemples

- L'orientation avant et après le bac. Je ne développerai ici que l'orientation post bac et la poursuite d'études en internat. Nous avons des cordées de la réussite, notamment une avec le lycée Saint Louis à Paris. Les élèves sélectionné-es entrent en prépa et ont droit à une place en internat ; quand c'est une fille c'est souvent très compliqué de persuader les parents de laisser leur fille aller en internat.
- Prendre en charge au mieux les futures et jeunes mères, ce qui est très complexe car souvent elles se déscolarisent. Une des difficultés, trouver un mode de garde pour l'enfant.
- Permettre la parole des jeunes filles, notamment quand elles ont peur de mariage forcé, mais aussi quand elles subissent des violences. Nous avons alors un rôle d'écoute mais aussi d'orientation vers les structures adaptées.
- Permettre aux filles de travailler scolairement après l'école et pas seulement de faire un travail domestique (prise en charge des petits, repas, ménage...). Nous avons une salle de travail ouverte après les cours jusqu'à 19h. Nous sommes très attentifs-ves pour que les filles soient présentes et surtout puissent y venir régulièrement. Le travail se fait alors avec les familles pour tenter de leur faire comprendre que leurs filles ont aussi le droit de travailler pour elles et non pour la famille.

Travailler sur l'égalité c'est aussi travailler avec les équipes pour faire respecter la laïcité. C'est la seule garantie pour que certaines jeunes filles ne soient pas enfermées dans un rôle qu'on veut leur faire tenir à l'extérieur de l'école.

- Ne pas accepter que leur tenue permette de les identifier comme fondamentaliste ; cette tenue leur interdit même dans l'école certains comportements par exemple parler aux garçons.

- Ne pas accepter les désinscriptions d'élèves qui préféreraient s'inscrire à des études par correspondance.
- Permettre à certaines d'être libres au moins à l'école et de ne pas vivre sous le poids de la religion quand elles sont au lycée.

Tout ce que je viens d'énumérer c'est l'affaire de toutes et tous tout le temps. Nous avons aussi au lycée des actions spécifiques ciblées égalité filles/garçons. En voici quelques-unes :

- Un atelier théâtre où sont étudiés des extraits de pièces, livres sur cette problématique, où les garçons jouent des rôles de filles et inversement.
- Le dispositif « Capital Filles », qui donne de l'ambition aux jeunes filles pour leurs études post-bac, notamment avec des parrainages et marrainages. Je vous invite à aller sur le site du ministère si cela vous intéresse pour connaître en détail le dispositif
- Des conférences avec des classes, l'an dernier par exemple Madame Vianès est intervenue 2 fois au lycée sur la laïcité et sur l'égalité.
- Nous entrons cette année dans le dispositif régional (Ile de France) « jeunes pour l'égalité » en partenariat avec l'ADRIC. Les adultes du lycée puis quelques classes de seconde (pro et générale) vont être formés à une thématique liée à l'égalité ; 2 classes réaliseront un travail artistique. Là aussi, je vous encourage à aller sur le site de la Région Ile de France pour comprendre plus en détail le dispositif.
- La semaine de l'égalité : tous les ans aux alentours du 8 mars et pendant une semaine, des conférences, des expositions sont organisées. Les professeur-es sont invité-es à travailler avec leurs classes sur cette thématique dans leur discipline. Par exemple, en mathématiques travail possible sur les écarts de salaire (moyennes, écart type....), en histoire rendre visible des femmes de la période étudiée, en français étudier des textes d'écrivaines... L'an dernier, le vendredi nous avons fait un lancer de ballons sur lesquels étaient inscrites des petites phrases renversant des déterminismes trouvées par les élèves qui avaient suivi des conférences/débats sur les stéréotypes ; une autre année, nous avons une urne où chaque jour les élèves devaient réagir à une phrase écrite.

Nous sommes en 2015, les jeunes filles élèves doivent être accompagnées si nous voulons qu'elles aient les mêmes chances que les garçons, particulièrement dans certains quartiers dits zones urbaines sensibles. L'Ecole est le lieu qui peut aider à l'égalité puisque toutes et tous les jeunes y passent un certain nombre d'années. D'ailleurs les filles ne s'y trompent pas, elles réussissent mieux à l'école que les garçons.



« *Tu seras une technicienne de maintenance, ma fille* » **Valérie Bernard**, Proviseure
Lycée Sembat, Vénissieux

À Vénissieux, le contexte est particulier puisqu'il y a 3 lycées dont un lycée professionnel avec 95% de garçons. Face à cette situation, il convient de se demander ce qu'il se passe à la fin du collège ? Quelle est la responsabilité de l'orientation ? Quelle image est véhiculée par le lycée professionnel ? Quels leviers pour lutter contre les déterminismes ?

Le 1^{er} constat est qu'il y a des choses à faire au sein du lycée professionnel puisqu'il y a 256 garçons et 12 filles, soit 5%. Il est très rare d'avoir des techniciennes de maintenance alors que la maintenance est partout. C'est de plus une branche avec des perspectives de carrières intéressantes.

Les filles peuvent avoir leur place dans les filières professionnelles de l'industrie. Pourquoi ne viennent-elles donc pas ? Ces filières appartiennent au domaine dit masculin et souffrent du syndrome du mécano. De plus, le fait d'avoir autant de garçons dans ces filières crée un sentiment d'insécurité pour les filles. Enfin, il y a une méconnaissance du domaine.

Face à ce constat, un groupe d'enseignants a été instauré au sein de l'établissement pour aller par binôme de deux (un homme-une femme) à la rencontre des élèves de 3^{ème} et 4^{ème} pour parler du lycée professionnel. 6 collèges ont été visités avec enthousiasme mais aussi de la frustration puisqu'une pré-sélection des garçons

avait déjà été faite. Néanmoins, cette action a permis de faire passer l'effectif des filles de 6 à 12 soit une hausse de 50%.

En outre un projet d'école ouverte a été mis en place. Durant les vacances scolaires, une semaine de porte ouverte réservée aux filles des collèges et leurs parents est organisée pour faire découvrir les filières et permettre d'avoir un choix de la filière par goût.

Le projet d'accueillir plus de filles en lycée professionnel est encore à ses débuts mais cela va entraîner des bouleversements dans l'organisation de cet établissement. Il faudra ainsi gérer la présence des filles, prévoir certains aménagements... ce qui constitue un défi pour parvenir l'égalité filles-garçons à l'école.

Coopération décentralisée



« *Initiation sportive des enfants, alphabétisation des mères* » **Hassna Ouakka et Marie-Jeanne Courtier** Solidarité Marathon des Sables (Ouarzazate, Maroc)

Créé il y a 30 ans, le Marathon des Sables est une épreuve sportive qui a lieu chaque année au Maroc avec 1300 concurrents. Afin de venir en aide à la population, des actions ont été mises en place en parallèle de la course.

Il y a 5 ans un centre sportif a été créé en périphérie de Ouarzazate dans le but de transmettre les valeurs universelles du sport aux enfants. Aujourd'hui, il compte 240 enfants entre 3 et 12 ans et 60 mères. En effet, le centre propose aux mères qui déposent leurs enfants de suivre des cours d'alphabétisation. Le but est de leur permettre de lire l'arabe pour qu'elles puissent contrôler les devoirs de leurs enfants, comprendre les documents administratifs, enregistrer un numéro de téléphone,...

Initiation sportive des enfants, alphabétisation des mères

Marie-Jeanne COURTIER, Secrétaire générale association
Solidarité Marathon des Sables

Merci infiniment chère Michèle pour l'organisation de cette journée et pour avoir pu entendre des témoignages très riches d'enseignements depuis ce matin.

Notre association lyonnaise SOLIDARITE MARATHON DES SABLES a été constituée en 2008 et s'inscrit dans le droit fil de l'épreuve sportive internationale le MARATHON DE SABLES créé par Patrick Bauer. Le MARATHON DES SABLES une course d'endurance, à pied, se déroulant début avril dans la région désertique du sud est marocain. En 2014, lors de la 30ème édition, 1300 concurrents de 45 nationalités différentes ont parcouru en 6 étapes les 250 kms en autosuffisance alimentaire, l'eau étant fourni sur le parcours par l'organisation du marathon ainsi qu'un bivouac sommaire à l'arrivée. Le monde sportif s'engage bien volontiers pour des actions caritatives comme notamment les Anglais. Grâce aux dons des concurrents et des sponsors de l'épreuve, des puits ont ainsi été équipés en panneaux solaires lors des premières éditions, puis des passages de gué ont été aménagés. Un petit dispensaire a été construit dans le village de JDAID et le désensablement d'une école dans la commune de Aitchou où a eu lieu l'arrivée de la dernière étape en 2009.

L'idée d'un centre pérenne, dédié au sport et proposé par Patrick Bauer a été voté par le conseil d'administration à l'unanimité. Nous nous sommes alors installés à la périphérie de Ouarzazate, dans le quartier rural de Isfoutalil qui est doté d'une école et à proximité du quartier de Tamassinte également doté d'une école.

Des cours d'éveil sportif ont été conçus pour les enfants de 3 à 5 ans et d'initiation à l'athlétisme pour les 6 à 12 ans. Nous n'avons fait aucune "étude de marché" préalable. Les cours ont reçu une large adhésion des familles et en 2015, 250 enfants suivent ces cours qui sont gratuits ; nous fournissons gratuitement chaussures et tenues de sport. Il y a autant de filles que de garçons.

Les mamans accompagnant leurs jeunes enfants au centre sportif ont été pour nous l'occasion de leur proposer des cours d'alphabétisation en langue arabe. C'est le berbère qui est parlé d'une manière générale. Dès l'ouverture du centre en avril 2010, 60 femmes se sont inscrites et c'est une moyenne d'une cinquantaine

de femmes qui viennent au centre pour ces cours dispensés par Hassna Ouakka, directrice du centre et excellente pédagogue, ici présente. Elle est à Lyon pour une semaine de formation à la MJC dont une journée dans une école maternelle.

A leur demande, des cours de gymnastique sont dispensés aux femmes inscrites en alphabétisation soit une quarantaine de femmes qui font de la gymnastique d'assouplissement.

L'apprentissage de l'utilisation d'un ordinateur a été possible grâce à la société DELL.

Sponsor du 'MARATHON DES SABLES et qui nous a donné 10 ordinateurs portables.

Il s'agit pour les enfants d'un appui aux devoirs car nous ne sommes pas une école mais un centre sportif. Les femmes complètent également leur apprentissage

Enfin le financement des six emplois créés et les frais de fonctionnement sont assurés par des dons privés d'entreprises et de particuliers.

Merci pour votre attention et je passe la parole à Hassna.

Initiation sportive des enfants, alphabétisation des mères

Hassna OUAJKA, directrice du centre sportif et d'alphabétisation et enseignante



Merci à madame la Présidente pour l'invitation et aux personnes qui nous ont fait partagé leur expérience.

Voici la mienne : 50 femmes bénéficient chaque année des cours d'alphabétisation au centre sportif et d'alphabétisation créée par l'association. Elles sont réparties en trois groupes, chaque groupe ayant un cours par semaine de 15h à 17h30.

Il a fallu tout d'abord faire des entretiens avec chaque femme afin de déterminer les attentes des bénéficiaires. Lesquelles attentes peuvent être récapitulées comme suit :

- Apprendre à lire et à écrire les lettres en arabe
- La volonté d'améliorer les prestations en matière d'éducation des enfants et le suivi de leur parcours scolaire.
- Promouvoir leur situation sociale

Le programme comprend :

- Lecture et écriture pour arriver à maîtriser les concepts d'écriture et de lecture des lettres, des mots et des phrases
- Règles de grammaire conjugaison, orthographe)
- Calcul
- Communication orale : énoncé en langue arabe

Des devoirs sont donnés chaque semaine pour être faits à la maison.

Chaque séance comprend également des thèmes relatifs à la propreté et la santé.

Sont abordés les sujets suivants :

- sensibilisation à la propreté individuelle
- La santé de la femme et de l'enfant
- Les règles fondamentales de bonne nutrition
- Les maladies contagieuses (sensibilisation et protection)

En ce qui concerne la deuxième langue (apprentissage du français), elle a été demandée par les femmes. Le démarrage de ces cours a consisté en l'apprentissage des lettres avec quelques mots et avec des dialogues courts comme saluer, se présenter, remercier.

Des cours d'informatique ont été mis en place : connaître les éléments d'un ordinateur démarrer et éteindre un ordinateur, écrire quelques mots en arabe et français.

Le niveau atteint : les femmes sont réparties en trois groupes de niveaux et l'apprentissage est très correct.

29 d'entre elles ont obtenu après 3 années de cours un diplôme d'alphabétisation délivré par le Ministère marocain de l'Education.

Douze d'entre elles sont devenues membres fondatrices de la coopérative artisanale BEIJA soutenue par l'association (création de bijoux et tissage artisanal de tissus).

Les femmes savent maintenant composer des numéros de téléphone sur leur portable, prendre un rendez-vous chez le médecin, suivre la scolarité de l'enfant en lisant son bulletin scolaire.

Enfin, on sait bien que dans n'importe quel travail, il y a des difficultés et personnellement c'est l'absentéisme qui est un grand problème en particulier les jours des récoltes (blé cueillette des olives, maïs, dattes). Les femmes vont donner en ces périodes un coup de main pour gagner un peu d'argent.

Je vous remercie.

➔ *Toutes à l'école (Happy Chandara, Cambodge) **Christiane Saunier**, Secrétaire Générale*

Diffusion d'un film de présentation de l'association et de ses actions pour la scolarisation des filles au Cambodge du primaire au secondaire. Pour permettre à ces jeunes filles de poursuivre ensuite dans l'enseignement supérieur, l'association envisage de créer un foyer à Pyopen pour les accueillir et les loger.

Toutes à l'école : Happy Chandara, Cambodge
Présentation de l'Association





L'association Toutes à l'école, créée par la journaliste Tina Kieffer, a choisi de développer une scolarisation de haut niveau pour les petites filles défavorisées.

En 2006, Toutes à l'école ouvre Happy Chandara. Cette école-pilote, basée à 12 kilomètres de **Phnom Penh** au **Cambodge**, accueille actuellement 966 élèves, de l'école primaire à la 3^{ème} année de collège.

La mission d'**Happy Chandara** est d'accompagner les élèves jusqu'à l'obtention de leur 1^{er} emploi, qu'elles choisissent la filière classique en entrant à l'université ou qu'elles s'orientent vers un cursus professionnel.

A la rentrée 2013, **un centre de formation professionnelle** a ouvert ses portes. Il accueille aujourd'hui 45 étudiantes qui apprennent les métiers de la coiffure.

Chaque année, près d'une centaine de petites filles démarrent leur scolarité à Happy Chandara.

En 2018, le programme d'ouverture de nouvelles sera atteint jusqu'à accueillir plus de 1200 élèves.

Pourquoi scolariser les petites filles ?

- **Sur tous les enfants scolarisés dans le monde, à peine 1/3 sont des filles.**

- **2/3 des 900 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes**

Tous les experts s'accordent à dire que **l'instruction des filles est le grand enjeu de ce nouveau siècle**

Le niveau d'instruction des filles signe **le degré de liberté et de démocratie d'un pays.**

Dans les pays où l'éducation des femmes progresse, **la mortalité infantile et la surnatalité baissent, la propagation des pandémies est mieux maîtrisée.**



Pourquoi le Cambodge ?

Toutes à l'école a choisi de créer sa première école-pilote au Cambodge.

Ce pays, dont la moitié de la population a moins de 20 ans, a perdu 90% de ses intellectuels lors du génocide par les Khmers Rouges.

La **pauvreté** est telle que les parents n'ont souvent pas d'autre issue que de faire travailler leurs filles dès le plus jeune âge. Beaucoup de familles vivent dans une très grande précarité : logements insalubres, promiscuité, très faibles revenus...

Les **écoles publiques** dispensent les cours à mi-temps dans des classes en sureffectif, et les filles sont souvent évincées du système scolaire dès la fin du primaire pour aider leur famille.

Les écolières de Happy Chandara

Les enfants issues des familles les plus pauvres (avec un revenu mensuel inférieur à 100 \$) sont accueillies en priorité.



Happy Chandara est située dans une zone rurale périurbaine de Phnom Penh. Les habitants de cette région vivent pour la plupart de l'agriculture, de la pêche et des métiers du secteur informel comme la cueillette et la confection de bracelets en fleurs de jasmin. La précarité économique des familles rend difficile la scolarisation des petites filles. En effet, un enfant scolarisé est un enfant qui ne travaille plus pour ses parents.

Happy Chandara apporte son aide aux familles les plus précaires pour que la

scolarisation de leur fille n'entrave pas leur niveau de vie. Ces familles sont accompagnées tout au long de l'année scolaire par les assistants sociaux de l'école. Des paniers alimentaires sont offerts aux familles les plus pauvres. Cette distribution est organisée au moins 10 fois par an.

Un enseignement de haut niveau pour les enfants les plus vulnérables

En complément du **programme scolaire khmer**, les écolières d'Happy Chandara reçoivent un enseignement en **informatique** et en langues étrangères. Dès la 1^{ère} année du primaire, elles suivent 6 heures de cours d'**anglais** par semaine et dès la 5^{ème} année, 2 heures de **français**.

Les élèves suivent également des **cours de dessin, de sport, de danse traditionnelle et d'apprentissage des valeurs**.

En 2014, les élèves du niveau 6 ont passé l'examen national cambodgien. **La moyenne des résultats de Happy Chandara était de 17/20.**

Une prise en charge globale des élèves

L'école Happy Chandara, c'est aujourd'hui...

- **une école primaire**
- **un internat**
- **un collège**
- **un centre de formation professionnelle**
- **un centre de santé**
- **Un lycée en cours de construction**



La prise en charge des enfants est globale...

- **alimentation**
- **suivi médical (médecine générale, vaccinations, soins dentaires et suivi ophtalmologique)**
- **soutien aux familles**

Une gestion saine grâce au parrainage

Le parrainage individuel nous permet de couvrir en partie :

- les frais de scolarité
- les soins médicaux et dentaires
- les repas
- l'aide aux familles

Pour nos parrains, c'est l'opportunité de donner très concrètement un avenir à une élève, de suivre ses progrès scolaires et de tisser peu à peu des liens avec elle. C'est aussi la possibilité de soutenir sa scolarité dans la durée.

Les parrains et marraines représentent aujourd'hui 40% du financement de l'association, le solde est apporté par les **partenariats privés (entreprises et fondations)**.



Vers une diversification de notre financement

L'enjeu pour Toutes à l'école est de financer **un plan de développement ambitieux** :

Chaque année, près de **100 nouvelles élèves** rejoignent les bancs de l'école

Happy Chandara souhaite offrir aux jeunes filles de **nouvelles filières de formation professionnelle**

Quand l'école aura terminé son programme d'ouverture de classes en 2018, elles seront **plus de 1200** à se bâtir ici un avenir de femmes libres et instruites

Parallèlement, le coût de la vie progresse très rapidement au Cambodge comme le niveau des salaires, et les effets de la crise économique en Europe nous obligent à diversifier nos ressources : parrainages individuels, parrainages d'entreprises, produits-partage, mécénat...

➤ *Facilitation de la scolarisation des filles au Burkina grâce au partenariat **Thoissey Poa, Mamadou Ouattara et Jacques Ferrand***

Thoissey Poa est une association de l'Ain qui intervient au Burkina Faso en faveur de l'éducation à travers la construction d'une école composée de 3 classes et d'une pièce pour la gestion administrative. Depuis, ils ont pu l'électrifier grâce à des panneaux solaires. L'école est composée d'environ 50% de filles. L'association souhaite poursuivre son action en construisant des latrines afin de permettre la sécurisation des filles.

Les obstacles à la scolarisation des filles au Burkina Faso

Ouattara Mamadou, attaché d'intendance scolaire et Universitaire Koudougou, Burkina Faso

Introduction

L'éducation est perçue comme étant l'élément moteur du développement humain durable. Elle s'entend comme étant l'ensemble des activités visant à développer chez l'être humain l'ensemble de ses potentialités physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, psychologiques et sociales, en vue d'assurer sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement économique, social et culturel¹⁸

Tout le monde s'accorde pratiquement à reconnaître sa prééminence dans l'accroissement du bien-être des populations. En effet, l'accès à l'éducation contribue au développement des compétences, mais également à l'épanouissement individuel et collectif ainsi qu'à la résorption des inégalités.

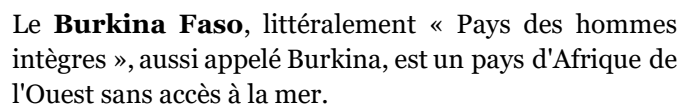
Cette perspective explique la place centrale qu'occupe l'éducation aussi bien auprès des pouvoirs publics que des citoyens dans leur ensemble. Au Burkina Faso, la Loi N°13-2007/AN du 30 juillet 2007 portant Loi d'Orientation de l'Education précise que : « l'éducation est une priorité nationale. Toute personne vivant au Burkina Faso a droit à l'éducation, sans discrimination aucune, notamment celle fondée sur le sexe, l'origine

¹⁸ Article 3 de la loi portant orientation de l'éducation du BF

Toutefois, en dépit de ces dispositions législatives, de la mise en œuvre de plans, programmes et projets de développement de l'éducation de base (projet écoles satellites, écoles bilingues, projets enseignement post-primaire, plan décennal de développement de l'éducation de base, programme de développement stratégique de l'éducation de base) et d'innovations éducatives (classes multigrades, classes à double-flux, etc.), et des efforts déployés par l'Etat et ses partenaires, l'accès à l'éducation de base formelle demeure faible et inégal au Burkina Faso.

C'est pour essayer de donner des éléments de réponses à ces questions que nous vous proposons cet exposé.

Présentation sommaire du BURKINA FASO



- Sa Capitale : Ouagadougou,
- Sa population : 16, 93 millions d'habitants
- sa Langue officielle : Français
- sa Croissance démographique : 3,1%
- l'Espérance de vie : 56 ans
- le taux net de scolarisation au primaire 64,4%(en 2014)
- L'indice de Développement Humain : 181ème sur 187 pays (PNUD, 2014)
- Devise : Franc CFA (1€ = 655,957 FCFA),
- PIB par habitant : il est évalué à environ 335 812 F CFA par habitant en 2012 avec un indice de pauvreté assez élevé.
- La part des principaux secteurs d'activité dans le PIB en 2014 :
 - L'agriculture : 33,6 %
 - L'industrie : 23,6 %

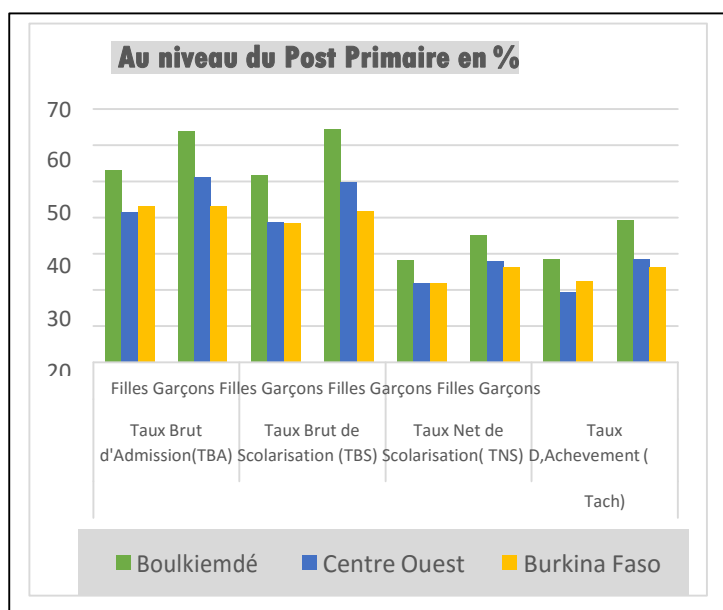
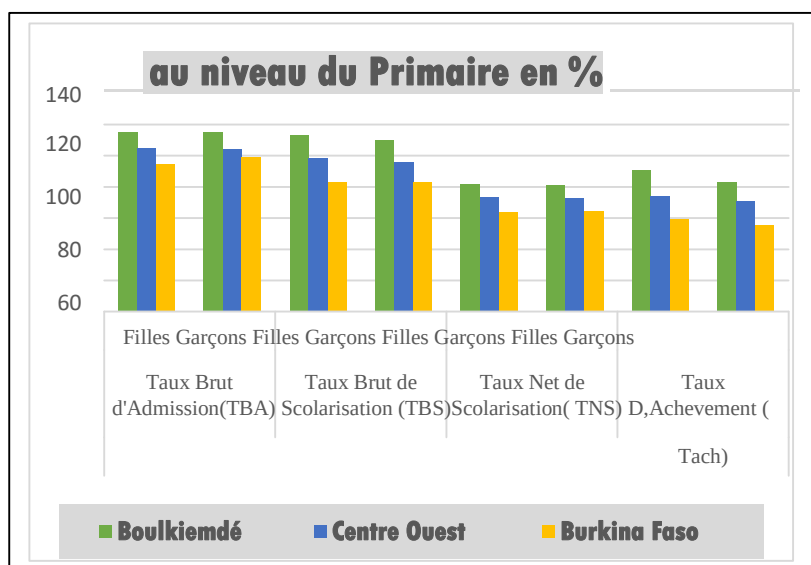


- Les services : 42,8 %

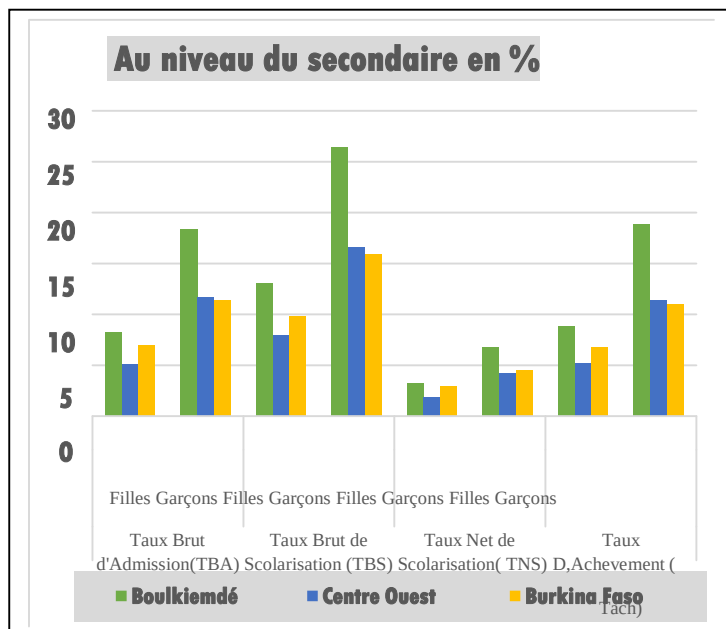
A la rentrée scolaire 2013-2014, sur une population scolarisable estimée à 3 125 631 enfants, Seulement 2 013 678 sont inscrits au primaire, soit un taux net de scolarisation (TNS) de 64,4% (64,7% pour les garçons et 64,2% pour les filles).¹⁹

Au cours de la même année scolaire, dans l'enseignement post-primaire, le TNS n'était que de 23,8%, 21,9% et 22,9% respectivement pour les garçons, les filles et l'ensemble des deux sexes.

Malgré leur réduction, les inégalités relatives à la scolarisation entre garçons et filles, persistent.



¹⁹ Sources annuaires statistiques de l'éducation Nationale et MESS de 2013-2014



En effet, comme le montre les histogrammes ci-après, les écarts en points de pourcentage vont décroissants de l'enseignement primaire au secondaire.

Or l'objectif de l'enseignement primaire universel à l'horizon 2021 au Burkina Faso recommande qu'une attention particulière soit portée aux questions de disparités, notamment aux obstacles à la scolarisation des filles qui sont à l'origine de telles disparités.

II. LES RAISONS DE LA SOUS-SCOLARISATION DES FILLES

Les raisons de la sous-scolarisation des filles peuvent être classées en cinq (05) grandes catégories : les raisons historiques, politiques et structurelles, les raisons économiques, les pesanteurs socioculturelles et les causes liées au système scolaire lui-même.

1. Les raisons historiques

Il faut d'abord reconnaître que l'histoire de l'enseignement de type moderne tel que nous le connaissons aujourd'hui au Burkina Faso, s'inscrit dans celle d'un grand ensemble géographique qui correspondait à peu près à l'Afrique de l'Ouest Francophone (AOF). En effet, après la conquête et la pacification du territoire qui sera connu plus tard sous le nom de Haute-Volta et ensuite Burkina Faso, les premières institutions scolaires furent mises en place vers 1900. Mais à l'époque, tous les enfants ne pouvaient pas avoir accès à cette école coloniale, du fait que l'instruction, était considérée comme « une chose précieuse ». Les élèves étaient donc essentiellement les fils de chefs, de notables, des fonctionnaires de l'administration coloniale, d'anciens combattants.

En fait, le développement de l'enseignement s'est fait pour satisfaire aux besoins de main d'œuvre qualifiée du colonisateur. **La situation d'inégalités entre filles et garçons était déjà créée, installée depuis la colonisation et s'est perpétuée après les indépendances politiques de 1960.**

Bien que l'enseignement de base public soit gratuit et les enseignements primaire et post-primaire obligatoires, les inégalités sont toujours en faveur des garçons.

2. Les raisons politiques et structurelles

En plus des raisons historiques, des facteurs politiques et structurels existent. En effet, l'Etat ne dispose pas de ressources nécessaires pour concrétiser cette volonté politique de scolariser tous les enfants d'âge scolaire, pour faire exercer le droit réel et appliquer la gratuité de l'école afin d'absorber tous les enfants d'âge scolaire. En témoigne, le déficit en personnel enseignant et en infrastructures pour accueillir à la rentrée d'octobre 2014, les nouveaux admis au certificat d'études primaires dans le cycle d'enseignement post-primaire.

Malgré la réduction des écarts, le retard de scolarisation accusé par les filles n'a fait que se maintenir. A cela s'ajoute la participation des femmes dans la gestion des affaires de l'Etat.

Des tendances apparaissent dans la sphère domestique où l'éducation que reçoivent les filles dans leur famille les prépare le plus souvent à être soumises et passives.

Ce comportement est renforcé à l'école, où les savoirs transmis tant dans les programmes scolaires que par l'alphabétisation se limitent à l'espace domestique et n'abordent que très peu les déterminants socio-économiques et culturels qui influencent négativement la vie des femmes, comme les conditions de travail, les croyances séculaires, la pauvreté, l'absence de pouvoir.

En outre la division sexuelle du travail confine la plupart des femmes aux tâches domestiques et maternelles qui sont très contraignantes et ne laisse aucun temps aux filles à consacrer aux études.

3. Les raisons socioculturelles

Les pesanteurs socioculturelles sont toujours vivaces notamment en milieu rural. La tradition et certaines mentalités placent toujours la femme au second rang : les filles doivent être au foyer et la tradition veut que la fille soit initiée très tôt à son rôle de ménagère. Pour certains, "la femme devrait rester à la maison, s'occuper du ménage et procréer".

Pour les traditions au Burkina Faso, la femme est perçue comme un être inférieur à l'homme.

De nombreuses femmes sont persuadées qu'elles n'ont pas le droit de participer à la prise de décision publique et se conforment à des « vertus » telles que l'obéissance et la soumission refusant du coup l'avancée des jeunes filles dans les études.

Cette tradition explique toujours la priorité donnée aux garçons qui ont droit à l'héritage, ce qui n'est pas le cas pour les filles. La raison avancée : les filles après le mariage sont appelées à quitter la cour familiale.

Par ailleurs les filles sont promises en mariage dès leur tendre enfance. Des liens sont alors tissés entre familles avant même que la jeune fille n'ait atteint l'âge de la maturité. Ces alliances sont non seulement la cause des mariages d'enfants mais également de celle de la sous-scolarisation des filles.

En effet scolariser les filles reviendrait alors à compromettre la position familiale. Pour ainsi dire que

« la femme, c'est le foyer » ; la fille doit aider aux travaux ménagers à la maison, s'occuper des jeunes frères et sœurs ; elle est appelée à quitter sa famille pour une autre, donc investir sur elle serait une perte, les filles seraient moins encouragées par le milieu à réussir à l'école ; une faible motivation scolaire des filles, comparativement aux garçons, surtout lorsqu'elles sont en situation d'échec (faible performance, redoublement).

En tout état de cause, les modes d'éducation parentaux valorisent moins la réussite scolaire des filles car elles auront toujours un mari pour s'occuper d'elles : « conception que lesdites filles intériorisent facilement en la ressortant comme motif au fait qu'elles n'aiment pas l'école ou au fait que leur faible performance ne les dérange pas plus que ça. »

Les parents mettent donc l'accent sur l'apprentissage des tâches ménagères par les filles. Elles disposeraient de moins de temps à la maison pour étudier, étant astreintes aux tâches domestiques ; la scolarisation demandant un investissement économique, la rareté des moyens des parents les conduit à des choix d'investissement, les garçons étant alors privilégiés pour ce qui est de la mise en condition matérielle favorable au suivi des apprentissages scolaires.

La socialisation différentielle des filles et des garçons est aussi à la base du développement d'attitudes et de comportements spécifiques chez les uns et les autres, augmentant ou réduisant leurs chances d'approche efficace de la situation scolaire et de réussite dans les disciplines scientifiques.

Exemple de cas pratique à Koudougou, ville où réside une ethnie majoritaire du pays: le mossi

Dans la tradition moaga, pour annoncer qu'une femme a accouché au chef de famille, une question est posée pour savoir si le nouveau-né était un garçon ou une fille.

En **moore**, la langue (la langue des mossis) : « Yaa tōndo, bi yaa sāana? ». Cette expression favorite des vieux qui peut se traduire littéralement par « c'est nous (tōndo), ou c'est une étrangère (sāana) ? ».

Cette expression est pleine de sens : **Qu'une fille soit appelée «étrangère» dès sa naissance**

En effet, derrière cette question de vocabulaire **se cache une réalité.**

Aujourd'hui, plus qu'autrefois, et en ville, comme au village, **cette réalité est criarde**, notamment pour les orphelines.

Nous rencontrons de nombreuses filles, jeunes filles ou femmes qui n'ont pas été scolarisées. Le plus souvent, ces filles ou ces femmes ont perdu leur père dès leur jeune âge.

D'autres ont quitté l'école ou le collège prématurément par manque de moyens financiers suite au décès du papa et il n'y a pas d'espoir du côté de la famille du mari.

Hélas ; les femmes mossis ne sont pas les seules à subir de telles situations à Koudougou et au Burkina Faso, cet exemple est illustratif.

4. Les facteurs économiques

Les facteurs économiques sont liés au faible niveau de revenu des familles, à la cherté des frais de scolarité, à l'absence de lien entre la scolarisation et l'accès à un emploi rémunérateur.

Au Burkina Faso, la proportion de ménages pauvres représentait 43,9% de la population, vivant en dessous du seuil de pauvreté qui était de 108 454 F CFA (INSD, 2010). C'est dire que l'indigence de nombreux parents et les dépenses liées à la scolarité des enfants expliquent dans une certaine mesure la non scolarisation et/ou la déscolarisation des filles dans de nombreuses familles.

De toute évidence, l'inscription des enfants à l'école induit des dépenses pour de nombreux ménages pauvres surtout en campagne. Il s'agit entre autres, de l'achat de compléments de fournitures scolaires, des livres, du paiement des cotisations des parents d'élèves ainsi que des frais liés au fonctionnement de la cantine scolaire. Ce coût de l'école peut contraindre certains ménages à un choix qui favorise les garçons.

En outre, les jeunes filles constituent des aides familiales précieuses pour les travaux domestiques (puiser l'eau, faire la vaisselle, faire la cuisine, balayer la maison, s'occuper des petits enfants), les petits commerces générateurs de revenus. Il n'est pas rare d'entendre certains enseignants affirmer que : "La jeune fille est une aide familiale précieuse et que la pauvreté amènent les parents (surtout en milieu rural) à inscrire de préférence les garçons ".

Ce sont ces facteurs essentiellement économiques et culturels qui expliquent le faible taux de scolarisation des filles.

Ces mêmes facteurs sont défavorables à leur succès scolaire et parfois par le biais d'un développement moindre de la motivation vis-à-vis de l'école.

Aussi, les mesures de correction tournent-elles autour de la promotion d'un changement de mentalité sociale vis à vis de la scolarité des filles et d'un soutien économique et psychosocial à leur endroit.

La pauvreté économique dans ce contexte reste associée à une certaine réalité culturelle davantage orientée vers une perception et un vécu plus traditionnels des rôles masculin et féminin. Au-delà donc de la pauvreté, cette perception et ce vécu semblent induire des attitudes spécifiques et un certain niveau de motivation vis-à-vis de la réussite scolaire en général et de la réussite dans le domaine scientifique en particulier

Beaucoup de parents se désintéressent de la scolarisation de leurs enfants parce que celle-ci n'est pas une garantie pour l'obtention d'un emploi. En effet, pendant longtemps, l'école a été perçue comme un facteur de promotion sociale et économique permettant d'exercer des métiers modernes, d'avoir un revenu régulier et de soutenir la famille .Le constat du chômage actuel des diplômés démotive les parents et influe négativement sur la scolarisation des filles.

5. Les facteurs liés au système scolaire

Même malgré les revendications démocratiques et l'adoption de textes sur les violences scolaires et les droits de l'enfant l'avance historique des garçons sur les filles reste maintenue. Il en est de même avec l'adoption

des lois d'orientation de l'éducation (Loi n°013-96/ADP du 09 mai 1996 et Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007).

Des facteurs pédagogiques constituent également des entraves à la scolarisation des filles, comme l'existence de stéréotypes sexistes, l'éloignement des écoles du domicile des enfants, l'inadaptation du système éducatif.

De manière consciente ou inconsciente, les enseignants véhiculent des préjugés sur le genre. Dans leurs relations avec les élèves, ils n'adoptent pas la même attitude vis-à-vis des garçons et des filles. Cette façon de procéder décourage les filles ou freinent leurs performances. Il convient également de ne pas occulter le contenu de certains manuels qui donne une image négative des femmes et des filles, ou qui prône la supériorité de l'homme généralement, dans les contes issus des livres de lecture ou d'histoire, les héros sont des hommes.

Par ailleurs, l'éloignement des écoles est démotivant et fatigant pour les enfants et constitue une source d'insécurité notamment pour les filles.

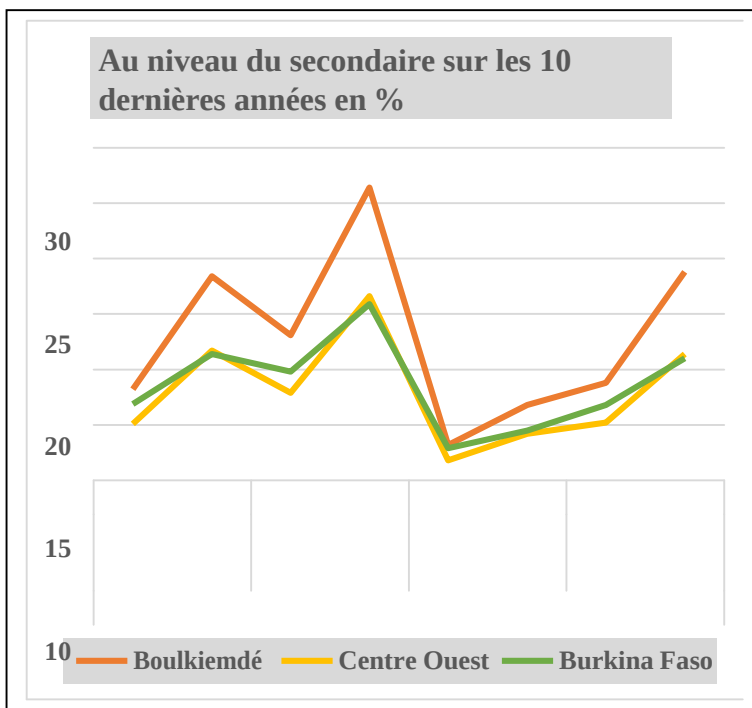
Pour ce qui est du contenu de l'enseignement, il est peu intégré à la réalité sociale et culturelle du milieu rural dans lequel vit la majorité des élèves. La liaison entre éducation et production est toujours trop faible, voire inexistante, l'accent étant surtout mis sur les disciplines littéraires. Cet enseignement trop livresque, sans lien avec des applications dans le milieu ou dans la vie quotidienne de l'enfant, est peu attractif pour certains parents d'élèves, hésitants à scolariser leurs enfants. On relève d'autres facteurs non moins importants qui impacte la scolarité des filles comme les grossesses et les maternités des filles scolarisées, la religion.

Face à de telles inégalités, il convient d'adopter des mesures plus durables, cohérentes et d'une efficacité avérée.

6. Les grossesses en milieu scolaire

Au Burkina Faso, le constat est le suivant :

- la situation de cas de grossesses en milieu scolaire consacre un traitement inégal entre les garçons et les filles, en effet les élèves du sexe masculins auteurs de grossesses ne sont pas sanctionnés. Tel n'est pas le cas des filles.
- l'indifférence de la communauté et du politique face au manque de responsabilité de près de 70% des auteurs de grossesses des filles scolarisées ;
- le manque de responsabilisation des adultes auteurs de grossesses de filles scolarisées : près de 70% des grossesses des élèves sont causées par des fonctionnaires et autres hommes mûrs de la communauté et la politique reste muette sur cette question ;
- le manque de stratégies préventives ;
- le manque de souplesse dans les conditions de réinsertion.
- l'abandon des études par les filles au cours de la grossesse et de la période de suspension due au fait qu'aucun dispositif n'est mis en place pour permettre à la fille de garder un lien avec l'école ou du moins les études pendant cette période cruciale, ce qui peut la faire pencher beaucoup plus vers des activités extra scolaires au cours de cette longue séparation d'avec l'école



Ces cas de filles interrompant leur scolarité pour cause de grossesse « non désirées » n'est pas à dissimuler.

En effet cette position est confortée par un constat terrain sur le cas du lycée départemental de Mangodara : sur une dizaine d'années : plus de la moitié des adolescentes de 13 à 17 ans ont déjà commencé leur vie sexuelle dont 40% ont « **un enfant non désiré** ». Une fille sur 50, entrées en même temps en classe de 6^e, aura la chance d'atteindre la terminale ».

Bien entendu que le phénomène des grossesses dans les établissements d'enseignement secondaire, de par son ampleur, est de plus en plus inquiétant. De nombreuses filles scolarisées victimes de grossesses « non désirées » sont très souvent contraintes d'abandonner l'école.

Pire, certaines tentent d'interrompre volontairement ces grossesses de manière clandestine, parfois, au péril de leurs vies.

Ces drames humains conjugués au manque à gagner induit par les déscolarisation causées par les grossesses en milieu scolaire sur les efforts de l'Etat et de ses partenaires nous interpellent.

Assurément, ce fléau n'est pas une fatalité et il est possible de le réduire à sa portion congrue à défaut d'en venir à bout.

III. QUELQUES MOYENS POUR LEVER LES OBSTACLES A LA SCOLARISATION DES FILLES

1. Les facteurs liés au système scolaire

Ces mesures vont de l'amélioration de la carte scolaire à la suppression des grandes distances à parcourir, en passant par la formation des enseignants, l'incitation des femmes à l'enseignement, la mise en œuvre de l'approche "école amie des filles"., la révision des curricula et des contenus à enseigner s'avère impérative. L'application des lois d'orientation de l'éducation (Loi n°013-96/ADP du 09 mai 1996 et Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007) doit être effective.

Les besoins en offre éducative étant de plus en plus accru, l'accès et la qualité sont à améliorer.

Ainsi la garantie du plein épanouissement des élèves (des jeunes filles notamment) et des enseignants passe par l'effectivité de la construction d'infrastructures scolaires telles que les salles de classe, les latrines séparées (pour garçons, pour filles, pour enseignants/enseignantes), les logements d'enseignants/enseignantes, les cantines scolaires ainsi que les forages pour l'alimentation en eau potable.

La formation des enseignants doit prendre en compte la problématique du genre afin de les aider à être des acteurs efficaces dans la lutte contre cette forme de disparité. Il est aussi important d'inciter les femmes à l'enseignement car elles pourraient jouer un rôle de régulation, de sécurisation pour les filles et les parents d'élèves.

La mise en œuvre de l'approche "Ecole Amie des Filles" peut créer un environnement favorable à l'accueil, au maintien et à la réussite scolaire des filles. C'est une approche qui prend en compte les différences entre les sexes, inclut les familles et les communautés dans l'action éducative.

Les manuels scolaires devraient être réexaminés, de sorte à identifier et éliminer les différents stéréotypes sexistes.

La mise en œuvre effective de l'obligation et de la gratuité scolaire avec tout ce qu'elles comportent devra être effective.

Pour encourager fortement la scolarisation des filles, il convient de développer des programmes d'internat et d'alimentation scolaire, car mieux nourries, les filles apprendront mieux et resteront plus longtemps à l'école.

La participation communautaire est à dynamiser. Sa forte implication constitue un facteur déterminant dans l'accueil des enfants, leur fréquentation et leur réussite scolaire. Ainsi, une attention particulière devrait être portée à la dynamisation des Associations des Mères Educatrices (AME) afin qu'elles assurent un suivi efficace de la fréquentation scolaire des filles.

2. Sur le plan socioculturel et historique

Il convient de relever que le mariage d'enfant constitue un grand frein à la scolarisation des filles. C'est une pratique néfaste qui ne permet pas le plein épanouissement des jeunes filles, contraintes de rester à la maison ou d'abandonner l'école parce qu'ayant été promises en mariage dès leur tendre enfance. Il est alors souhaitable qu'une mesure législative émanant de l'Assemblée Nationale, abolisse purement et simplement le mariage forcé.

Avec la naissance des associations féminines et le développement de la coopération avec les agences internationales, la volonté politique de prise en compte des femmes s'est accrue. Les actions se sont multipliées.

De l'émancipation de la femme, l'approche a évolué en termes de promotion de la femme.

A l'avènement de la révolution en 1983, la dynamique de la prise en compte des femmes a été plus visible malgré les reproches faits à certaines actions taxées de spectaculaires ou de folkloriques. Des actions nouvelles et osées ont été initiées à l'échelle nationale doivent être encouragées et maintenues. Aussi des barrières psycho-socio-culturelles ont été levées surtout concernant :

- l'accès des femmes à des professions traditionnellement réservées aux hommes (chauffeurs, mécanicien, maçon, hauts commissaires, Armée)
- le renforcement des associations à bases communautaires
- la parole donnée aux femmes sur la scène du débat politique
- la prise en compte des questions liées aux femmes sur le plan macro-économique
- l'amorce d'une mobilisation sociale autour de la question des femmes.

3. Sur le plan économique et politique

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche « intégration des femmes dans le développement » les actions promues ont porté sur l'amélioration du niveau économique, l'allègement des tâches, l'accès au crédit, le développement des activités génératrices de revenus(AGR).

Pour ces stratégies, avec l'augmentation des ressources les femmes vont tirer des bénéfices pour elles-mêmes et leurs communautés. De multiples projets spécifiques d'activités génératrices de revenus(AGR), d'allègement des tâches, d'alphabétisation ont vu le jour.

Aussi, un certain nombre de mesures sont-elles envisagées qui cadrent avec les objectifs définis dans la loi d'orientation de l'éducation. Ces objectifs sont entre autres :

- favoriser l'expansion de l'enseignement et l'amélioration de sa qualité tout en poursuivant particulièrement l'accroissement du taux brut de scolarisation des filles ;
- poursuivre l'augmentation du taux d'alphabétisation et le développement de la post alphabétisation ;
- développer l'accès à l'éducation de base et réduire les disparités régionales et sociales ;
- faire passer le taux brut général de scolarisation de 40% en 1996-1997 à 100% en l'an 2020 ;

On voit que le cas de la femme et de la fille est particulièrement indexé à plusieurs endroits. Tant au niveau de l'enseignement de base qu'à celui de l'enseignement secondaire, il existe une direction spécifiquement chargée de la promotion de l'éducation des filles. A travers ces directions et bien d'autres initiatives, des actions sont menées : La sensibilisation des populations en faveur de l'éducation des filles ; L'octroi des bourses d'entrée au secondaire aux filles ; Le respect statutaire, chaque fois que nécessaire, de la parité filles-garçons dans le recrutement des élèves ; Les opérations « une fille inscrite un bol de riz », « une fille inscrite un soutien au montage d'activités génératrices de revenus pour leur mamans », « une fille inscrite, un kit de fournitures scolaires » ; Les BISONGOS (avec l'appui de l'UNICEF), institutions préscolaires en milieu rural afin de libérer les filles en âge scolaire pour la scolarisation ; Les écoles satellites (avec toujours l'appui de l'UNICEF) dont le but est de rapprocher l'école des lieux d'habitation de l'enfant (surtout de la fille) en

attendant qu'il soit assez grand pour aller plus loin dans l'école classique ; La sensibilisation et la formation des enseignants, des encadreurs pour plus d'attention à porter sur la fille afin de l'aider à réussir ;

A l'instar donc des mesures d'incitation à l'inscription des filles à l'école, il apparaît clairement aujourd'hui que d'autres mesures doivent venir en complément, qui viseraient à accroître les chances de leur maintien et de leur progression constante dans le circuit scolaire.

Si donc la nécessité d'un soutien aux filles est affirmée et que des actions sont menées dans ce sens, on reste néanmoins sur sa faim lorsque l'on constate que la situation a du mal à s'infléchir : en effet, les chiffres qui sont présentés plus haut montrent bien que le combat en est de longue haleine et qu'il serait vain de s'attendre à des changements spectaculaires en un laps de temps court.

Au contraire, les efforts doivent rester soutenus et s'intensifier dans la mesure de l'importance du problème. En tous les cas, on ne peut oublier que ce combat se mène dans un contexte généralisé de rareté des ressources et de taux encore faible de scolarisation quel que soit le sexe, et de faible efficacité tant interne qu'externe du système éducatif au Burkina Faso.

La mise en application effective de la loi d'orientation de l'éducation qui fait de l'éducation une priorité nationale, de la prise en charge de cotisation APE des filles nouvellement recrutées au CP1, de la mise à la disposition de certaines Associations de Mères Educatrices (AME) de sommes d'argent pour des activités

Génératrices de Revenu (AGR), de la prise en charge de la ration alimentaire des filles scolarisées dans les provinces aux besoins d'éducation prioritaire.

4. RES PUBLICA ET THOISSEY-POA deux (02) partenaires au développement comme solution Alternative

RES-PUBLICA et **THOISSEY-POA** financent des projets très divers au Burkina Faso dans le but d'encourager des initiatives allant dans le sens de l'intérêt général et du développement local.

Elles mettent à profit leur partenariat en finançant des infrastructures scolaires dans des villages de brousse dans la région du Centre Ouest.

a) Au titre de l'enseignement primaire :

RES-PUBLICA et **THOISSEY-POA** Prennent en charge les frais de scolarité, en ce sens elles soutiennent les activités originales comme :

- **L'appui aux activités génératrices de revenu (A.G.R):** à travers les Associations de Mères Educatrices (AME), nous accordons des petits prêts à taux zéro ou réduit aux femmes pour leur autonomisation et pour leur permettre de faire face aux charges scolaires de leurs enfants. Les montants moyens varient entre 50 et 100 euros. Ces femmes ne pouvant pas avoir accès au crédit classique des institutions de micro financés parce qu'elles n'ont aucune garantie à offrir pour les risques de remboursement ou parce que le taux d'intérêt est très élevé
- **L'alphabétisation des femmes :** elle est dirigée principalement vers les mères organisées au sein de l'A.M.E. Elle vise à leur permettre de suivre les études surveillées de leurs enfants le soir à la maison de retour de l'école. On leur apprend pendant ces séances de formation comment élaborer et gérer des petits projets d'activités génératrices de revenu.
- **la sensibilisation des mères d'élèves** sur l'attitude qu'elles doivent avoir vis à vis de leurs filles. Elles doivent les décharger de certaines tâches ménagères pour qu'elles puissent étudier

b) Au titre secondaire :

- **Prise en charge des frais de scolarité** pour les meilleures élèves ayant réussi au Certificat d'Etudes Primaires et à l'entrée en 6ème.
- **Amélioration de leurs conditions de vie et d'études** par la construction d'internats qui leur permettent de se consacrer essentiellement à leur travail scolaire.

- **Infirmières scolaires et de pensionnats au sein des établissements de brousse** : la présence d'infirmière (**pas d'infirmier**) dans les établissements secondaires et dans les pensionnats : en plus de leur rôle de soin, elles doivent faire la sensibilisation auprès des élèves et des jeunes filles en particulier pour prévenir les grossesses en milieu scolaire cause d'abandon de l'école par les filles. Les filles ne sont pas à l'aise pour parler de leur problème sexuel avec les hommes. C'est pourquoi nous demandons toujours aux autorités publiques de la santé de nous mettre des infirmières dans les établissements retenus
- **Les élèves les plus brillantes sont accompagnées dans leur cursus supérieur** par une prise en charge financière de leurs études (enseignante, infirmière, comptable, secrétaire, BTS en agriculture, études de droit, de langues ou scientifiques...).
- Beaucoup bénéficient d'**une bourse**.

Conclusion

Malgré, les mesures de correction qui tournent autour de la promotion d'un changement de mentalité sociale vis-à-vis de la scolarité des filles et d'un soutien économique à leur endroit, les défis sont immenses et les revendications en ce sens sont loin d'être acquises.

La situation des femmes ; surtout dans les pays pauvres, continue à se détériorer .cela exige de nous tous une mobilisation accrue et un engagement renouvelé en faveur de l'égalité des sexes et des principes qui soutiennent nos actions de développement.

Il ne suffit pas d'affirmer les principes du développement durable qui ne se réalise pas dans un contexte d'inégalités accrues entre hommes et femmes, il faut aussi les mettre en pratiques.

17h45 – 18h Conclusion



CONCLUSION

Michèle Vianès, présidente de regards de femmes

« Si vous faites des plans sur un an, plantez du riz, si vous faites des plans sur 10 ans, plantez des arbres et si vous faites des plans sur toute une vie, éduquez vos enfants »

Confucius, philosophe, V^e siècle av J.C.

Pour sortir de la spirale infernale de la pauvreté, pour permettre un développement durable, il est indispensable d'attaquer les inégalités à la racine et de favoriser l'éducation des fillettes.

Le monde ne pourra pas promouvoir les droits humains et lutter contre la pauvreté si la scolarisation, la promotion et l'autonomisation des fillettes ne sont pas réalisées, si on n'aboutit pas à l'égalité en droit des filles et des garçons.

Parmi les mesures prioritaires à mettre en œuvre :

- réduire les frais de scolarité et les autres dépenses induites : matériel scolaire, uniformes, repas, etc.,
- convaincre les parents de la nécessité d'éduquer leurs filles comme leurs garçons,
- veiller à ce que l'environnement scolaire soit sécurisé : pas de violences entre les élèves, filles et garçons, ni entre enseignants et élèves. Sans oublier les préalables matériels, comme des sanitaires pour les filles.

1. Assurer l'éducation, y compris scientifique et technologique, pour les filles et les garçons

Les gouvernements doivent rendre l'éducation primaire abordable pour toutes les filles, y compris en milieu rural, indépendamment des revenus familiaux ou de l'origine ethnique et faciliter le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, à la formation professionnelle, à l'entrée dans la vie active et à l'éducation non formelle.

Au-delà du combat pour la justice et contre les discriminations, la scolarisation des filles est tout simplement la condition du développement mondial. La privation d'instruction enferme les filles puis l'adolescente et la femme qu'elles seront dans la vulnérabilité la plus extrême, face à la maladie, aux violences sexuelles, aux mariages forcés, aux grossesses précoces et à la pauvreté.

A l'inverse, l'accès à l'éducation a des conséquences vertueuses qui vont bien au-delà des jeunes élèves elles-mêmes. Un enfant né d'une mère qui a eu accès à l'école élémentaire a beaucoup plus de chances de vivre au-delà de son cinquième anniversaire que celui né d'une mère privée d'éducation élémentaire. Les travaux de l'UNICEF le montrent : chaque année supplémentaire de scolarité dans la vie d'une fille réduit de 10% le risque de décès de son futur bébé.

2. Déconstruire les traditions patriarcales

Pour que les filles aient accès à leur autonomie et à leur émancipation, une éducation non patriarcale, pour les filles et pour les garçons, est indispensable. Elle permettra l'accès des filles à tous les domaines d'activités professionnelles et la lutte contre les violences sexuées.

Les gouvernements doivent prévoir des programmes pour promouvoir l'égalité filles/garçons tout au long de la scolarité, à tous les niveaux du système éducatif, auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

C'est par une approche historique, biologique, littéraire, artistique, sportive que l'on pourra sortir de l'enfermement dans des rôles prédéterminés par l'appartenance à un sexe pour le remplacer par l'ouverture des possibles pour chaque fille ou chaque garçon, selon ses goûts, aptitudes et talents personnels afin d'accéder à une réelle mixité sociale et économique.

3. Favoriser l'égalité professionnelle

Les gouvernements doivent introduire et soutenir les politiques de formation à l'égalité professionnelle. L'égalité d'accès à l'éducation permanente permet une égalité de rémunération et des retraites et prendre des mesures pour un partage équitable du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes.

Si tous les enfants bénéficiaient d'un accès égal à l'éducation, le revenu par habitant augmenterait de plus de 20% au cours des 40 prochaines années.

Si toutes les femmes avaient accès à l'éducation primaire, les mariages d'enfants et la mortalité infantile pourraient être réduits d'un sixième et les décès maternels de deux tiers (UNESCO)

L'éducation des filles est bien une question de vie ou de mort !

Promouvoir et mettre en œuvre une égalité réelle, ce n'est pas pour l'école engager une priorité de plus, c'est :

- mieux répondre à ses missions fondamentales ;
- apprendre à faire un usage critique de la pensée contre les fausses évidences
- assurer la réussite de tous ;
- rendre l'école plus efficace et la mettre à l'heure de son siècle.

